

REGION DU CENTRE

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE NSEM

\*\*\*\*\*

CABINET DU MAIRE

\*\*\*\*\*

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

\*\*\*\*\*

PAIX-TRAVAIL-PATRIE

\*\*\*\*\*



# PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE NSEM



Avec l'appui du PNDP



*Juillet 2011*

**Plan Communal de Développement de NSEM**

Réalisé avec l'appui technique de Fondation Save African Family (Fondation SAF)  
BP 2823 Yaoundé – Messa, Cameroun. Tél: (+237) 77 30 97 96/ 96 78 22 09. E-mail: fondationsaf@yahoo.fr

## SOMMAIRE

### Sommaire

Résumé du PCD.....	3
Liste des abréviations.....	4
Liste des tableaux.....	6
Liste des photos.....	7
Liste des cartes.....	8
Liste des figures.....	9
Liste des annexes.....	10
1- INTRODUCTION.....	11
1.1 Contexte et justification.....	11
1.2 Objectif du PCD.....	12
1.3 Structure du Document.....	12
2. METHODOLOGIE.....	12
2.1. Préparation de l'ensemble du processus.....	13
2.1.1. <i>Préparation à l'interne</i> .....	12
2.2. Collecte des données ou planification proprement dite y compris les données GPS.....	14
2.2.4.1. <i>Restitution des résultats des différents outils</i> .....	15
2.5.1. <i>Rédaction du rapport</i> .....	16
3.3.5. Habitat .....	20
Outils de suivi évaluation participatif.....	126
6.1. Composition et attributions du Comité de Suivi-évaluation du PCD .....	126
6.2.1. Le suivi .....	128
6.2.2. L'évaluation .....	128
6.3.1.1. <i>Les Outils</i> .....	129
6.3.1.2. Le plan d'investissement annuel (PIA) .....	129
La Fiche d'indicateurs .....	129
6.3.1.3. Les rapports d'activités.....	129
6.3.1.4. Les tableaux de bord .....	129
6.3.2. <i>Fréquence du reporting</i> .....	130
6.3.3. Rapports d'activités trimestriels .....	130
6.3.3. Rapports d'activités semestriel et annuel .....	130
<b>IV - FICHE DE MICRO-PROJET 4</b> .....	<b>135</b>

## RESUME DU PCD

Le présent Plan Communal de Développement est celui de la commune de NSEM, chef lieu de l'arrondissement du même nom, dans le département de la Haute SANAGA, situé dans la Région du Centre-Cameroun. Il s'agit pour l'Organisme d'Appui Local (OAL) **Fondation Save African Family (Fondation SAF)**, adjudicataire du marché, sous la supervision du PNDP, de réaliser le Plan Communal de Développement de la commune de Nsem. Le processus de planification a débuté le 05 janvier 2011 avec les ateliers de lancement ; suivi du diagnostic au niveau village, au niveau de l'espace urbain puis au niveau de l'institution communale. Des équipes aux compétences pluridisciplinaires de trois facilitateurs par groupe, ont séjourné dans les 15 villages de la Commune. L'objectif de ces descentes sur le terrain était d'accompagner les populations dans la définition des orientations du développement communal devant servir de référence à toutes les actions à mener. L'approche méthodologique utilisée s'articule en 7 étapes qui sont : la étape de préparation, le diagnostic participatif, la planification proprement dite, la mobilisation des ressources, la budgétisation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation.

Le diagnostic participatif révèle que la Commune est au prise à une pauvreté criarde en termes d'infrastructures sociales et économiques, un assez faible développement de l'économie locale malgré les atouts et potentialités que regorge la commune notamment l'arrêt train de ZING. Il ressort également que la commune connaît de nombreux problèmes dont les plus urgents sont les suivants : la difficulté d'accès à une éducation de qualité, l'inexistence du réseau électrique, la difficulté d'accès à l'eau potable, la difficulté d'accès aux soins de santé de qualité, difficulté d'accès aux infrastructures sportives, la difficulté de développer une économie locale porteuse, la mauvaise utilisation des terres et des ressources, la faibles revenus propres de la commune.

L'analyse de ces problèmes a permis d'identifier les causes pertinentes et les axes stratégiques sur lesquels la Commune veut et peut agir à court (PIA), à moyen (CDMT) et à long terme (vision). Les activités de planification qui ont suivi ont permis à la Commune d'élaborer un PCD qui prévoit un certain nombre d'action dans les 28 secteurs d'un montant de **12 842 714 000 Douze milliards huit cent quarante deux mille sept cent quatorze mille Francs CFA** et dont plusieurs sont liées à l'amélioration de l'accès aux infrastructures de développement de base, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à l'amélioration du fonctionnement de l'institution communale. Au rang de tous ces projets, quelques activités des actions figurent dans le plan d'investissement annuel pour un montant total de **117 400 000** (cent dix sept millions quatre cent mille FCFA) et un cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) de trois ans pour un montant de **377 000 000** (trois cent soixante dix sept millions de FCFA). A l'issue du processus et après concertations élargies, un Comité Communal de Suivi-Evaluation de la mise en œuvre du PCD a été mis en place pour assurer le pilotage du PCD. Ce comité comprend 06 membres avec des rôles bien définis consignés dans le présent plan.

## LISTE DES ABBREVIATIONS

<b>A1</b>	Premier Adjoint au Maire
<b>A2</b>	Deuxième Adjoint au Maire
<b>AES SONEL</b>	American Energy Society – Société Nationale d'Electricité du Cameroun
<b>ANAFOR</b>	Agence Nationale des Forêts
<b>CA</b>	Compte Administratif
<b>CAC</b>	Centimes Additionnels Communaux
<b>CADEPI</b>	Cellule d'Appui au Développement local Participatif Intégré
<b>CAMTEL</b>	Cameroun Télécommunication
<b>CDV</b>	Comité de Développement Villageois
<b>CEFAM</b>	Centre de Formation de L'Administration Municipale
<b>CDI</b>	Centre Divisionnaire des Impôts
<b>CLC</b>	Comité Local de Concertation
<b>CLLS</b>	Comité Local de Lutte contre le VIH/SIDA
<b>CM</b>	Comptabilité Matière
<b>CNPS</b>	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
<b>COOPEC</b>	Coopérative d'Epargne et de Crédit
<b>CRTV</b>	Cameroon Radio and Télévision
<b>CSI</b>	Centre de Santé Intégré
<b>DEL</b>	Développement Economique Local
<b>DO</b>	Diagnostic Organisationnel
<b>ESA</b>	Projet Eau, Sol, Arbre
<b>EPE</b>	Etude du Potentiel Economique
<b>FEICOM</b>	Fond Spéciale d'Equipement et d'Intervention Intercommunale
<b>FFOM</b>	Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces
<b>FMO</b>	Forces de Maintien de l'Ordre
<b>GIC</b>	Groupe d'Initiative Commune
<b>ISS</b>	Interview semi structuré
<b>MARPP</b>	Méthode Accélérée de Recherche et de Planification Participative
<b>MINADER</b>	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

<b>MINEPATD</b>	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Administration territoriale
<b>MINATD</b>	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
<b>MINCULT</b>	Ministère de la Culture
<b>MINADER</b>	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
<b>MINEE</b>	Ministère de l'Eau et de l'Energie
<b>MINEP</b>	Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature
<b>MINEPIA</b>	Ministère de l'Elevage, de la pêche et des Industries Animales
<b>MINEDUB</b>	Ministère de l'Education de Base
<b>MINFOF</b>	Ministère des Forets et de la Faune
<b>MINSEP</b>	Ministère du Sport et de l'Education Physique
<b>MINSANTE</b>	Ministère de la Santé Publique
<b>OAL</b>	Organisme d'Appui Local
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>OTVP</b>	Occupation temporaire de la voie Publique
<b>PCD</b>	Plan Communal de Développement

## **LISTE DES TABLEAUX**

- Tableau 1 : constitution des équipes de planification**
- Tableau 2 : outils utilisés lors du diagnostic**
- Tableau 3 : répartition de la population de la commune de Nsem**
- Tableau 4 : Inventaire des espèces fauniques de l'arrondissement de NSEM**
- Tableau 5 : Fiche signalétique de la Commune**
- Tableau 6 : Gestion des ressources humaines**
- Tableau 7 : Situation générale des comptes administratifs 2007-2008-2009**
- Tableau 8 : Recettes de la Commune des trois dernières années**
- Tableau 9 : Gestion des ressources financières**
- Tableau 10 : Sommier des bâtiments communaux 2010**
- Tableau 11 : Gestion des ressources patrimoniales**
- Tableau 12 : Forces, faiblesses et axes de collaboration de l'Institution Communale**
- Tableau 13 : Récapitulatif des données de base de la commune de Nsem**
- Tableau 14 : Tableau synoptique de planification du PCD de NSEM**
- Tableau 15: Cadre de Dépense à Moyen Terme (CDMT) de trois ans**
- Tableau 16: Plan d'Investissement Annuel (PIA) 2011**
- Tableau 17: Programmation des Micro projet relevant du PIA**
- Tableau 18: Plan de Passation et d'Exécution des Marchés**
- Tableau 19 : Impacts environnementaux possibles**
- Tableau 20: Plan de gestion environnemental**
- Tableau 21 : mécanisme de suivi évaluation**

## **LISTE DES PHOTOS**

**Photo1 : Bâtiment abritant les services de la commune de Nsem**

**Photos 2 et 3 : types de maisons d'habitation qu'on retrouve au sein de la commune**

**Photos 4 : grand champ de manioc dans le village d'AMBANE.**

**Photos 5 : bêtes laissées en divagation : un élevage à moderniser.**

**Photos 6 : Exploitation industrielle de bois à NSEM.**

**Photos 7 : poussière laissée au passage des engins : une des causes des maladies pulmonaires.**

**Photos 8 et 9 : salles de classe à l'EP et l'EM MBENDA construites en matériaux provisoires.**

**Photos 10 : chemin de fer à MBENDA.**

**Photos 11 : arrivée du train à l'arrêt de ZING.**

**Photos 12 et 13 : station Scann-water et forage en panne au cœur de l'espace urbain de NSEM**

**Photos 14 et 15 : feu de brousse et terrassement des arbres avant la période de semailles**

## **LISTE DES FIGURES**

**Figure 1 : graphique de représentation de la pyramide des âges**

**Figure 2 : graphique de représentation de la parité hommes/femmes**



## **LISTE DES ANNEXES**

**Annexe : Fiches de microprojets**

# 1. INTRODUCTION

## 1.1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les étapes successives de développement qui ont structurées les logiques de croissance économique au Cameroun ont abouti à l'adoption de la vision de développement consignée dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) dans l'optique de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Le DSCE est le cadre de référence de la politique et de l'action Gouvernementale ainsi que le lieu de convergence de la coopération avec les partenaires techniques et financiers en matière de développement. Il constitue ainsi le vecteur de la recherche de la croissance et de la redistribution de fruits jusqu'aux couches les plus vulnérables de la population avec un accent particulier sur les femmes et les jeunes. Et pour ce qui est de mise en œuvre de la stratégie gouvernementale de lutte contre la pauvreté, le gouvernement camerounais avec l'appui des bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux a mis sur pied un important programme décentralisé participatif.

La mise en œuvre de la vision de développement ainsi impulsée ne peut avoir force et valeur que si elle est accompagnée du déploiement sur le terrain des appareils fiables et crédibles afin de s'enquérir de la situation de référence pour une planification et une programmation sur des bases réalistes.

C'est dans ce contexte que le Programme National de Développement Participatif (PNDP) se déploie. Il est en effet l'un des cadres opérationnels de la stratégie de réduction de la pauvreté, mis en place par le Gouvernement camerounais avec l'aide de plusieurs partenaires techniques et financiers. Par cet outil, le Gouvernement camerounais entend donner aux populations à la base les moyens effectifs leur permettant de prendre elles mêmes en charge le développement de leurs localités.

Le Programme National de Développement Participatif (PNDP) s'inscrit dans la stratégie intégrée de développement rural et compte développer une synergie fonctionnelle de partenariats entre les communautés à la base, l'Etat, la société civile, les ONG et les bailleurs de fonds. Il vise ainsi à promouvoir un développement équitable, efficace et durable au sein des populations rurales et des communes. Ces dispositions de mise en œuvre ont été renforcées par le gouvernement Camerounais à travers les lois n° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation au Cameroun et n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles de la décentralisation applicables aux communes, textes dans lesquelles la commune est l'unité de base à partir de laquelle se développe la décentralisation. C'est à ce titre que les principaux bénéficiaires du PNDP sont les collectivités territoriales décentralisées.

Le processus a été lancé en janvier notamment le 05 du mois. Cette séance de lancement a connu une participation massive des différentes parties prenantes notamment celle de l'autorité administrative de la localité et surtout des représentants de la Cellule Régional du PNDP/Centre.

Le diagnostic qui était lancé au cours de cette séance a été rappelé par les représentants du PNDP de même que le mode opératoire d'intervention. Ce diagnostic avait pour objectif :

- Réalisation de la monographie de la Commune;
- Le diagnostic participatif (DIC, diagnostic de l'espace urbain, diagnostic niveau village);
- L'appui à la mobilisation des parties prenantes (élites et forces vives);

- Le pointage par le GPS des infrastructures/ressources existantes dans l'ensemble de la commune et la saisie des coordonnées de ces ouvrages dans le tableur EXCEL;
- La production des cartes thématiques;
- L'identification ou la mise en place d'une structure de gestion du développement (CC, CDV);
- La mise en place au niveau communal d'un comité de pilotage pour l'élaboration du PCD puis d'un comité de suivi de l'exécution du PCD;
- Intégration des aspects transversaux suivants : ASE, genre et problématique des populations vulnérables, l'amélioration de la gouvernance locale, le développement de l'économie locale, le Business Plan, etc.
- Appui à l'approbation du PCD par le COMES ;
- L'Appui des bénéficiaires à l'appropriation du processus d'élaboration du PCD et son actualisation ;
- L'identification par secteur, des microprojets que la Commune souhaite mettre en œuvre en priorité à travers un diagnostic d'identification;

Le présent rapport d'étape est structuré ainsi qu'il suit :

1. La méthodologie d'intervention des équipes de Fondation SAF sur le terrain ;
2. Les résultats consolidés du diagnostic participatif et de l'atelier du PCD;

### **1.1. OBJECTIF GLOBAL DU PCD**

Permettre à la commune de Nsem d'avoir une vision de développement durable élaborée à travers une approche participative.

#### **1.1.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES**

Les objectifs spécifiques de ce PCD sont :

1. Réaliser la monographie de la Commune;
2. Mener le diagnostic participatif (DIC, diagnostic de l'espace urbain, diagnostic niveau village);
3. Elaborer une planification stratégique ;
4. Présenter les ressources mobilisables par la commune ;
5. programmer les investissements;
6. élaborer le cadre de socio environnemental sommaire des investissements du CDMT
7. élaborer une stratégie de mobilisation des ressources ;
8. mettre en place un dispositif de suivi évaluation de la mise en œuvre du PCD

### **1.3 STRUCTURE DU DOCUMENT**

Le présent Plan Communal de Développement est composé de six grandes parties qui sont :

- ✓ la présentation de la méthodologie ;
- ✓ la présentation sommaire de la commune ;
- ✓ la synthèse des résultats du diagnostic participatif ;
- ✓ la Planification Stratégique ;
- ✓ la Programmation ;
- ✓ Le Mécanisme de mise en œuvre et de suivi évaluation.

## **2. METHODOLOGIE**

La méthodologie utilisée dans le cadre de ce plan est celui qui est contenu dans le Guide méthodologique de planification régionale et locale (1<sup>ère</sup> édition octobre 2009) dont les étapes sont : la préparation du processus de planification, diagnostic participatif, la Planification, la mobilisation des ressources, la programmation, la mise en œuvre, le suivi évaluation du PCD.

## **2.1. Préparation de l'ensemble du processus**

La préparation du processus d'exécution de l'accompagnement des populations de la commune de Nsem en vue d'élaborer le PCD s'est faite à deux niveaux : au niveau de l'OAL Fondation SAF (préparation interne) et au niveau de la commune (préparation externe).

### **2.1.1. Préparation à l'interne**

Au niveau interne la préparation de la structure du processus s'est faite en quatre étapes :

#### **A- La sélection des planificateurs :**

Fondation SAF a procédé à l'appel des planificateurs qui étaient inscrit dans l'offre techniques. Pendant cette phase l'OAL a pris le soin de remplacer les planificateurs indisponibles par des nouveaux qui avaient au moins le profil égal à ceux qui ont été remplacés.

#### **B- La préparation pédagogique et le renforcement des capacités des planificateurs**

Cette étape s'est faite à travers deux ateliers tenus par Fondation SAF :

- La première étape qui s'est déroulée dans la salle des conférences de la structure a porté sur le renforcement des capacités des planificateurs sélectionnés. Cet atelier portait sur la maîtrise des outils de la Méthode Active de Recherche Participative (MARP). Pendant cet atelier l'expert consultant a procédé à la révision de tous les outils de planification du DIC, du DEUG et Diagnostic Niveau Village. Un test de fin a été fait pour retenir les plus aptes.
- La deuxième étape quant à elle était consacrée à la restitution des travaux de l'atelier régional de formation des OAL tenu à MBALMAYO du 31 Août au 30 septembre 2010. Au cours de ce deuxième atelier, les planificateurs ont été informés des changements introduits dans le programme PNDP2 tant sur le plan méthodologique que sur le contenu des outils du diagnostic, de planification, de programmation et de suivi-évaluation.

#### **C- La signature des contrats avec les planificateurs**

Cette étape a suivi la sélection définitive des planificateurs retenus à l'issu du test. Toutes les parties prenantes ont pris connaissance des clauses contractuelles avant d'apposer leur signature sur les contrats, de même que les engagements, les missions des uns et des autres pour l'exécution de la mission.

## **D- La mobilisation des ressources**

Afin de mener à bien la mission et dans les délais qui étaient impartis, Fondations SAF a procédé à la collecte des fonds pour l'achat du matériel didactique, le paiement de la première tranche de paiement des planificateurs et les frais de mobilité et de ration sur le terrain.

### **2.1.2. Préparation dans la commune**

#### **2.1.2.1. Préparation administrative**

Dans le stricte respect des normes et procédures, la méthodologie adoptée dans ce travail est celle définie dans le « manuel du praticien des appuis au processus d'élaboration des PDL et PCD » et révisé par la CRC-centre lors de l'atelier de formation des OAL. Ainsi, Cette étape ayant précédé la descente de l'équipe pluridisciplinaire sur le terrain a consisté à :

- L'information des autorités administratives et traditionnelles sur les objectifs visés par les différentes planifications (niveau village, DIC, DEUC) ;
- L'élaboration d'un calendrier consensuel du déroulement du processus de planification participative dans la localité qui sera restitué à l'atelier de lancement ;
- La signature du cahier de charge avec le PNDP ;

Ainsi, l'objectif principal a été de préparer et de valider un calendrier consensuel de couverture avec le Maire et les autorités traditionnelles des villages de la commune de Nsem. De cet objectif, il s'est dégagé de façon spécifique la revue des villages, la consolidation du plan de couverture des villages avec un traçage des itinéraires, la préparation des rencontres avec les Chefs Traditionnels, des notes d'information et des lettres d'invitation, et l'identification de la date de lancement officiel.

La première activité a consisté à valider le découpage des villages de la commune de Nsem en présence du Maire et les autorités traditionnelles des différents villages. Ce travail avait pour but d'éviter les incompatibilités dans le groupement des quartiers au sein des villages. Le principe étant d'optimiser la participation au moment de l'élaboration des diagnostics. La commune de Nsem étant étendue et les villages très dispersés, les facteurs de validation des lieux de rencontre ont été le nombre de population le plus concentré qui très souvent est le lieu d'implantation de la chefferie.

#### **2.1.2.2. Préparation au niveau de la commune proprement dite**

Cette étape s'est déroulée entre le 1<sup>er</sup> et 05 du mois de janvier ; étape pendant lequel Secrétaire Exécutif de l'OAL Fondation SAF a été présenté à l'Exécutif municipal de même que le contrat et le cahier des charges puis le calendrier de travail. Après cette phase s'en est suivie celle du déploiement dans les villages concernés. Dans chaque village, le chef de 2<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> degrés, les forces vives et les leaders locaux ont été rencontrés. Ils ont été informés sur les objectifs du PNDP et sensibilisés sur l'approche de travail dans les villages. Des échanges et quelques discussions ont été abordés afin de dissiper les zones d'ombre pour une implication totale des populations. Les attentes de l'équipe en vue de la réussite de la mobilisation des populations ont été exprimées et également discuté ; ce qui a permis d'adopter des bonnes stratégies. Les lieux de rencontres ont été ciblés généralement arrêté au niveau des chefferies.

Les notes d'information et les invitations leur ont été remises. En plus, l'équipe de planificateurs avec le soutien du Maire, a expliqué à ces différents Chefs le bien fondé des objectifs du PNDP. Tout en insistant sur l'importance de sensibilisation et d'information des populations. Les autorités traditionnelles ont rassuré l'équipe de planificateurs de leur totale implication et réitéré lors de l'atelier de lancement à travers des discours riches en enseignement prononcé par le maire et le représentant du préfet de la HAUTE SANAGA.

Pendant cette période, les équipes de préparation ont procédé à la collecte des informations de base sur l'unité de planification, par la visite et l'exploitation des documents auprès des services techniques de la localité auprès des sectoriels et des unités administratives représentées dans la localité. Un comité de pilotage a été mis sur pied pour le suivi effectif des travaux en vue de les valider.

Les facilitateurs endogènes ont été identifiés dans les villages et également formés sur la démarche et les outils de la planification locale participative.

## **2.2. Collecte des informations et traitement**

### **2.2.1. Diagnostic participatif**

La première phase a consisté à collecter les données secondaires au niveau des sectoriels et au niveau de la mairie. Le diagnostic a permis de connaître la situation des villages et de l'espace urbain et de l'institution communale en passant par l'identification des problèmes prioritaires, atouts et potentialités de la population, et enfin à la recherche des solutions. Pour ce faire, les outils ont été déroulés soit en groupes mixtes, soit en groupes socioprofessionnels. Il était aussi question de faire la mise en commun en plénière (restitution) des informations recueillies et d'harmonisation les points de vue (triangulation). Le tableau 2 présente les outils et la nature des groupes.

Le diagnostic niveau village est passé par : la préparation du village, l'identification des problèmes et des potentialités par secteur (28 secteurs), l'analyse de ces problèmes (arbre à problèmes, matrice...), la recherche des solutions (tableau des solutions), la planification des solutions endogènes et la mise en place des comités de concertation (un par village)

Pour faciliter le déroulement du travail et encourager la participation de toutes les couches sociales du village, les planificateurs ont procédé après présentation et explication des outils en plénière, à la division du village en groupes de travail mixtes ou socioprofessionnel.

Ces groupes étaient guidés dans le déroulement du diagnostic participatif ou dans la réflexion par un planificateur. Les membres du village choisissaient librement les ateliers dans lesquels ils aimeraient travailler suivant les outils ou les thèmes traités, dans le cas contraire une subdivision en groupe de nombre paire ou impaire était effectuée après décompte. Un membre du groupe dans un atelier était choisi par ses pairs pour être secrétaire et était également chargé de restituer le travail du groupe à toute l'assemblée pour amendement et validation. La restitution en plénière était faite en langue locale par les facilitateurs endogènes.

Pour ce qui est de l'atelier de PCD, il faut souligner la préparation des cadres logiques par l'équipe de Fondation SAF, puis la validation de ces cadres logiques par les sectoriels. Pendant l'atelier, les cadres logiques ont d'avantage été renseignés et enrichis par les sectoriels et l'ensemble du conseil communal réuni.

### **2.2.2. Planification proprement dite**

Il a été question de planifier sur trois ans les activités liées aux problèmes prioritaires identifiés en fonction des solutions endogènes et sur un an ensuite.

Cette activité s'est déroulée en plénière et les outils utilisés étaient les tableaux de planification stratégique et opérationnelle.

### **2.2.3. Restitution des résultats des différents outils**

Après les travaux de groupes, une restitution en plénière villageoise permettait de compléter ou d'amender le travail des groupes. La restitution des travaux était faite par les rapporteurs membres du village et dans le cas échéant par un planificateur de Fondation SAF en langue locale quand le besoins s'imposait. A l'issue des plénières, les travaux étaient adoptés par l'ensemble des intervenants. Le déploiement de ces différents outils en utilisant les deux méthodes susmentionnées a permis de dégager de dégager les résultats du présent rapport.

## **2.3. Consolidation des données du diagnostic et cartographie**

Cette phase s'est faite par l'équipe permanente de l'OAL mise sur pied pour la circonstance. Les données de l'ensemble du processus ayant été ramenées au niveau du siège, l'équipe a procédé à la vérification, et à la triangulation avec une petite enquête sur un échantillon préalablement défini. Ainsi, les résultats obtenus à l'issue des trois diagnostics (niveau village, espace urbain, de l'institution communal), ont été restitué au cours d'un atelier où ont pris part ; les membres du Comité de Pilotage, les sectoriels, l'exécutif municipal, les chefs traditionnels et les conseillers municipaux. Au cours de cet atelier, les données des trois diagnostics ont été présentées et consolidées dans des cadres logiques, chacun représentant un secteur d'activité conformément aux exigences méthodologique. Ce document de consolidation des données des diagnostics a été validé par l'ensemble des participants à l'atelier, déclenchant ainsi la suite du processus consacrée à la tenu de l'atelier d'élaboration du PCD.

## **2.4 Atelier de planification, de mobilisation des ressources et de programmation**

L'atelier d'élaboration du PCD. s'est tenu à la suite de l'atelier de validation des résultats des différents diagnostics. Cet atelier s'est déroulé sur une période de trois jours a eu sept principales articulations :

1. L'étape de la présentation et de la validation de la vision de la commune à l'horizon 2035 ;
2. L'étape de la vérification, de l'enrichissement et de la validation des différents cadres logiques par les sectoriels;
3. L'étape de la budgétisation et de planification des cadres logiques en atelier ;
4. L'étape de la sélection des actions prioritaires à planifier et à programmer ;
5. L'étape de l'identification et de la présentation des ressources effectivement mobilisables ;
6. L'étape d'élaboration du Cadre de Dépense à Moyen Terme (CDMT) pour la période de trois ans et du Plan d'Investissement Annuel (PIA) pour la première année ;
7. L'étape de la mise en place du Comité de Suivi de la mise en œuvre des actions retenues dans le PCD.

## **2.5. Mise en place du mécanisme de suivi-évaluation participatif**

Afin d'assurer la mise en œuvre effective du PCD, un certain nombre de préalables a été arrêté pour dissiper les zones d'ombres qui animaient les uns et les autres sur leurs rôles d'acteurs de suivi-évaluation. Outre l'identification des institutions villageoises et celles

intervenant dans le village qui ont permis d'apprécier les relations entre ces différentes institutions de manière à voir quels peuvent être leurs impacts sur le développement du village, des explications ont été données par l'équipe pluridisciplinaire sur le rôle du Comité de Concertation (CC), du Comité de Pilotage (COPIL) et le Comité de suivi (CS) du PCD et le Conseil Municipal élargi aux Sectoriels (COMES), le profil et les exigences de chaque responsable à chaque poste.

### **2.5.1. Rédaction du rapport**

La rédaction du rapport s'est faite selon une procédure mise sur pied par l'équipe pluridisciplinaire. Il s'agit en clair d'une technique de rapportage progressif au fur et à mesure de l'avancement des travaux en utilisant le canevas de rapport obtenu auprès de la CNC/Centre.

## **3. PRESENTATION SOMMAIRE DE LA COMMUNE**

### **3.1. Localisation de la Commune (mettre les cartes de la commune)**

Créée par Décret Présidentiel N° 95/082 du 24 Avril 1995, la Commune de NSEM qui dépendait d'abord de la Commune de Minta, a connu à sa tête depuis sa création trois (03) Maires.

### **3.2. Milieu Biophysique**

#### **☞ LE CLIMAT**

La Commune de NSEM subit l'influence du climat équatorial de type guinéen à quatre saisons d'inégales durées : une grande saison sèche de Novembre à mi-mars ; une petite saison pluvieuse de mi-mars à mi-juin ; une petite saison sèche de mi-juin à mi-août ; une grande saison pluvieuse de mi-août à fin Octobre. La moyenne annuelle des précipitations est de 1577 mm. La température moyenne annuelle est de 25°C avec une amplitude moyenne annuelle de 2,5°C. Ce climat favorise annuellement la conduite de 2 campagnes agricoles.

#### **☞ LE SOL**

Quand au sol, le matériel parental est essentiellement composé de granites. Deux principaux types de sols se rencontrent dans cette localité à savoir les sols ferrallitiques et les sols hydromorphes. D'une manière générale, les sols ferrallitiques sont caractérisés par une texture sablo-argileuse. Ils sont pauvres en éléments nutritifs, acide, fragile et caractérisés par de fortes colorations jaunes ou jaune claire. Sous le couvert forestier, ces sols sont quelquefois argileux, poreux, très perméables et riches en humus. Ils sont reconnus très fertiles sous le couvert forestier. Cependant, cette fertilité est assez précaire. Ces sols se prêtent surtout aux cultures pérennes (café, cacao, fruitiers, palmier) et aux cultures vivrières. Les sols hydromorphes se rencontrent essentiellement dans les zones marécageuses et aux abords des cours d'eau. L'exploitation de ces sols est difficile en temps pluvieux à cause de leur engorgement. En saison sèche par contre, l'utilisation de ces sols est moins contraignante avec la baisse de la nappe phréatique. La pratique des cultures de contre saison est alors possible. Il faut cependant relever que ce sol devient de moins en moins fertile par endroit.



## ☞ Le relief

Le relief de cette région présente une physionomie relativement plane et un plateau d'une altitude moyenne de 650m.

## ☞ la végétation.

La végétation présente une diversification d'espèces avec une stratification complète des grands arbres jusqu'à la strate herbacée. Les principales essences exploitables existantes sont : le moabi, l'iroko, le fraquet, le bibolo, le bubinga, le beté et certains produits non ligneux utilisés en artisanat (le rotin, le raphia et ses dérivés, le bambou de chine et certaines lianes. Le reste de la végétation autour des maisons est faite de plantations et des champs vivriers, les jachères et les arbres fruitiers.

Détails sur les principales essences rencontrées au sein de la commune

Nom De L'essence	Nom Local	Nom Scientifique	Tendance
Iroko	Abang	Chlorophora excelsa	Rare
Ayous	Ayos	Triplochiton scléroxyton	Abondance
Moabi	Adjap	Baillonella toxisperma	Moyen
Frake	Akom	Terminalia siyerba	Abondance
Movingui	Andok	Dismonanthus benthamianus	Rare
Manguier Sylvestre	Ando'o	Ivirgia gobonensi	Abondance
Sapelli	Assa	Entandro phragma cylindricum	Abondance
Abale	Ibin	Petersianthus macrocarpus	Rare
Ezezang	Ezezang	Ricino dendron hendelotti	Abondance

## ☞ la faune.

Le potentiel faunique est constitué des animaux de toute sorte allant des petits rongeurs aux espèces protégées. Quelques espèces sauvages fréquemment rencontrées sont entre autres : les rats, écureuil, singes, lièvres, porc-épic, antilope, singes, aulacodes, les serpents de plusieurs types (vipères, mamba vert, boa, couleuvre), etc. certains oiseaux (oiseau gendarme, colibri, épervier, perdrix, calao, pélican, touraco, martin pêcheur, toucan, corbeau, etc.)

Les espèces domestiquées sont : le chien, chat, mouton, chèvre, porc, la volaille.

## ☞ Les unités écologiques.

Les unités écologiques existantes sont :

☞ **La forêt** qui est principalement de type secondaire, signe d'une exploitation intense par les sociétés forestières légales et illégales, mais il existe des zones de forêts vierges au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la zone d'habitation.

- **Les jachères** : ce sont les espaces cultivées et laissés en repos pendant un certain temps pour reconstitution du sol. Les jachères sont plus éloignées des habitations que les plantations et sont limitrophes avec des forêts. Le temps requis pour une bonne jachère n'est pas respecté à certaines localités à cause de la difficulté de préparation du sol par l'outillage rudimentaire ainsi que le manque de moyen pour d'autres quand il faut abattre les grands arbres.

- ☞ **Les bas fonds** : la Commune de NSEM présente des zones marécageuses et certains bas fonds propices à la culture maraîchère, bien que cette dernière ne soit pas dans les habitudes des populations.
- ☞ **Les zones rocheuses** : notons la présence dans certains villages des grands rochers occupant des espaces donnés. Ceux-ci ont un potentiel touristique important par leurs formes ou leurs grandeurs, mais aussi un potentiel économique par la création des carrières de sable et de pierres.

### ☞ **PECHE ET PISCICULTURE**

La pêche est une activité presque inexistante dans la Commune de NSEM. Seuls quelques paysans pratiquent la pêche pour ceux qui ont des étangs à domicile. Les produits sont généralement destinés à la consommation de la petite famille. La pisciculture est une pratique encore embryonnaire. Les espèces de poissons élevés sont le plus souvent des tilapias, des carpes et des clarias. Toutefois la presque inexistence des étangs piscicoles, le manque d'intérêt des autochtones pour la forte sensibilisation en matière d'élevage, nécessitent un renforcement des capacités par l'appui des programmes appropriés. La formation des organisations des pisciculteurs par les institutions d'encadrement sur l'élevage et la production encouragée des espèces, et pourrait bien profiter aussi à la commune de NSEM.

## **3.2 . MILIEU HUMAIN**

### **3.2.1 Quelques repères historiques de la Commune**

Les allemands, dont l'arrivée à NSEM se situe autour des années 1880, ont voulu s'y installer au point de bouloir faire de la localité un véritable pôle urbain. La stèle bien visible au point de rencontre des différentes voies du village porte des écrits qui témoignent de cette volonté. Ils vont marquer l'histoire de NSEM naissant ; NSEM qui dérive de NSEMKANG qui signifie surprise. En effet, les BANDJA dans leur mouvement migratoire vers NSEM ont peiné pour atteindre le sommet du plateau, aussi ont-ils été surpris de parvenir enfin dans un lieu habitable. Le district de NSEM est créé en 1992. C'est en 1994 que le premier chef de district est nommé.

### **3.3.2. Population**

La Commune de NSEM compte 74 villages, dont quatre chefferies de 2<sup>ème</sup> degré. La population est répartie suivant le tableau ci après.

**Tableau 3 : Répartition de la population de la commune de NSEM**

Commune	Population totale	Sexe		Rapport masculinité de
		Masculin	Féminin	
<b>NSEM</b>	<b>65 000</b>	<b>27 500</b>	<b>37 500</b>	<b>97,98 %</b>

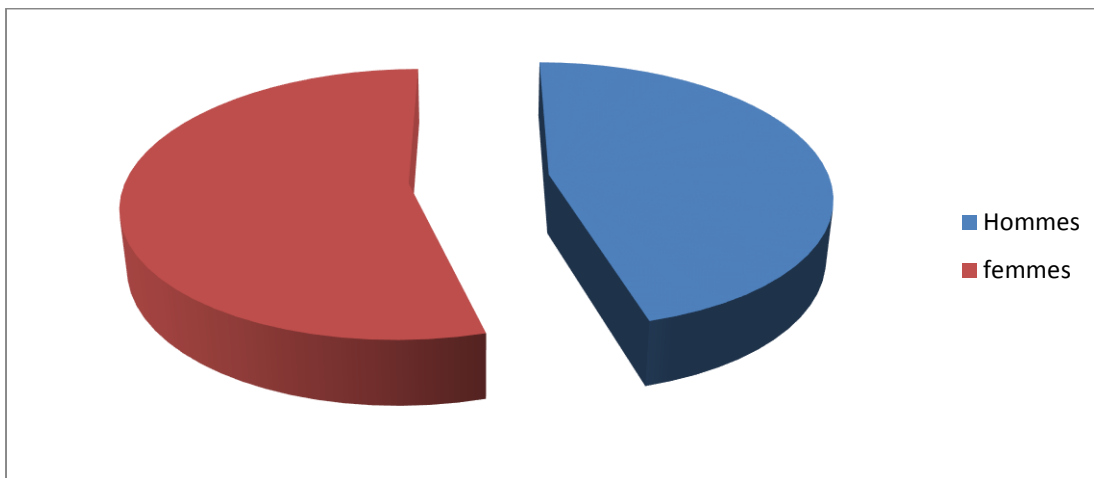
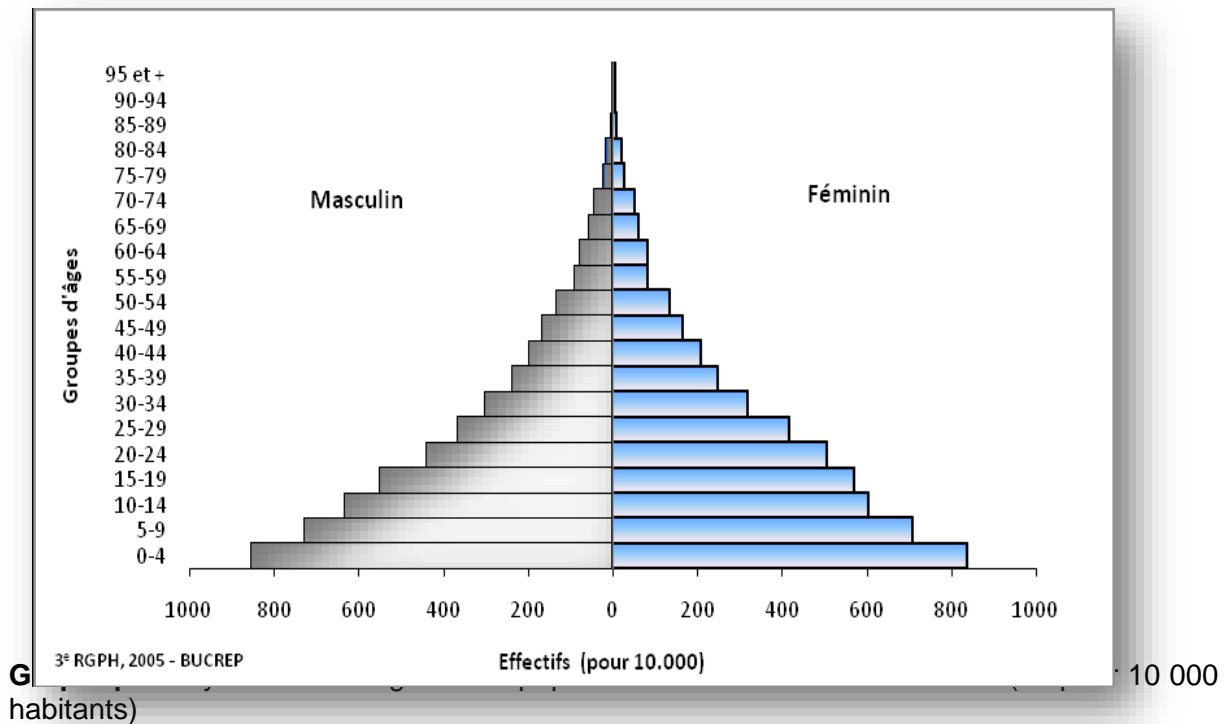
## **PYRAMIDE DES AGES DE LA COMMUNE DE NSEM**

## Pyramide des âges de la population de la commune de

Avec un taux d'accroissement moyen de 2,5 on prévoit qu'en 2014 la population de la commune de NSEM tournera autour de 19 000 habitants ; taux qui peu être revue à la hausse qu'il faudrait d'ailleurs prendre en compte dans l'actualisation du Plan et surtout lors de l'élaboration des Plan d'Investissement Annuel (PIA). Cet accroissement de la population concerne surtout les zones à forte concentration des populations comme PELA (2 317 Habitants), EPEDA (1 689 Habitants), MANDJOUCK (1 600 Habitants), NSEM (1 456 Habitants). La représentation pyramidale de la population est dans le graphique ci-après.

Commune	Population totale	Sexe		Rapport masculinité de
		Masculin	Féminin	
NSEM	15000	6823	8117	

Figure N°1



## Source : 3ème RGPB BUCREP 2005

Graphique de représentation de la parité hommes/femmes de la Commune de NSEM

Pour ce qui est de la question de parité, il ressort clairement à travers cette illustration que les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes comme le souligne la tendance au Cameroun et dans la Région du Centre en particulier

### 3.3.3. Ethnies

Sur le plan ethnique, l'on distingue les BAMVELE représentent plus de 75 % de la population au moins de la population autochtone. A côté de cette catégorie on a les Baboutés, les Bamvecks, les Pygmées, les Bamilékéés et les nordistes qui participent de façon significative à la vie de la communauté et même au développement de l'économie locale.

### 3.3.4. religions

Trois principaux groupes religieux ont été identifiés dans la Commune de NSEM à savoir les protestants, les catholiques, et les musulmans. Il sera nécessaire de relever la présence de certains groupes à l'instar de la mission du plein Evangile et Témoins de Jéhovah. Les catholiques et les protestants sont les plus nombreux. La Communauté musulmane quant à elle est minoritaire.

### 3.3.5. Habitat

D'une manière générale, l'habitat est groupé dans la zone urbaine. En milieu rural par contre, les maisons sont assez espacées par endroit avec néanmoins une architecture assez uniforme c'est-à-dire regroupé dans un périmètre bien précis dans les hameaux. Ceci traduit une volonté manifeste pour les populations de vivre ensemble. Il s'agit en l'occurrence des maisons d'habitation (qui varient en fonction des matériaux de construction utilisés). Les principaux matériaux de construction utilisés sont la terre battue, les briques ou blocs de terre, les parpaings, le ciment, les planches, le raphia, la paille et les tôles ondulées en aluminium.



**Photos 2,3** : Types de maisons d'habitation qu'on retrouve dans la commune

Quel que soit le type de matériaux utilisé, les maisons sont construites selon les mêmes standards à savoir : forme rectangulaire ou carré et assez spacieuse. Le ménage est généralement constitué de 02 bâtiments. L'un sert de salle d'accueil et l'autre de salle de séjour. D'autres compartiments servent de cuisine et de magasins. En ce qui concerne les accessoires, on note une rareté de latrines aménagées dans la Commune.

### 3.3.6. principales activités économiques

#### ↳ LES ACTIVITES ECONOMIQUES

Sa situation économique est essentiellement basée sur les activités agricoles, notamment des cultures de rente et vivrières sans oublier le petit élevage pratiqué de façon artisanale. Zone rurale par excellence, le petit commerce des produits vivriers et de rente est dominante. Cette localité connaît une expansion et un développement de certaines cultures comme la banane plantain, le palmier à huile, le cacao, le café et les cultures vivrières comme le manioc, le macabo, le maïs, l'arachide, le concombre qu'on achemine plus vers les métropoles avec le développement des activités « d'acheteurs et revendeurs ». Il est également à noter que la richesse de la forêt qui entoure la localité donne l'occasion à une exploitation anarchique des essences. Les cultures maraîchères occupent aussi une place non négligeable dans la vie économique de la localité. Les ventes des marchés périodiques sont également à considérer, pour une prise en compte holiste des activités économiques de l'arrondissement de NSEM.

#### ↳ L'agriculture

Elle occupe plus de 90% de la population active. Etant une agriculture de subsistance, elle se concentre en particuliers sur les cultures vivrières et plus particulièrement le manioc qui tient le haut du pavé. En effet, il reste la spéculation la plus cultivée avec des plantations individuelles qui vont de 0,5 hectare à 2 ou 5 hectares ; mais pour certains GIC, cette superficie peut aller à 10 hectares. Les autres spéculations (non moins importantes) sont la banane plantain, le maïs et l'arachide, la patate douce, l'igname, et même les maraichers (tomate). La population en fait l'objet d'une activité commerciale intense et transforment le manioc en bâtons et en farine pour couscous qui est d'ailleurs la principale denrée de consommation.

Pour ce qui est des cultures de rente, on distingue le café, le cacao, le palmier à huile, des fruitiers. Il est toutefois important de noter que les élites pratiquent une agriculture de « prestige » ; ils sont d'ailleurs plus connus sous l'appellation de planteurs. C'est pourquoi tout au travers de la commune on trouve des plantations de café, de cacao et de palmiers à huile dans la broussaille, car parfois quasiment abandonnées. Les populations ont tendance à revenir aux cultures des champs qu'elles utilisent comme cultures de rentes (vente de manioc, banane douce et banane plantain, macabo, arachide etc.)



**Photos 4 :** Grand champ de manioc dans le village AMBANE

#### ⇨ **Elevage**

Dans sa grande majorité, cette activité est pratiquée de manière traditionnelle et concerne les petits ruminants, les porcs et la volaille qui sont le plus souvent en divagation). La pisciculture est assez mal connue dans la commune



**Photos 5 :** Bêtes laissées en divagation : un élevage à moderniser

#### ⇨ **La pêche**

Elle se pratique dans la Sanaga qui traverse une partie de la commune. Les produits halieutiques occupent une place de choix dans l’approvisionnement des ménages en protéines animales. Les techniques de pêche utilisées comprennent la ligne, le filet, le barrage. Cette activité connaît des interruptions au mois de septembre et d’octobre puis connaît des périodes d’intenses activités au courant des mois de juin à août puis de novembre à janvier. Les espèces de poissons les plus pêchées sont entre autres le Tilapia, le KANGA, le poisson serpent (*Chana chana*), le poisson à queue rouge et le capitaine d’eau douce.

### ☞ **La chasse**

La flore de cette localité est très importante et diversifiée. Cependant elle est menacée à cause des activités de prédation et de braconnage que les hommes de la localité et des villages riverains mènent. Certaines espèces à l'instar de l'aulacode et autres espèces de même famille sont en voie d'extinction du fait toujours de l'activité de l'homme. Il s'agit d'une flore qui correspond à celle des écosystèmes des forêts secondaires et équatoriales. Elle est composée de plusieurs espèces animales. La chasse apparaît comme une activité secondaire voir tertiaire des populations de cette Commune. Parmi les méthodes de chasse utilisée, l'usage des pièges semble la plus répandue. Les pièges à fil de fer de type traditionnel ont supplanté les autres techniques, les paysans la pratique occasionnellement pour avoir des revenus afin de satisfaire leurs besoins quotidiens. Il est cependant nécessaire de mentionner que les activités de chasse connaissent de moins en moins de succès à cause des régulières descentes des agents des eaux et forêt qui sillonnent au quotidien la localité. La société de transport ferroviaire qui est le principal moyen de transport, de concert avec le Gouvernement pour l'écoulement des produits mènent également une lutte acharnée contre le braconnage.

### ☞ **L'artisanat**

Il reste très faiblement pratiqué au sein de la commune. Les principales matières premières sont :

- Le rotin, une plante lianescente avec laquelle on fait des hottes servant au transport à dos (de femme) de produits des champs (vivres, bois de chauffe etc.), des chaises et autres accessoires.
- Le raphia qui permet de fabriquer des chaises aussi, mais surtout des lits, et même des jouets pour enfants.
- Le bois avec lesquels les artisans fabriquent les mortiers et pilons, les tam-tams, les balafons et d'autres choses encore.
- Enfin, le palmier à huile dont les feuilles servent à la fabrication des nattes qui pour certains tiennent lieu de tôles pour les habitations.

Cette activité reste traditionnelle et ne fait pas l'objet d'une exploitation commerciale soutenue.

### ☞ **L'exploitation industrielle et artisanale des ressources**

L'activité d'exploitation forestière à NSEM constitue un élément majeur dans l'économie tant familiale que locale. Pour ce qui est de son exploitation artisanale, elle se résume à une coupe assez légère du bois. Le bois coupé sert à des usages divers : le bois d'énergie, le bois d'œuvre et le bois de construction. L'exploitation industrielle quant à elle concerne les entreprises forestières qui se succèdent. Il est cependant nécessaire de déplorer l'absence totale d'un système de reboisement par les entreprises exportatrices de bois. Ce qui favorise la disparition des essences rares et des ressources forestières.



**Photos 6** : Exploitation industrielle du bois de NSEM



**Photos 7** : Poussière laissée ; une des causes des maladies pulmonaires

### ☞ **AGROFORESTERIE**

Les systèmes de production associant l'arbre les cultures et/ou animaux restent peu développés dans la Commune de NSEM malgré l'existence d'un potentiel favorable. Cependant, beaucoup de systèmes agro forestiers sont pratiqués dans les plantations de caféières ou les arbres fruitiers (agrumes) sont associés aux plants de café l'utilisation des autres espèces (acacia, flammengia...etc.) originaires de forêts primaires étant destinés à une fin ombragé.

## **3.4 PRINCIPALES INFRASTRUCTURES PAR SECTEUR**

### **1. Education.**

L'Education des enfants de la Commune de NSEM se fait à travers :

- ☞ 05 EP, Nsem 1 ; MANDJOUCK, PELA, MEKON 1, MEYENE, MBONG ;
- ☞ 02 EM : Nsem 2, PELA ;
- ☞ 01 CES Public : NSEM ;
- ☞ 01lycée d'enseignement Générale et Technique Privé : PELA

Plusieurs difficultés sont rencontrées dans ce secteur. Nous avons entre autres l'insuffisance d'infrastructures et équipements, l'insuffisance des écoles qui fait que les élèves parcourent les longues distances, l'insuffisance des enseignants et parfois la non résidence de ceux affectés dans les différentes localités par manque d'infrastructures d'accueil en l'occurrence les habitations et l'électricité, sans oublier enfin le non engagement véritable de certains parents à la prise en main des problèmes de scolarisation de leurs enfants. Le taux de satisfaction en matière scolaire reste à 17%.





**Photos 8et 9** : Salles de classe à L'EP et l'EM de MBENDA construites en matériaux provisoires

## 2. la Santé.

La santé de la majorité des populations de la Commune de NSEM est précaire à cause de la faible pratique de l'hygiène de vie, de la consommation de la mauvaise eau, mais aussi et surtout parce que celles-ci ne se soignent pas convenablement par le non développement des infrastructures sanitaires. En effet dans les 15 villages de la Commune, notons l'existence d'un Centre Médical d'Arrondissement de NSEM avec un personnel qui se limite à trois personnes dont un infirmier. C'est un CMA construit dans les normes mais ne disposant pas toutes les infrastructures requises à savoir, un logement du médecin, un forage équipé, et d'une structure pour incinération des déchets médicamenteux. Le taux de couverture sanitaire reste de l'ordre de 9%.

## 3. le VIH/SIDA.

La menace du VIH est permanente dans les villages parce qu'il s'agit d'une maladie pas assez bien connue des populations surtout des Communautés assez retirées qui n'ont jamais bénéficié d'aucune sensibilisation y afférente. Les CLLS sont effectifs dans la majorité des villages mais non fonctionnels et qui ont d'ailleurs disparu aussitôt que les financements s'étaient arrêtés pour ceux qui en ont bénéficié.

## 4. les routes.

La situation routière de la commune se limite en un axe principale qui travers la commune et la divise de part en part. Cependant, tous les villages sont joignables par les pistes plus ou moins praticables en toute saison, bien que certains villages soient complètement enclavés. Les causes sont le non classement des routes par les travaux publics qui fait qu'aucun entretien ne soit programmé, ainsi que le non entretien par les populations. Le chemin de fer qui passe par la localité est un élément signification pour le transport des personnes et des biens de la localité.



**Photo 10** : Chemin de fer à MBENDA



**Photo 11** : Arrivé du train à l'arrêt de ZING

## 5. l'Eau.

L'offre en eau dans la commune de NSEM se limite à 15 puits aménagés, dont un par village et trois forages en panne. La station scan water qui permettait de résorber le déficit en eau potable est en panne depuis plus de dix ans. On peut aussi noter la présence de quelques sources permanentes qui serait susceptible d'être aménagées.



**Photo 12 et 13 :** Station Scann- water et forage en panne au cœur de l'espace urbain de NSEM

## 6. Energie.

Il n'existe aucun réseau électrique dans la commune. L'offre en électricité se limite à quelques groupes électrogènes privés et isolés. Dans les villages, Les populations utilisent les groupes électrogènes pour les plus organisées et munis alors que les autres utilisent les lampes tempêtes à pétrole.

## 7. la Gestion Durable de l'Environnement.

La question de gestion durable de la nature est mal prise en compte par les populations. En effet les aspects environnementaux ne sont pas pris en compte dans la mise en œuvre des programmes de développement antérieurs. On rencontre des feux de brousse causés par les hommes, les mauvaises pratiques agricoles, les constructions sur des surfaces ou zones non aedificande etc.,



**Photo14 et 15 :** Feu de brousse et terrassement des arbres avant la période des semailles

## 8. Protection sociale.

Concernant la question de la protection sociale, il faut noter qu'elle relève des habitudes et des cultures des populations. Les enfants orphelins, personnes âgées ou handicapées vivent au sein de leurs familles d'origine et bénéficient d'un encadrement réduit à la plus simple expression à savoir une ration alimentaire réduite à sa plus simple expression, les soins médicaux primaires et précaires, à la limite des possibilités des encadreurs. Aucun centre d'encadrement n'y est implanté, ni le Centre Social.

### 3.5. PRINCIPALES POTENTIALITES ET RESSOURCES DE LA COMMUNE

Les différents outils déroulés lors de la phase de diagnostic ont permis de mettre en évidence les atouts et ressources que possède la commune de NSEM. Il convient de noter que l'exploitation et la gestion efficiente de ces ressources peut constituer une base solide pour l'émergence de la commune. (Ressources avant potentialités)

N°	Domaines	Ressources	Potentialités	Contraintes
1	Climat	Climat équatorial de type guinéen à quatre saisons	Favorable à l'agriculture, l'élevage ;	Perturbation climatique
2	Sols	Présence de vastes étendus de terres arables, latéritiques, sablonneux, pierres, ferrallitiques, marécageux	Favorable aux cultures constructions, travaux publics.	Dégradation des sols avec des zones de forte pente et érosions crée par le dénuement du sol ; Baisse de la production à cause de la baisse de fertilité et aux mauvaises pratiques agricoles
3	Hydrographie	Présence de nombreux cours d'eau permanent	Pratique de la pêche, de l'agriculture irriguée et réponses des besoins en eau des populations.	Insuffisance de couverture du réseau hydrographique, exploitation non contrôlée du sable fragilisant les berges, les cours d'eau subissent- le phénomène d'eutrophisation
4	Relief	Bas fonds, plaines, montagnes	Potentiel touristique important, bas fond pour les cultures, maraîchères,	Les terrains accidentés et les collines constituent un handicap
5	Faune	Faune riche et diversifiée	Source intarissable de protéines et d'origines d'origine animale	Les mauvaises pratiques de la chasse et la non maîtrise de l'élevage des espèces non conventionnels et la disparition progressive de certaines espèces.
6	Flore et végétation	Présence de forêt primaire, secondaire et tertiaire	Disponibilité des espèces médicinales et des produits forestiers non ligneux, du bois de chauffe et de matériaux de construction de base	La recherche de terres arables et les feux de brousse de même que l'exploitation illicite des espèces rares.
7	Agriculture	Dynamisme des populations	Terres arables et favorables à l'agriculture	Insuffisance de route et de voix d'accès aux zones de production, insuffisance de moyen de transport, absence d'une agence de transport.
8	Commerce	Hangar de PELA, Arrêt train de ZING	Permanences des acheteurs et revendeurs	Insuffisance des infrastructures marchandes, des voies d'accès et de communication
9	Artisanat	Raphia, rotin, palmier à huile, bambou de chine, forêt	Favorable à la fabrication des objets de culture et des objets d'art.	Inexistence de structure d'encadrement et de valorisation des arts et des métiers de l'art

De ce tableau on retient que la commune de NSEM est dotée d'un potentiel énorme et de ressources diversifiées dont l'exploitation connaît malheureusement d'énormes contraintes.

### **3.6. SYNTHÈSE DES RESULTATS DU DIAGNOSTIC**

#### **3.6.1. SYNTHÈSE DES RESULTATS DU DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL COMMUNAL**

Créée par Décret Présidentiel N° 95/082 du 24 Avril 1995, la Commune de NSEM qui dépendait d'abord de la Commune de Minta, a connu à sa tête depuis sa création trois (03) Maires.

##### **3.6.1.1. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

###### **➤ Organisation de la commune**

L'organisation de la Commune de NSEM repose sur l'organe délibérant qu'est le Conseil Municipal et l'Exécutif communal ayant à sa tête le Maire, secondé par ses adjoints. Le fonctionnement quotidien de la mairie de NSEM repose essentiellement sur les compétences d'un Secrétaire Général nommé par Arrêté du Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation. Un organigramme fixe les modalités de fonctionnement des divers services.

###### **➤ Conseil municipal**

###### **Présentation du conseil**

Le conseil municipal de NSEM qui est l'organe de délibération, compte 25 conseillers municipaux tous originaires de la localité. Il est constitué de 23 hommes (86,17%) et de 02 femmes soit (13,63%). Ce conseil municipal est organisé autour de trois commissions :

- La commission des infrastructures qui s'occupe de tous les travaux d'infrastructure de la commune (construction des infrastructures de développement de base, les routes, les ponts etc.) ;
- La commission des finances chargée des questions économiques et financières ;
  - La commission des affaires sociales, culturelles et sportives chargée de la réflexion sur les questions d'éducation, de santé, de loisirs, etc.
  - Pour défendre valablement ses intérêts, le conseil municipal est doté d'une expertise avérée dans plusieurs domaines et d'une certaine représentativité dans les différents secteurs sociaux ; dans chaque commission, les membres sont suffisamment outillés pour défendre valablement les projets de chaque secteur. On peut citer par exemple le domaine bancaire dans lequel exerce le Maire. Malgré les fonctions traditionnelles qu'occupent

plusieurs conseillers municipaux dans leurs chefferies, certains, du fait de leur fonction d'employés de l'état ou du privé, résident hors de la ville de NSEM ; ce qui n'impacte pas heureusement, négativement sur la tenue statutaire des conseils municipaux.

Le conseil tient quatre sessions ordinaires par an pour voter le compte administratif et le budget. En effet, quatre sessions sont prévues par an avec possibilité de convoquer des sessions extraordinaires ; mais uniquement deux sont régulièrement tenues. Pendant la session du budget prévisionnel, les commissions statuent sur les dossiers de leurs domaines de compétence et soumettent les conclusions des travaux en plénière pour approbation par l'ensemble du conseil réuni.

#### ➤ **Fonctionnement du conseil**

C'est en examinant les délibérations soumises au conseil par l'exécutif municipal que les conseillers municipaux exercent leurs fonctions de manière formelle lors des travaux de commissions. Cependant, la Commune de NSEM n'est pas encore passée de 03 à 05 commissions techniques pour faire face aux nouveaux enjeux de la décentralisation et des nouvelles stratégies de développement local comme prévue par les textes.

- a. la commission des finances,
- b. la commission des grands travaux et des infrastructures
- c. la commission des affaires sociales et de la promotion de la famille

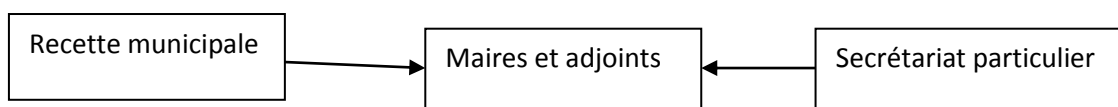
#### ➤ **L'exécutif communal**

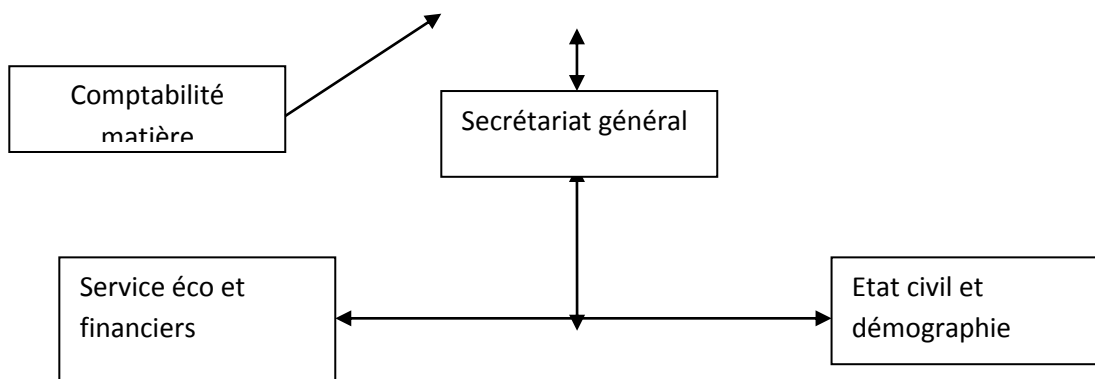
##### **Présentation de l'exécutif municipal et gestion des ressources humaines**

L'exécutif municipal est composé du maire et de deux adjoints. Le Maire actuel en la personne de M. DJOA BOYAM François, est par ailleurs ancien directeur adjoint du Centre de formation à l'administration municipale (CEFAM de Buea).

Sur le plan de la gestion des ressources humaines, le constat révèle que les tâches sont explicitement réparties entre le maire et ses adjoints de même que dans les autres services de la commune. La gestion repose en grande partie sur la personne du magistrat municipal dont les efforts en matière de recherche de solutions aux problèmes de la commune sont à relever. Certains adjoints quant à eux, brillent par leur absentéisme notoire, voir le refus de participer à la gestion des affaires de la commune ; pensant qu'ils sont là pour gérer les affaires financières. Or, le seul ordonnateur reste le maire.

**Figure 1 : Organigramme ajusté de la commune de NSEM**





La Commune de NSEM connaît un grand manquement dans la mise en œuvre de son organigramme. Le Maire est l'ordonnateur de l'ensemble des activités menées au sein de la commune. Il est secondé par le Receveur municipal en ce qui concerne les activités de recouvrement, le paiement des factures et des créances. Les tâches sont également bien définies entre le Maire et ses adjoints même, s'il faut remarquer que le Maire est la première personne à contacter pour tous les grands dossiers et dans tous les domaines de la vie de la commune. Notons que les agents communaux sont affectés selon les besoins à tous les travaux de la commune. Les relations verticales et horizontales entre les différents services ne sont pas précisées.

Quant au Secrétaire général, il est chargé de l'animation de l'ensemble de l'activité administrative liée à la gestion de la municipalité.

#### ➤ Personnel de la commune

Le personnel est composé de 05 personnes constituées de manœuvres et d'employés de bureau qui généralement touchent entre 30.000 FCFA et 70.000 FCFA

**Tableau 26 : Liste du personnel de la commune**

N°	Noms et prénoms	Date de naissance	Date de recrutement	Diplôme	Type de contrat	Fonction	Salaire mensuel
1	S.G.	-	-	-	-	S.G.	-
2	MEBANGA Nestor	-	2005	-	Agent déc.	Chef atelier	47.334
3	EBOCK AKOUTOULOU	-	2003	-	Agent déc.	Chef sec. hg.	47.334

4	SAVOM Victor	-	2005	-	Agent déc.	gardien	29.242
---	--------------	---	------	---	------------	---------	--------

La commune de Nsem ne dispose pas d'un SG permanent. Celui qui assume l'intérim actuellement est SG de la commune de BATCHENGA, ancien SG de Nsem. L'ensemble du personnel est originaire de la zone, pour une moyenne d'âge d'environ 35 ans. Malgré les efforts du maire, le personnel actuel semble ne pas avoir toutes les qualités techniques et organisationnelles pour faire face aux nouveaux enjeux de la décentralisation et du développement local. L'urgence d'une formation et d'un recyclage de ce personnel s'impose.

➤ **Gestion du personnel**

Le personnel de la mairie de NSEM est régit dans son ensemble par le code du travail. Ce travail est essentiellement assuré par le Secrétaire général de la Mairie. Le reste du personnel n'ayant aucune formation.

En ce qui concerne le travail proprement dit, il est rarement planifié et les tâches sont quasiment distribuées au quotidien. Il n'existe pas un profil de carrière spécifique à la Commune de NSEM. Le recrutement du personnel reste discrétionnaire et le mode d'avancement est fonction de l'ancienneté et/ou du reclassement suite à un concours interne et dont la décision est arrêtée par une commission paritaire d'avancement.

➤ **Formations reçues en tant que conseiller**

Les conseillers de NSEM ont reçu une formation du GTZ qui est, comme nous l'avons souligné, un partenaire de la commune dans le cadre du projet d'appui au développement local. Cependant, on peut relever qu'au vue du degré d'implication de ceux-ci dans la gestion des affaires de l'institution, cette formation n'est pas suffisamment assimilée. D'un autre côté, on peut assimiler ces lacunes au manque de moyen de leur mise en œuvre.

➤ **Congés et avancements**

Les congés annuels sont réglementés par le code de travail et le décret N°78/484 du 09 novembre 1978. La durée des congés est d'un jour ouvrable et demi par mois de service effectif pour les agents régis par le code de travail, soit 18 jours ouvrables par an. Au congé principal de ces agents, s'ajoutent les majorations pour ancienneté à raison de deux jours

ouvrables par tranche de cinq ans d'ancienneté et les majorations pour mères salariées en raison de deux jours ouvrables par enfant de moins de 06 ans vivant au foyer.

#### ➤ **Communication commune - population**

En dehors des quatre sessions ordinaires du conseil municipal qui permettent le transfert d'opinions des populations vers la commune à travers leurs conseillers, la communication entre la commune et ses populations reste très faible. En effet, aucune stratégie statutaire et opérationnelle n'est prévue pour informer la population. La communication se fait donc généralement de manière informelle au contact directe ou indirecte avec les communautés, par l'intermédiaire des chefs de village, par des réunions diverses, des échanges verbaux, par téléphone ou encore par des courriers transportés par des voitures de transport ou des motos pour les zones moins accessibles. Il existe cependant des tournées annuelles du maire et de son équipe pour échanges directs, sensibilisation et information (tournée de remerciement et présentation des secteurs d'activité).

#### ➤ **Commune et partenariats**

En matière de partenariat, on peut remarquer que la Commune de NSEM ne connaît pas une grande expérience. Il faut seulement mentionner les partenariats intercommunaux qu'elle entretient avec les communes environnantes et le FEICOM. Il existe néanmoins quelques relations que la commune entretient avec des personnes physiques et des ONG de développement qui à la longue pourraient être bénéfiques à l'émergence de la commune. L'avènement du PNDP avec le droit de tirage dont la Commune de NSEM a bénéficié, sera un argument de poids pour les partenaires et investisseurs qui seraient intéressés à cette commune malheureusement encore pauvre, mais jouissant pourtant de beaucoup de potentialités.

En plus des structures étatiques, la Commune de NSEM compte des partenariats formels et informels avec des associations, ONG internationales et des OAL dont les activités sont visibles avec la réalisation de quelques projets, des grands programmes et des projets internationaux et gouvernementaux tels que le PNDP, le PADC. Mais de manière générale on peut retenir que la Commune de NSEM fonctionne sous la tutelle du MINEPAT et du FEICOM. Elle est constituée de 02 chefferies de 2<sup>ème</sup> degré et 15 chefferies de 3<sup>ème</sup> degré qui la secondent dans son action. Plusieurs congrégations religieuses notamment : les catholiques, les adventistes et les musulmans, exercent leur culte en toute quiétude et convivialité au sein de la circonscription. Il faut préciser qu'elles n'ont pas de relation particulière avec le Maire ; certains de leurs membres peuvent en toute liberté y solliciter des services en tant que particulier.



### 3.6.1.2. GESTION DES RESSOURCES FINANCIERES

#### ➤ Situation financière de la commune

Le projet du budget pour l'exercice 2007 soumis à l'approbation du gouverneur de la Région du Centre a été voté et équilibré en recettes et en dépenses par le conseil municipal à la somme de 23 824 516 FCFA. Il faut remarquer que le budget de l'année 2007 a fait l'objet d'une gestion par deux équipes municipales. La première équipe a en effet géré 19 135 760 FCFA en recettes et en dépense. **Le compte administratif mis à la disposition des équipes de Fondation SAF ne ressortent pas les prévisions et les réalisations afin d'en dégager les écarts.** De manière globale on peut relever que les gestions des deux équipes municipales au cours de cette année se présentent comme suit : Gestion ancien Maire et ancien Receveur : Recettes : 10 816 380 FCFA, Dépenses : 8 319 380 FCFA Gestion nouveau Maire et nouveau Receveur : Recettes : 2 597 000 FCFA, Dépenses : 2 091 756 FCFA, Soit au total : en recettes :  $10\,816\,380 + 2\,597\,000 = 13\,413\,380$  FCFA, En dépenses :  $8\,319\,380 + 2\,091\,756 = 10\,411\,136$  FCFA.

En 2008 le budget de la Commune de NSEM était équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 31 750 000 FCFA. Par rapport à l'exercice précédent, il a connu une diminution en valeur absolue de 3 750 000 FCFA ; soit 10,56% en valeur relative. Par rapport à l'an dernier, cette diminution s'explique par l'engagement de la nouvelle équipe municipale, à « produire un budget réaliste et réalisable, dépouillé de toutes prévisions aléatoires susceptibles de nous éloigner de la ligne directrice que nous nous sommes fixés dans notre programme d'action », selon le maire de la Commune de NSEM.

En 2009 enfin, le budget a été équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 31 315 000 FCFA. Ce montant connaît une légère diminution par rapport à l'exercice précédent en valeur absolue de 435 000 FCFA, soit 0,13% de diminution en valeur relative. Il faut remarquer que, les recettes portées dans les budgets de 207 et 23008 se résument exclusivement en recettes de fonctionnement.

#### ➤ Politique de prévision budgétaire

Le conseil municipal se tient quatre fois par an en session ordinaire, soit une fois par trimestre, pendant une durée maximale de sept (7) jours. En cas d'urgence éventuellement signalée, une séance extraordinaire peut se tenir en cas de nécessité. Il est constitué actuellement de trois commissions techniques conformément aux lois N°2004/017 du 23 juillet 2004 d'orientation sur la décentralisation et l'article 30 de la loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes. La commission des finances, la

commission des grands travaux et des infrastructures, la commission des affaires sociales et du développement de la famille, dont les travaux sont restitués en plénière pour adoption. Le projet de budget ainsi adopté, sera en définitive soumis pour approbation au Préfet du Département de la Haute Sanaga par le maire de la Commune de NSEM.

➤ **Les recettes communales**

Les recettes de la commune de NSEM proviennent de : **Recettes fiscales** (Redevances forestières annuelles, Produits de l'impôt libératoire, Contribution des patentes, Contribution des licences, Centimes additionnels communaux). **Produits des taxes communales indirectes** (Taxe communale indirecte (tickets de marché). **Produits de l'exploitation du domaine et services communaux** (Location des meubles, salle des fêtes, camions et immobiliers).

➤ **Les Dépenses communales (Matières et fournitures consommées) :**

Fournitures de bureau, Abonnement ou publication, Frais d'imputation des tickets, Dépenses d'état civil (Registres livrets), Carburant et lubrifiants, Entretien des bâtiments communaux, Achat de matières et fourniture pour consommation ; **Transports consommés** (Transport conseillers municipaux, Transport magistrats municipaux adjoints, Transport secrétaire général, Transport receveur municipal, Transport déplacement définitif (décès, retraites), **Services consommés**, Frais de poste et télécommunications, Frais de missions, Frais de location des véhicules, Honoraires versés, Frais de fête officielles et cérémonies. **Frais du personnel** : Salaires de base et traitements bruts, Indemnités, Cotisation CNPS, Provisions pour avancements, Pension retraites du personnel, Frais du personnel temporaire, Frais d'indemnité de stage, Autres frais d personnel. **Subventions versées** : Subventions aux établissements sanitaires et scolaires. **Transferts versés** : Participation au fonctionnement du service provincial des communes, Participation au fonctionnement du CEFAM, Participation au fonds de contre partie de la coopération internationale décentralisée, Tutelle, Autres transferts versés (ACVC, AMAC, etc.). **Autres charges et pertes diverses** : Indemnités de cession (conseil municipal), Frais de réception à l'occasion du conseil municipal, Indemnités des membres des commissions du conseil municipal, Indemnités de fonctionnement aux magistrats municipaux, Indemnités de réception des magistrats municipaux, Primes d'assurance des magistrats municipaux, adjoints et personnels, Autres primes d'assurance (incendies, vols...), frais de colloques et séminaires, Frais d'inhumation des corps abandonnés, Frais funéraires du personnel permanent, Fonctionnement de la recette municipale. **Dépenses d'équipement et d'investissement** : Emprunt à long et moyen terme. **Remboursement des autres dettes à long et moyen termes** : Dettes à

cours terme au bénéfice du FEICOM. **Matériel immobilier** : Matériel de réparation des engins et véhicules hors services ; Matériel et autres services techniques ; Matériel d'entretien des bâtiments communaux ;

➤ **Analyse de la gestion financière de la commune**

La gestion financière de la Commune de NSEM relève des attributs du Maire et du receveur municipal. Cependant, la mauvaise tenue des documents et la mauvaise organisation du travail, entravent souvent le déroulement des opérations de recouvrement des recettes ; influençant à cet effet les prévisions du budget communal.

La situation des trois derniers comptes administratifs consultés, présente des excédents budgétaires. Les taux d'exécution sont respectivement de 31,78% ; 06,31% et de 21,16%. Ces taux bas sont dus à un système de recouvrement quasi inexistant ne permettant pas à la commune de réaliser d'une manière satisfaisante son budget.

**Tableau : Situation générale des comptes administratifs 2007, 2008 et 2009**

Situation générale	2007		2008		2009	
<b>Total recettes</b>		<b>10.816.380</b>		<b>12.711.823</b>		<b>22.431.623</b>
<b>Total dépenses</b>				<b>11.744.374</b>		<b>21.006.737</b>
<b>pourcentage</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>

Le tableau ci-dessus présente une situation de recouvrement très inférieure aux estimations. Ce recouvrement qui présage une situation de sous recouvrement entraînant par la même occasion la diminution des recettes. Les dépenses quant à elles présentent une courbe relativement descendante

➤ **Analyse des Recettes des trois dernières années**

Recettes	2007	2008	2009
<b>Fonctionnement</b>	<b>10.816.380</b>	<b>12.711.823</b>	<b>12.531.624</b>
<b>Investissement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9.899.999</b>

Au regard des chiffres délivrés en 2008, les recettes de fonctionnement restent plus ou moins équilibrés avec les recettes d'investissement. Il ressort cependant un assez grand écart en 2009 qui est de 15 882 282 FCFA.

Ce déficit de 10.100.100 FCFA est en réalité un reste à recouvrer au trésor public pour le financement des travaux de construction du marché périodique de PELA. Cette somme qui représente le reliquat du financement du ministère du commerce, n'était pas encore perçue par le Receveur municipal à la clôture des écritures de l'exercice 2009.

Ces recettes d'investissement ont été nulles au cours des deux premiers exercices. Du fait que la commune tire l'essentiel de ces recettes de l'extérieur et très peu de ces propres ressources. C'est par exemple le cas de 44 000 000 du FEICOM n'ont pas été reversés, le recouvrement est également faible et les 34 672 361 comme subvention de l'Etat aux Communes n'a pas été reversée.

Toutefois, elles ont augmenté d'environ de 08% en moyenne entre 2008 et 2009. Contrairement aux recettes extérieures qui ont régressé. en 2009 grâce au partenariat entre la Commune de NSEM et le Ministère du Commerce qui va lui octroyer un financement d'un montant de 20.000.000 FCFA pour la construction du marché périodique de PELA. Au cours des années à venir, le transfert des compétences et des ressources du processus de la décentralisation va certainement booster ces recettes d'investissement.

Les recettes propres de la commune sont essentiellement basées sur les recettes fiscales et les taxes communales indirectes.

Toutefois, pour les recettes fiscales comme pour les taxes communales indirectes, les recouvrements en année 2009 ont largement été supérieurs qu'en 2007 et 2008, soit environ une augmentation respective de 1 402 940 et de 11 335 640 par rapport à l'année 2008.

### ➤ **Analyse des dépenses des trois dernières années**

Les dépenses ont dans l'ensemble toujours été plus consacrées au fonctionnement qu'à l'investissement. Ce qui n'est pas le cas avec les dépenses d'investissement qui ont diminué de 11,67% en 2008 et considérablement augmenté de 40,62% en 2009 mais de manière globale on enregistré des régressions par rapport à 2007. Contrairement donc à ces budgets réalisés, la commune opte actuellement pour l'investissement à outrance qui selon l'exécutif devrait impulser le développement local.

Concernant les dépenses de fonctionnement, la grande partie est liée au paiement du personnel et à l'équipe municipale.

La commune bien que participant peu à des subventions aux tiers a consacré moins de 5% de ces dépenses de fonctionnement en 2008 d'après les éléments chiffrés mis à notre disposition, contrairement aux dépenses d'entretien du patrimoine communal qui a résorbé 4 881 121 en 2007.

**Tableau : Dépenses d'investissement des trois dernières années 2007, 2008 et 2009**

Nature des dépenses	2007	2008	2009
<b>Engins</b>	-	-	-
<b>Bâtiments</b>	-	-	-
<b>Equipements divers</b>	<b>2 530 488</b>	-	<b>20 879 711</b>
<b>Terrains</b>	-	-	-
<b>Emprunts</b>	-	-	<b>9 279 032</b>

Cependant, les dépenses pour des engins n'ont pas été enregistrées au cours des trois dernières années il n'en est rien pour ce qui concerne les investissements sur le bâtiment au cours des trois dernières années. Il est cependant nécessaire de mentionner que l'investissement sur les équipements divers est quitté de 2 530 488 à 20 879 711A au cours des trois dernières années. La commune a finalement concédé en 2009 a des emprunts à hauteur de 9 279 032.

➤ **Les possibles améliorations**

Le fonctionnement d'une commune repose essentiellement sur des recettes fiscales, les taxes communales directes et indirectes et les autres taxes telles que la taxe foncière. Il serait donc urgent sinon très urgent de relever le niveau de recouvrement des recettes prévisionnelles budgétaires par : la lutte contre l'incivisme fiscal auprès des contribuables, des estimations budgétaires irréalistes, l'enregistrement préalable à la mairie des versements effectués par les contribuables auprès du receveur , l'annulation de la pratique des dépenses liquidées mais non ordonnancés, le renforcement de la collaboration entre la commune et l'autorité administrative, service des impôts et les forces de maintien de l'ordre.

➤ **FONCTIONNEMENT DES SERVICES**

Le secrétariat général, le bureau de l'Etat civil, le bureau d'assiette, le bureau de la gare routière, la menuiserie municipale, le receveur municipal et le bureau d'hygiène sont les principaux services communaux que l'on retrouve dans la commune de NSEM en dehors de

l'exécutif et du conseil municipal. De manière générale, l'organigramme de service mis en place ne reflète pas le fonctionnement constaté sur les lieux. La structure actuelle des services crée des doublons et des violations des domaines de compétence et d'activité. L'exemple du bureau des assiettes qui se retrouve à cheval entre le domaine de compétence du receveur municipal et le premier ordonnateur des dépenses qui est le maire. De même que la confusion qui existe quant aux responsabilités au niveau du service financier.

## **Services, missions, personnels et matériel**

### **❖ Le service d'état civil et de la démographie**

Ce service a pour mission de dresser les actes de naissance, de mariage et de décès enregistrés ainsi que de faire une statistique de la population. Actuellement, une personnes en ont la charge. Les activités de façon ramassée s'articulent autour de la publication des bans de mariages qui sont généralement célébré les samedis. Aussi il existe des communications venant des mairies étrangères faisant des demandes des pièces officielles telles que les actes de naissance. Il s'agit donc pour le service de faire des recherches et de transmettre les données à travers les consulats. Dans ce service on note un besoins de formation notamment en archivage et gestion des documents. Le service d'état civil et démographie est aussi confronté aux usagers qui insistent de faire des erreurs qui se plaignent très souvent des erreurs constatés sur la rédaction des noms ou autres information nécessaire comme partout ailleurs.

### **❖ Service financier**

Ce service est principalement chargé de renforcer les capacités de production, de recouvrement, de suivi et de contrôle des dépenses. Le matériel qui y est utilisé est constitué des factures de décharge et des quittances. Il convient aussi de signaler que ce service fonctionne par rapport aux marchés périodiques. Les populations se plaignent du fait que les recouvreurs ne soient pas toujours de bonne moralité dans la mesure où ils perçoivent les droits de place dans certains marchés sans remettre les tickets.

### **❖ Le cabinet du Maire**

Il s'agit ici du secrétariat particulier du maire. Sa mission consiste à recevoir la population, d'introduire les personnes à travers les demandes d'audience préalablement établies pour rencontrer le maire et de les orienter en fonction de leurs besoins.

Le matériel qui y est utilisé est constitué d'un ordinateur, une imprimante, deux bureaux, de parafeurs, une série de classeurs. Le travail dans cette section est fait sous les ordres et la vigilance du maire.

### ❖ Le secrétariat général

C'est le service qui assure la coordination de tous les autres services présentés ci-dessus. Il s'assure en plus de la préparation des dossiers courant et gère le personnel. Il est garant des affaires administratives de la commune. Il ressort cependant que les services communaux fonctionnent à l'anarchie, il se dégage un chevauchement et parfois violation des domaines de compétence entre les différents agents.

#### 3.6.1.3. PATRIMOINE COMMUNAL

Le patrimoine de la commune est constitué de quelques infrastructures dont un immeuble abritant la menuiserie municipale, une pro pharmacie, le marché de pela, un hôtel de ville en construction, deux matériels roulants en panne, un groupe électrogène 40 KVA et un matériel complet d'une menuiserie moderne.

##### ➤ Les bâtiments

Les locaux abritant la commune sont une propriété personnelle du maire. Il a construit ce bâtiment, encore en bon état, en 2006.

##### ➤ Matériel roulant

L'ensemble du matériel roulant est dans un état dérisoire et se présente ainsi qu'il suit :

**Tableau 30 : Liste du matériel roulant disponible**

Désignation	Numéros d'immatriculation	Date d'acquisition	Etat de fonctionnement
Un camion benne (IVECO)	-	2003 (financement Feicom)	en panne
Pick-up double cabine	-	1997(financement Feicom)	Sur calle

#### 3.6.1.4. GESTION DES RELATIONS

En plus des structures étatiques, la Commune de NSEM compte des partenariats formels et informels avec des associations, ONG internationales et des OAL dont les activités sont visibles avec la réalisation de quelques projets, des grands programmes et des projets internationaux et gouvernementaux tels que le PNDP, le PADC. Mais de manière générale

on peut retenir que la Commune de NSEM fonctionne sous la tutelle du MINEPAT et du FEICOM. Elle est constituée de 02 chefferies de 2<sup>ème</sup> degré et 15 chefferies de 3<sup>ème</sup> degré qui la secondent dans son action. Plusieurs congrégations religieuses notamment : les catholiques, les adventistes et les musulmans, exercent leur culte en toute quiétude et convivialité au sein de la circonscription. Il faut préciser qu'elles n'ont pas de relation particulière avec le Maire ; certains de leurs membres peuvent en toute liberté y solliciter des services en tant que particulier.

### **3.6.1.5. AXES DE RENFORCEMENT DE LA COMMUNE**

Les potentialités de la commune de NSEM en tant qu'institution sont légions.

#### **➤ Sur le plan institutionnel**

Il ressort de la collecte des données que la commune de NSEM entretient de très bons rapports avec l'autorité administrative en place. Les entretiens menés avec les services déconcentrés de l'état en place montrent que le maire fait les efforts afin de d'impliquer tous les sectoriels dans la gestion des affaires courant et de développement. Des rencontres sont avec les sectoriels notamment de l'agriculture et de l'élevage, il ressort que le maire les fait appel très souvent pour des sollicitations des services en rapport avec leur domaine de compétence.

#### **➤ Sur le plan des relations humaines**

Les corps de métiers identifiés à savoir les commerçants, les coiffeurs, les tailleurs, les motos taximen, les revendeuses ont reconnu que la mairie fournit des efforts considérables pour assurer une cohésion. Le bât blesse lorsqu'il s'agit de traiter des questions des taxes et des impôts. Quelques conflits sont enregistrés de part et d'autres. Les mototaxis pour leur part ont un gros problème de paiement de l'impôt libératoire ; ce qui ne permet pas à la mairie de recouvrer totalement les fonds susceptible de l'aider à combler le déficit financier dont elle fait face depuis toujours.

La commune de NSEM en tant qu'espace et désormais cheville ouvrière de développement est dotée également d'une grande diversité humaine, infrastructurelle et biophysique.

#### **➤ Sur le plan humain.**

La commune de NSEM est constituée d'une grande population d'environ 15000 Habitants. Elle est composée de plusieurs sensibilités ethniques à savoir : les bamvélés, les baboutés, les bavecks, et les pygmées, et des allogènes essentiellement fonctionnaires et commerçants. On note une représentation socio professionnelle des fils et filles de la zone dans la vie active disséminé dans l'ensemble des communautés. Ainsi la commune regorge



plus d'une centaine de maçons qualifiés et de menuisiers, plusieurs électriciens, et d'enseignants du primaire et du secondaire, etc. Aussi, le développement au sein des villages des structures d'initiatives communautaires fait émerger un certain nombre de qualification à travers des appuis techniques et financiers. Il est tout aussi important de noter le potentiel humain fourni par les services publics et parapublic de l'état.

➤ **Sur le plan infrastructurel**

La commune de NSEM compte dans le domaine de l'enseignement des établissements du maternel, du primaire en matériaux définitifs en matériaux semi définitifs et en matériaux provisoires. On dénombre des établissements de l'enseignement secondaire général avec une capacité d'accueil relativement important.

Dans le domaine de la Santé, la commune de NSEM compte une structure hospitalière dont l'équipement est objectivement réaliste.

➤ **Sur le plan Biophysique**

Etant posé sur un plateau, la commune de NSEM est arrosée par un vaste réseau hydrographique. Il existe aussi de nombreuses carrières de pierres, sables et latérites, des lacs ; une forêt diverse et riche en espèces animales et végétales ; un climat à quatre (04) saisons favorable à deux campagnes culturales par an pour les vivriers, l'existence de quelques étendues de terres cultivables et très fertiles, la présence d'importants marécages pouvant supporter les cultures de contre saison (maraîchers).

**Contraintes et solutions envisageables**

Les contraintes au développement de la Commune ainsi que leurs solutions envisageables sont relevés dans les secteurs d'activités clés :

**Tableau : Contraintes et solutions envisageables de l'institution communale**

Domaine	Contrainte	Solutions envisageables
<b>Gestion du personnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence d'un plan et d'un profil de carrière ;</li> <li>- Insuffisance d'un personnel qualifié ;</li> <li>- Mauvaise gestion des compétences et de rémunération ;</li> <li>- Insuffisance de formation ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration et respect d'un plan et d'un profil de carrière ;</li> <li>- Recrutement d'un personnel qualifié ;</li> <li>- Redéfinition du fichier de gestion des compétences et des rémunérations ;</li> <li>- Organisation des séances de formation notamment en gestion des ressources humaines, financiers,</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de séance de recyclage ;</li> <li>- gestion aut centré sur la seule personne du maire.</li> </ul>	<p>informatiques...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recyclage du personnel ;</li> <li>- Implication des membres du conseil communal dans la gestion des affaires courant de la commune.</li> </ul>
<b>Gestion des ressources financières</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion floue de recouvrement ;</li> <li>- Insuffisance de recouvrement des taxes ;</li> <li>- Absence d'un système de contrôle et de suivi des taxes ;</li> <li>- Faible taux d'exécution du budget prévisionnel ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation des plusieurs équipes de recouvrement et routine de celles-ci ;</li> <li>- Mise sur pied d'un système de recouvrement et application des sanctions aux contrevenants ;</li> <li>- Mise sur pied d'un Plan d'Investissement Annuel (PIA) réaliste.</li> </ul>
<b>Gestion des ressources patrimoniales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vétusté du matériel roulant de la commune ;</li> <li>- Absence d'une fourrière municipale ;</li> <li>- Absence d'un garage municipal ;</li> <li>- Absence de personnel qualifié dans la gestion des ressources patrimoniales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Achat d'un matériel roulant adéquat ;</li> <li>- Création d'une fourrière municipale ;</li> <li>- Création d'un garage municipal ;</li> <li>- Formation et recyclage d'un personnel en gestion des ressources patrimoniales.</li> </ul>
<b>Gestion des services</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non respect scrupuleux de l'organigramme de la commune;</li> <li>- Chevauchement dans les domaines d'activité et de compétence des membres ;</li> <li>- Gestion aut centrée sur la personne du maire ;</li> <li>- Mauvaise gestion des compétences au sein des services.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Redéfinition des tâches et des rôles pour un respect de l'organigramme et une division professionnelle du travail ;</li> <li>- Arrêt des cas d'ingérence dans les services par certains agents sauf cas de force majeur ;</li> <li>- Redéfinition d'un profil de carrière.</li> </ul>

### 3.6.2. DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE LOCAL

L'économie de la Commune de la commune de NSEM est essentiellement basée sur l'activité agricole le petit élevage étant embryonnaire. Le Développement de l'Economie Locale passera nécessairement par le renforcement de l'outil de production agricole, la modernisation du système d'élevage afin de passer à un élevage intensif avec des structures d'exploitation modernisées.

#### ❖ L'Education :

En tant que cheville ouvrière de tout développement et par conséquent de toute production de richesse et d'emploi, l'éducation des jeunes de la commune de NSEM occupe une place

centrale. Il s'agira de renforcer l'éducation des jeunes à travers la construction des salles de classe et l'acquisition d'un matériel didactique adéquat au lycée technique. L'affectation d'un personnel enseignant de qualité constitue aussi une priorité pour atteindre les objectifs.

#### ❖ **Agriculture :**

Les principales cultures devant soutenir l'économie de la Commune sont le café, la banane plantain, le cacao, Palmier à huile, les produits forestiers non ligneux (PFNL). Il faut aussi noter les produits issus des champs à l'instar du pistache, de, l'arachide, du manioc, du macabo etc. Un modèle de développement sera créé par une organisation des producteurs de la filière et la création d'une structure faitière qui organisera toutes les activités connexes devant soutenir d'autres secteurs de l'économie.

#### ❖ **Elevage :**

L'état des lieux présente une activité en plein essor avec quelques éleveurs isolés qui produisent une quantité assez négligeable du point de vue de la demande. Pour relever le défi qui interpelle les acteurs de ce secteur il sera judicieux de moderniser l'appareil de production et diversifier les espèces à élever. La pratique de l'élevage des espèces non conventionnel (aulacodiculture, caviaculture, achatiniculture, lapiniculture...) va par exemple apporter une réponse à l'offre en protéines d'origine animale et résoudre par la même occasion le problème de braconnage et de disparition des espèces. Il sera donc judicieux de mettre un accent sur l'accompagnement par le sectoriel d'élevage à la mise en œuvre d'un élevage moderne avec utilisation des races améliorées.

#### ❖ **Petites et Moyennes Entreprises :**

Pour pallier le problème de la pauvreté et participer à la création des ressources et de l'emploi, il est prévu l'appui et l'accompagnement de certains jeunes sur la base de leurs expériences, au montage et suivi des requêtes de financement adressées à certaines organisations telles que le PACA, PIAASI, le PAJER-U. d'autres jeunes passeront par des formations professionnalisantes.

#### ❖ **Commerce :**

Le véritable frein au développement de l'économie local en ce qui concerne le petit est le manque de voie d'accès dans les zones de production avec l'absence d'une gare routière. La commune de NSEM ne comptant que quatre marchés périodiques, les denrées alimentaires pourrissent dans les villages éloignés et les champs.

**Tableau : définition des actions à mener pour le Développement de l'Economie Locale**

<b>SECTEUR</b>	<b>ACTIONS A PROMOUVOIR</b>	<b>BENEFICIAIRES</b>	<b>SOURCES DE FINANCEMENT POTENTIELLES</b>
<b>Education</b>	-Construction des salles de classe ; -affectation d'un personnel enseignant de qualité ; -équipement du lycée technique	<b>Populations</b>	<b>MINEDUB, Commune, Partenaires</b>
<b>Agriculture</b>	<b>10 pépinières de 10 000 plants de banane plantain</b>	<b>1 000 jeunes</b>	<b>Commune, Partenaires</b>
	<b>05 pépinières de 1000 plants palmiers à huile</b>	<b>500 jeunes</b>	<b>Commune, Partenaires</b>
	<b>50 Ha de maïsiculture</b>	<b>10 GIC</b>	<b>MINADER (programme maïs), Partenaires</b>
	<b>Culture des bas fonds</b>	<b>500 jeunes</b>	<b>MINADER, Commune, Partenaires</b>

Elevage	20 élevages modernes des espèces conventionnelles	20 GIC jeunes	PACA, PAJER-U
	20 élevages modernes des espèces non conventionnelles (aulacodiculture, achatiniculture, caviaculture, lapiniculture...)	20 GIC jeunes	MINEPIA-PAPENOC, Partenaires
Commerce	Création et construction de 15 marchés dans les villages	Les populations	Commune, Partenaires
	Construction d'une gare routière	Les populations	Commune, Partenaires
	Organisation de la commercialisation des produits du banane plantain, palmier à huile et le cacao	150 GIC	Planteurs Commune
Poste et Télécommunications (NTIC)	Ouverture d'une Télé boutique	50 jeunes	PIAASI

### 3.6.3. PRINCIPAUX PROBLEMES ET BESOINS IDENTIFIES ET CONSOLIDES PAR SECTEUR

N°	SECTEURS	PROBLEMES	PRINCIPALES CAUSES	PRINCIPAUX EFFETS	BESOINS IDENTIFIES
1	Agriculture	Faible Production agricole	Absence d'encadrement ; Sous exploitation des terres arables par endroit; Insuffisance des terres cultivables Mauvaises pratiques culturales Mauvaise organisation des producteurs ;	Faible revenu Faible investissement	Encadrement agricole Organisation des producteurs Financement des microprojets Vulgarisation de nouvelles pratiques agricoles
2	Elevage, pêches et industries animales	Faible productions animales et halieutiques	Habitudes ; Insuffisance d'encadrement ; Divagation des bêtes ;	Carence des protéines animales ; Manque à gagner ;	Encadrement technique Organisation et structuration des Producteurs ; Appui aux exploitants des élevages des espèces conventionnels et non conventionnels Diversification des ressources et introduction des espèces améliorées
3	Domaines et affaires foncières	- Litige foncier - Difficulté de contrôle et de gestion des terres - pas de délimitation du centre urbain ; - Pas de plan d'urbanisation	Mauvaises délimitations Faible intervention de l'Etat	Querelles intestines Individualisme Faible coopération inter familiale et inter village Pas de développement	Lotissement à usage résidentiel ; Délimitation des villages ; Délimitation de l'espace urbain ; Voirie urbaine ; Plan d'urbanisation ; Plan de lotissement ;
4	Développement urbain et habitat	Cadre de vie non approprié	Mauvaise organisation de l'habitat Pas de plan d'urbanisation	Dispersion de la population Accès difficile aux services sociaux disponibles	Plan sommaire d'urbanisme
5	Environnement et protection de la nature	- Pollution des eaux et de	Pêche avec les produits chimiques	Maladies décès	Etude d'impact environnemental sommaire

		l'environnement			Constitution des comités de vigilance
6	Forêt et faune	Exploitation anarchique des ressources forestières et fauniques	- exploitation illicite des ressources ligneuses et fauniques - recherche facile du gain -famine ; -pauvreté	Effet de serre ; Changements négatifs de climat Faible production agricole Dégradation de la terre suivie de la baisse des rendements	Création d'une forêt communale de production Lutte contre le sciage sauvage illicite Reboisement des espaces vides
7	Administration territoriale, décentralisation et maintien de l'ordre	Accès difficile aux services publics et insécurité dans certains villages	- centre administratif excentré Les populations n'ont pas été consultées Limitation des ressources	Insécurité des populations ; Faible intervention des forces de l'ordre	Construction des services publics
8	Education de base	Conditions d'éducation de base précaires Insuffisance d'infrastructure d'éducation maternelle, et primaire insuffisant ; Insuffisance du personnel qualifié	- mauvais état des infrastructures - insuffisance des enseignants - absence d'écoles maternelles	Mauvais résultats au CEP Dislocation des ménages	Création et construction des écoles maternelles ; Réfection et équipement des EP de d'NSEM
9	Enseignement secondaire	Accès difficile aux enseignements secondaires	- Inexistence des CETIC ; -absence des écoles de formation ; -Absence des écoles de spécialisation et de professionnalisation	Arrêt précoce de l'école Pas d'élite intellectuelle de demain	Création et construction des CETIC Construction et équipement des écoles de spécialisation et de professionnalisation
10	Enseignement supérieur	Difficultés d'accès à l'enseignement supérieur	Faible revenu Faible accès aux enseignements secondaires	Pas d'Elite intellectuelle de demain	Culte de l'excellence
11	Santé publique	Santé précaire	- éloignement des centres de santé - insuffisance du personnel -Pas d'hygiène de vie	Mortalité élevée	-création, Construction et équipement des CSI dans les villages nécessaires ; -promotion et valorisation de la médecine non conventionnelle
12	Eau et énergie	Difficulté d'accès à l'eau potable et à l'électricité	- mauvaise organisation et mésentente - faible revenu - insuffisance des puits et forages - sources non entretenues et non aménagées	Maladies d'origine hydrique Taux élevé de mortalité	-extension du réseau électrique jusqu'à la station d'eau ; -Réfection des puits et forages non fonctionnels ; -Recherche de financement pour une adduction d'eau dans la Commune ; -Construction des forages équipés
13	Travaux publics	Réseau routier insuffisant et non entretenu Mauvais état de certains ponts	- non entretien des routes - pas de comité des routes - non intervention de l'état	Faible organisation des populations ; Individualismes Non intervention de l'Etat	Erection de certaines pistes en routes départementale ; Construction des ouvrages d'art et des pistes rurales
14	Affaires sociales	Difficulté d'encadrement des personnes vulnérables	- moyens financiers limités - ignorance des procédures	Mort précoce,	Création et construction d'un CSO à NSEM ;
15	Promotion de la femme et de la famille	Faible épanouissement de la fille et de la	- absence de foyers et centres de promotion de la femme et fille	Faible participation des femmes au développement	Construction et équipement d'un CPFF à NSEM Mise en place d'un fonds

		femme	- ignorance	Aliénation	rotatif.
16	Jeunesse	Faible épanouissement des jeunes	- pas de structures d'encadrement - l'élite n'accorde pas d'importance aux jeunes - désobéissance des jeunes.	Exode rural les jeunes ne se responsabilisent pas	Financement de l'installation des jeunes ; Appui/accompagnement à la recherche des financements au PAJER-U ; PIAASI ;
17	Sport et éducation physique	Difficulté d'accès aux aires de jeu et de loisirs.	- manque d'infrastructures de sports et de loisirs. - Absence de promoteurs et manque d'organisation.	Faible épanouissement des jeunes Exode rural	Construction des aires de jeu Appui/organisation des championnats des vacances ;
18	Transport	Difficulté de déplacement des populations	- manque de moyens de locomotion Non entretien des ponts, -absence d'une agence de transport	Faible fréquentation de la Commune ; Faible investissement ;	-Organisation du transport ; -Construction d'une gare routière et ouverture d'une agence
19	Emploi et formation professionnelle	Difficulté d'accès des jeunes à l'emploi et à la formation professionnelle	Faible intervention de l'Etat	Faible implication au développement	Formation et création des emplois pour jeunes
20	Petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat	Difficulté de transformation des produits de récolte	Faible regroupement des populations Individualisme Faible revenu	Manque à gagner Pertes après récolte	Promotion des métiers informels ; Organisation des secteurs de production existants
21	Recherche scientifique et innovations	Difficulté d'accès aux produits des résultats de recherche	Ignorance Faible intervention des services d'agriculture au sein de la Commune	Faibles rendements Faible revenu Faible investissement	Semences et technologies de production améliorées
22	Tourisme	Absence de tourisme	Limitation des potentiels sites touristiques Pas d'initiative	Faible développement du milieu	Identification et classification des sites touristiques
23	Culture	Perte des valeurs culturelles traditionnelles	- absence d'initiateurs et d'animateurs. - négligence des jeunes. - non appropriation de la tradition orale.	Dépravation des mœurs Non affirmation de soi	Redynamisation de la culture locale ; Organisation des journées de culture
24	Mines et développement industriel	Difficulté d'exploitation des carrières de sable et les rochers	Pas d'initiatives Enclavement des zones concernées	Manque à gagner	Identification de potentielles carrières exploitables
25	Commerce	Difficulté de commercialisation des produits	- absence de marchés périodiques. - manque d'organisation des producteurs. - individualisme.	Faible revenu des populations découragement	Création, construction et organisation des marchés périodiques
26	Poste et télécommunication	Difficulté d'accès des populations aux NTIC	- accès difficile aux différents réseaux Pas d'électricité	Sous information	Création d'un centre multi média
27	Travail et sécurité sociale	Pas de profil de carrière et insécurité des travailleurs	Ignorance ;	Précarité au Troisième âge	Encadrement des populations par le sectoriel du travail Inscription des planteurs à la CNPS
28	Communication	Faible communication entre les parties prenantes au développement de la Commune	Faible intervention des conseillers Absence d'un programme de communication à l'Institution communale	Faible développement de la Commune	Mise en place d'un système de communication à la Mairie
29	Institution communale	Faible intervention de l'Institution	- Insuffisance des ressources humaines et	Pauvreté dans les villages	Renforcement du personnel de la Commune et formation

		communale	financières - Patrimoine inexistant - Relations peu développée	Faible développement de l'économie Exode des populations	Développement du patrimoine communal Amélioration des recouvrements des taxes
--	--	-----------	--	---	--

## 4. PLANIFICATION STRATEGIQUE

### 4-1 VISION ET OBJECTIF DU PCD

*« A l'horizon 2035, la commune de NSEM est un pôle d'attraction majeur, une cité prospère et propice à la création tant à la création d'emplois qu'à la redistribution des richesses ».il s'agit de :*

- *Améliorer l'offre en infrastructure de développement de base ;*
- *Booster l'économie locale ;*
- *Créer un climat favorable à l'investissement pourvoyeur d'emplois ;*
- *Assurer la pérennité de la paix, de la stabilité et de la cohésion sociale.*

Les ressources jusque là disponibles ne permettant malheureusement pas de mettre en œuvre tous ces projets à court terme, le combat consistera de manière efficace à améliorer la qualité des services au niveau de l'institution communale. Il s'agira également de consolider l'économie locale de même que les capacités des membres des différents services. Le renforcement de la gouvernance à tous les niveaux d'intervention, la recherche de nouveaux partenaires au développement, la poursuite du recrutement d'un personnel qualifié, l'amélioration de la gestion et financière. L'espoir est que grâce à cette nouvelle vision exprimée en projets et consignée dans le présent document, la Commune de NSEM sera désormais à la hauteur de sa réputation en terme d'ambition et de projets à réaliser.

### 4.2. PRESENTATION DES 28 CADRES LOGIQUES

Le Cadre Logique est un outil de programmation qui aide à mettre en adéquation les projets identifiés et les ressources mobilisables dans le temps, sur la période de planification en tenant compte de la vision de développement, des possibilités financières, de la commune ou de la région. Il montre l'objectif global du plan, les programmes, les projets et leurs objectifs spécifiques, les résultats et les activités du programme. En plus, le cadre logique incorpore les indicateurs objectivement vérifiables pour mesurer la réalisation des objectifs fixés dans les conditions politiques, sociales et économiques supposées pendant la période du plan.

Les tableaux ci-dessous dénommés « Tableaux Synoptique de Planification (TSP) ou Cadre Logique (CL) » présentent les résultats de cette étape du processus. Ces cadres logiques ont été élaborés suivant la planification par la méthode dite PIPO (Planification des interventions par Objectifs). Celle-ci consiste à mettre des conditions préalables pour que certaines activités se réalisent pour atteindre les résultats (intermédiaires) qui conduisent aux objectifs spécifiques lesquelles concourent à la réalisation de l'objectif global.



Stratégie		Indicateurs objectivement vérifiables et Source de vérification		Suppositions
Niveau	Formulation	Indicateurs	Sources	
<b>Objectif supérieur (Millenium)</b>	<p>Réduire l'extrême pauvreté des populations en milieu rural à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-améliorer l'offre en infrastructure de développement de base à 85% au moins à l'horizon 2035;</li> <li>-améliorer l'autonomie financière et la création d'emplois à 85% au moins à l'horizon 2025 ;</li> <li>- développer les structures d'encadrement au moins à 85% à l'horizon 2035 ;</li> <li>-assurer un développement durable avec la conservation de 99% des espèces et la gestion durable des sols à l'horizon 2035</li> <li>-améliorer le fonctionnement de l'institution communale à l'horizon 2035.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 99% des objectifs sectoriels consignés dans le PCD sont atteints en 2035 ;</li> <li>-rang occupée par la commune de NSEM dans le classement de la gouvernance au Cameroun en 2035;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-rapports d'enquêtes</li> <li>-Rapports sectoriels ;</li> <li>-rapport d'évaluation du DSCE ;</li> <li>-comptes administratifs et rapports financiers de la commune ;</li> </ul>	

<b>Objectif global ou objectif du développement</b>	Assurer une croissance économique, une autonomie financière, des emplois stables et permanents en vue de lutter contre la pauvreté à l'horizon 2035	Taux de croissance économique et nombre d'emplois stables créés	Rapport d'évaluation de la situation de référence des 28 secteurs et du développement rural de l'arrondissement de NSEM	
<b>Objectif de développement 1</b>	<b>Améliorer l'offre en infrastructure de développement de base de la commune et en équipement de l'ordre de 80% au moins en 2035</b>			
	<b>Formulation</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Sources</b>	<b>Suppositions</b>
<b>Objectifs 1</b>	Assurer une éducation de qualité à travers le renforcement des structures d'accueil et d'encadrement des élèves et du personnel enseignant dans les structures scolaires en 2035	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ratio élèves par salles de classe et élèves/enseignants ;</li> <li>▪ % de réussite scolaire ;</li> <li>▪ Taux de scolarisation ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport des activités des sectoriels (MINEDUB, MINSEC, MINSUP) ;</li> <li>▪ Enquête auprès des ménages ;</li> </ul>	Les populations et parties prenantes adhèrent à la dynamique de changement en vue d'améliorer l'offre en éducation au sein de la commune.
	Favoriser l'accès à l'eau de qualité de 98 % de la population en 2035	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ratio population/ point d'eau,</li> <li>▪ taux de maladie hydrique ;</li> <li>▪ nombre de forages construits et fonctionnels ;</li> <li>▪ nombre d'abonné au réseau scanwater.</li> <li>▪ Distance moyenne à parcourir par les populations jusqu'au point d'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Enquête auprès des ménages ;</li> <li>▪ Rapports sectoriels (MINEE)</li> <li>▪ Rapport d'activités de la commune de NSEM</li> </ul>	Les populations et parties prenantes adhèrent à la dynamique de changement en vue d'améliorer l'offre hydraulique au sein de la commune.
	Améliorer la couverture en énergie électrique dans la commune de 85% en 2035	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de ménages connectés au réseau électrique AES/Sonel</li> <li>▪ Nombre de Kilomètres de réseau MT/BT réalisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport d'activités de la commune de NSEM ;</li> <li>▪ Enquête auprès des ménages ;</li> <li>▪ Rapport sectoriel (MINEE)</li> </ul>	Les populations et parties prenantes adhèrent à la dynamique de changement en vue d'améliorer l'offre en énergie électrique au sein de la commune.

	faciliter l'accès aux soins de santé et améliorer l'offre de soins de santé de 95% de la population en 2035	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre d'habitants desservis une structure de santé adéquate (ratio population centre de santé) ;</li> <li>▪ Qualité et quantité de l'offre de soins (ratio population médecin)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport d'activités de la commune de NSEM</li> <li>▪ Rapport des activités du sectoriel ;</li> <li>▪ Enquête auprès des ménages ;</li> </ul>	Les populations et parties prenantes adhèrent à la dynamique de changement en vue d'améliorer l'offre en santé de soins au sein de la commune.
<b>Objectif de développement 2</b>	<b>Amélioration de l'autonomie financière, des revenus des populations et la création d'emplois auprès de 90% de la couche de la population active en 2035</b>			
<b>Objectifs spécifique2</b>	Favoriser la sensibilisation, l'organisation, la structuration et la formation de 90% des organisations de producteurs (OP) agropastorale en 2025	Nombre d'agriculteurs sensibilisés, organisés, structurés et formés aux techniques culturales et d'élevage modernes et à la gestion durable des terres	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Enquête auprès des ménages ;</li> <li>▪ Rapport d'activités de la commune de NSEM</li> <li>▪ Rapport des activités De la DD MINADER ;</li> </ul>	Les populations et parties prenantes adhèrent à la dynamique de changement en vue de booster la production et créer les emplois
	Appuis et subventions divers aux OP et production de 95 % du potentiel agricole réel en 2025	Volume d'appuis divers et de subventions accordés aux OP	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Enquête auprès des ménages ;</li> <li>▪ Rapport d'activités de la commune de NSEM</li> <li>▪ Rapport des activités De la DD MINADER ;</li> </ul>	Les populations et parties prenantes adhèrent à la dynamique de changement en vue de booster la production et créer les emplois
	Développer à 80% les structures d'encadrement des producteurs à l'horizon 2025	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de postes agricoles, GIC créés ;</li> <li>ratio surface cultivée/ actif agricole ;</li> <li>▪ Personnel d'encadrement permanent ;</li> <li>▪ Degré de maîtrise des statistiques et de la pluviométrie agricole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Enquête auprès des ménages ;</li> <li>▪ Rapport d'activités de la commune de NSEM</li> <li>▪ Rapport des activités De la DD MINADER ;</li> </ul>	Les populations et parties prenantes adhèrent à la dynamique de changement en vue de booster la production et créer les emplois
	Moderniser l'appareil de production agricole et Améliorer à 85% les revenus des populations de la commune de	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rendements obtenus par spéculation et par hectare,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Enquête auprès des ménages</li> <li>▪ Rapport d'activités de la commune de NSEM</li> <li>▪ Rapport des activités des sectoriels</li> </ul>	Les populations et parties prenantes adhèrent à la dynamique de changement en vue de booster la production et créer les emplois

	NSEM à l'horizon 2025			
	Améliorer la productivité de 80% du potentiel réel d'élevage à travers la modernisation de l'appareil de production en élevage des espèces conventionnelles et non conventionnelles à l'horizon 2025	Nombre d'agriculteurs sensibilisés, organisés, structurés et formés aux techniques culturales et d'élevage modernes et à la gestion durable des terres	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapports d'activités de la commune de NSEM ;</li> <li>▪ Rapport des activités du sectoriel (MINEPIA)</li> </ul>	Les populations et parties prenantes adhérent à la dynamique de changement en vue de booster la production et créer les emplois
<b>Objectif de développement 3</b>	<b>Développer les structures d'encadrement, de sport et de loisir, de culture et améliorer le cadre de vie social de la commune de NSEM</b>			
<b>Objectifs spécifiques 3</b>	Favoriser l'insertion de 90% de femmes et 95% de jeunes dans les activités socio-professionnelles à l'horizon 2035	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de centres d'apprentissage des métiers pour les jeunes créés (centre de jeunesse et d'animation)</li> <li>▪ Nombre de jeunes encadrés dans le programme et de projets d'encadrement et de développement (PAJER-U, PIFMAS, CNJ etc.)</li> <li>▪ Nombre de jeunes subventionnées et suivis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Enquête auprès des ménages</li> <li>▪ Rapport d'activités de la commune de NSEM</li> <li>▪ Rapport des activités des sectoriels</li> </ul>	Les populations et parties prenantes adhérent à la dynamique de changement en vue d'améliorer en encadrement des jeunes et personnes vulnérables dans le but de l'amélioration du cadre de vie
	Améliorer à 90% l'encadrement psychomoteur des populations en 2035	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre d'infrastructures sportives et de loisirs créées et fonctionnelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport d'activités de la commune de NSEM</li> <li>▪ Rapport des activités des sectoriels</li> </ul>	Les populations et parties prenantes adhérent à la dynamique de changement en vue d'améliorer en encadrement des jeunes et personnes vulnérables dans le but de l'amélioration du cadre de vie
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Insérer les 98% de personnes vulnérables dans les activités socioprofessionnelles à l'horizon 2035</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de centres d'apprentissage des métiers pour les jeunes créés (centre de jeunesse et d'animation)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Enquête auprès des ménages</li> <li>▪ Rapport d'activités de la commune de NSEM</li> <li>▪ Rapport des activités des sectoriels</li> </ul>	Les populations et parties prenantes adhérent à la dynamique de changement en vue d'améliorer en encadrement des jeunes et personnes vulnérables dans le but de l'amélioration du cadre de vie

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réduire à 01% la consommation et l'abus des stupéfiants et d'alcool à l'horizon 2035 dans la commune à l'horizon 2035</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de campagne de sensibilisation</li> <li>▪ Nombre de personnes réprimées</li> <li>▪ Textes réglementaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Enquête auprès des ménages</li> <li>▪ Rapport d'activités de la commune de NSEM</li> <li>▪ Rapport des activités des sectoriels</li> </ul>	Les populations et parties prenantes adhèrent à la dynamique de changement en vue d'améliorer en encadrement des jeunes et personnes vulnérables dans le but de l'amélioration du cadre de vie
	Intensifier la lutte contre les IST/SIDA et réduire le taux de prévalence à 1% à l'horizon 2035	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de centres de promotion de la femme et de la famille construits dans la commune de NSEM.</li> <li>▪ Nombre de campagne de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Enquête auprès des ménages</li> <li>▪ Rapport d'activités de la commune de NSEM</li> <li>▪ Rapport des activités des sectoriels</li> </ul>	Les populations et parties prenantes adhèrent à la dynamique de changement en vue d'améliorer en encadrement des jeunes et personnes vulnérables dans le but de l'amélioration du cadre de vie
<b>Objectif de développement 4</b>	<b>Conservation et protection de l'environnement</b>			
<b>Objectifs spécifiques 4</b>	<p> limiter à 98% la destruction du couvert végétal à l'horizon 2025</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre d'arbres laissés par Ha de terre cultivée ;</li> <li>▪ Surfaces reboisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport des sectoriels ;</li> <li>▪ Evaluation du PUGT</li> <li>▪ Rapport de la commune de NSEM ;</li> </ul>	Les populations adhèrent au processus de conservation et de protection de l'environnement
	<p> limiter à 98% la pollution à l'horizon 2025</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Taux d'utilisation des produits chimiques ou des pesticides</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport des sectoriels ;</li> <li>▪ Rapport de la commune de NSEM ;</li> </ul>	Les populations adhèrent au processus de conservation et de protection de l'environnement
	<p> Valoriser 85% des potentialités touristiques à l'horizon 2035</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de sites touristiques identifiés et viabilisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport des sectoriels ;</li> <li>▪ Rapport de la commune de NSEM ;</li> </ul>	Les populations adhèrent au processus de conservation et de protection de l'environnement
	<p> Améliorer le cadre de vie des populations à l'horizon 2035</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ pourcentage de ménages disposant de latrine améliorées ;</li> <li>▪ Nombre de bac à ordures existant dans les quartiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport des sectoriels ;</li> <li>▪ Rapport de la commune de NSEM ;</li> <li>▪ Enquêtes auprès des ménages</li> </ul>	Les populations adhèrent au processus de conservation et de protection de l'environnement
	<p> Limiter le braconnage à l'horizon 2035</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Taux de braconnage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport des sectoriels ;</li> <li>▪ Rapport de la commune de NSEM ;</li> </ul>	Les populations adhèrent au processus de conservation et de protection de l'environnement

<b>Objectif global ou objectif du développement 5</b>	<b>Améliorer le fonctionnement de l'institution communale</b>			
<b>Objectifs spécifiques 5</b>	Améliorer de 85% la gestion des ressources humaines de la Mairie à l'horizon 2035	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de personnes qualifiées ou formées pour différents postes au sein de la commune</li> </ul>		est réceptif aux propositions d'amélioration des performances de l'institution communale
	Améliorer de 85% le mécanisme de collecte des finances propres de la Mairie à l'horizon 2035	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Taux de recouvrement des recettes propres</li> </ul>	Rapports de la Mairie	est réceptif aux propositions d'amélioration des performances de l'institution communale
	Améliorer de 95% la gestion des relations entre la commune et ses partenaires à l'horizon 2035	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de partenaires de la commune</li> </ul>	Rapports de la Mairie	est réceptif aux propositions d'amélioration des performances de l'institution communale
	Améliorer de 90% le patrimoine communal à l'horizon 2035	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Taux d'investissement de la commune ;</li> </ul>		est réceptif aux propositions d'amélioration des performances de l'institution communale
<b>Résultats (Axes stratégiques) par secteur</b>				
<b>Agriculture et Développement Rural</b>	<p>1.1. Les capacités des producteurs ont été renforcés et les agriculteurs ont été organisés, structurés et appuyés.</p> <p>1.2. Le volume de production a augmenté et la commercialisation des produits agricoles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Organisation des mini-foires (02) par an agricoles ;</li> <li>❖ organisation des filières par la construction de 05 (MANDJOUCK, MEKON I, MBONG, NSEM) marchés de commercialisation des produits agricoles ;</li> <li>❖ Construction d'un magasin de stockage des produits et de commercialisation des intrants agricoles ;</li> <li>❖ renforcement des capacités des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport du sectoriel MINADER (statistiques agricoles)</li> <li>▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ;</li> <li>▪ Rapport de la commune</li> </ul>	Les populations sont dynamiques et acceptent de mettre en œuvre les nouvelles acquisitions théoriques et pratiques apprises lors des formations et renforcement des capacités

	<p>est organisée</p> <p>1.3. les techniques culturales sont améliorées et l'accès aux intrants est facilité</p> <p>1.4. Des magasins de stockage sont construits et sont fonctionnelles</p> <p>1.5. L'évacuation des produits est facilitée</p> <p>1.6. Les GIC, OP et associations sont réorganisées et sensibilisés.</p> <p>1.7. Le suivi technique des éleveurs est effectif</p>	<p>GICs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ mise en place des champs semenciers (cacao, café, palmier à huile, riz pluvial, tubercules, maïs, soja, arbres fruitiers, maraichères)</li> <li>❖ construction des magasins de stockage des produits</li> <li>❖ mise en place de 07 brigades phytosanitaires (MEKON I, ESSONG, MBONG, BANDJA, NSEM, PELA, MEKON IV)</li> <li>❖ ouverture de pistes :</li> </ul> <p>-ESSONG-MEKON IV : 9km</p> <p>-MEYENE-MEKON I : 15km</p> <p>-NSEM-MBENDA : 12km</p> <p>-MANDJOUCK-BANDJA: 3km</p> <p>-NSEM-MEYANE-SO'O NDENE: 12km</p> <p>-ESSONG-MEBANGA: 8km</p> <p>-ASSECK-MBON-SO'O-NDENE: 9km</p> <p>-NYENG-MBENDA: 11km</p> <p>-NSEM-MANDJOUCK-ZING: 15 km</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ professionalisation des GICs (60);</li> </ul>		
<p><b>Elevage, pêches et Industries animales</b></p>	<p>2.1-Nombre de fermes créées et emplois permanents pourvus;</p> <p>2.2-Cheptel par période et par espèce amélioré;</p> <p>2.3-niveau de revenu de personnes et des ménages pratiquant l'activité ;</p> <p>2.4. nombre</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Organisation des ventes groupées ;</li> <li>❖ Formation en technique de production d'alevins et en élevage intensif</li> <li>❖ Construction et équipement de la «Maison de l'éleveur»</li> <li>❖ Organisation des journées d'échange entre les acteurs des filières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport du sectoriel MINEPIA ;</li> <li>▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ;</li> <li>▪ Rapport de la commune</li> </ul>	<p>Les populations sont dynamiques et acceptent de mettre en œuvre les nouvelles acquisitions théoriques et pratiques apprises lors des formations et renforcement des capacités</p>

	d'organisation de producteurs mis sur et fonctionnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Vulgarisation du Journal « La voix du paysan et du document « 100 fiches technique »</li> <li>❖ Renforcement de l'encadrement technique et du suivi (affectation des chefs de poste zootechnique en nombre suffisant)</li> <li>❖ mise sur pied de 15 fermes de multiplicateurs et 15 fermes d'engraisateurs de porcs Subvention et Appuis aux éleveurs des espèces non conventionnels et autres espèces</li> </ul>		
<b>Domaine des Affaires foncières</b>	<p>3.1.-plan d'utilisation de la terre élaborée ;</p> <p>3.2.-sommier communal ;</p> <p>3.3- nombre de titres foncières élaboré;</p> <p>3.4-litiges liées à la gestion de la terre diminuée ;</p> <p>3.5-égalité de genre à l'accès aux terres effectif ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Constitution du patrimoine foncier par les experts ;</li> <li>❖ Elaboration du sommier communal ;</li> <li>❖ création et entretien de la voirie municipale</li> <li>❖ Sensibilisation des demandeurs des titres foncières</li> <li>❖ Facilitation de l'accès aux titres foncières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport du sectoriel MINEPIA ;</li> <li>▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ;</li> <li>▪ Rapport de la commune</li> </ul>	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles sur les questions du domaine et des affaires foncières.
<b>Développement Urbain et Habitat</b>	<p>4.1- un cadre salubre est crée</p> <p>4.2-le plan d'urbanisation de la commune est mis sur pied</p> <p>4.3-la Promotion de l'habitat en matériaux locaux est effective à</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Aménagement de la voirie urbaine, déposer les bacs à ordures et sensibiliser les populations sur leur utilisation</li> <li>❖ Elaboration du plan d'urbanisation</li> <li>❖ Sensibilisation des populations sur les lois d'urbanisme;</li> <li>❖ Promotion de la qualité de l'habitat</li> <li>❖ Promotion de la construction en matériaux locaux ;</li> <li>❖ Construction et équipement d'une briqueterie communale ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport du sectoriel MINDUH ;</li> <li>▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ;</li> <li>▪ Rapport de la commune</li> </ul>	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles sur les questions du développement urbain et de l'habitat.



	travers les constructions	❖ Promotion sur les techniques d'aménagement des latrines		
<b>Environnement et protection de la Nature</b>	5.1-Espaces verts créés 5.1-Décharges publiques créée 5.3-Recyclage des déchets ménagers avec trie pour fabrication du fumier mis sur pied 5.4-études d'impact environnemental réalisé 5.5-Education des populations sur la nécessité de protéger l'environnement menée	❖ création d'un espace vert ❖ création d'une décharge publique ❖ Recyclage des déchets ménagers avec trie pour fabrication du fumier ❖ Education des populations sur l'hygiène et salubrité ; ❖ Création des clubs d'amis de la nature dans les différentes structures scolaires et étatiques ; ❖ Aménagement des toilettes publiques	▪ Rapport du sectoriel ; ▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ; ▪ Rapport de la commune	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles sur les questions de l'environnement et de la protection de la nature.
<b>Faune et Forêt</b>	6.1. populations sensibilisées et éduquées sur les impacts et implications de la destruction de la faune et de la forêt notamment l'approche du développement durable	❖ Sensibilisation et éducation des populations sur le développement durable ; ❖ mise sur pied d'une forêt communautaire ; ❖ création d'une pépinière municipale ; Reboisement de la commune	▪ Rapport du sectoriel ; ▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ; ▪ Rapport de la commune	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles sur les questions de faune et forêt.
<b>Administration Territoriale, Décentralisation et Maintien de l'Ordre</b>	7.1. maintien de l'ordre assuré  7.2.-zones vulnérables et à risque identifié et maîtrisée  7.3.-La gestion administrative de la Commune est améliorée	❖ Coaching de la Commune. ❖ Opérationnalisation de l'organigramme, élaboration et mise en œuvre d'un plan de formation du personnel et des Conseillers municipaux ; ❖ Coaching de la Commune sur la gestion, la mobilisation et la sécurisation des recettes communales ; ❖ Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation et de sécurisation des recettes communales ; ❖ Construction d'une Auberge municipale ;	▪ Rapport du sectoriel ; ▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ; ▪ Rapport de la commune	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.

		Construction du marché municipal.		
<b>Education de Base</b>	<p>8.1.-Nouvelles écoles primaire et maternelles créées, construites, équipées et fonctionnelles ;</p> <p>8.2.-anciens bâtiments réhabilités ;</p> <p>8.3. logements d'astreinte construits ;</p> <p>8.4.-Personnel enseignant qualifié affecté</p> <p>8.5.-Fournitures scolaire disponibles ;</p> <p>8.6.-Equipement (tables bancs, etc.) assuré ;</p> <p>8.7. points d'eau et latrines construits ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ construction de 18 salles de classe pour 03 écoles primaires ;</li> <li>❖ réfection de 25 salles de classe ;</li> <li>❖ 06 logements d'astreinte par école ;</li> <li>❖ 540 table-bancs pour 18 salles de classe ;</li> <li>❖ 15 points d'eau pour 15 écoles ;</li> <li>❖ 15 blocs-latrines pour 15 écoles ;</li> <li>❖ 2 blocs pour deux EM (MBENDA, NSEM) ;</li> <li>❖ -deux points d'eau pour les 2 EM ;</li> <li>❖ Création, construction et équipement de 05 EP avec deux points d'eau ;</li> <li>❖ création, construction et équipement de deux blocs maternels ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport du sectoriel ;</li> <li>▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ;</li> <li>▪ Rapport de la commune</li> </ul>	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.
<b>Enseignement Supérieur</b>	<p>9.1- fichier d'identification des diplômés du supérieur de la localité crée.</p> <p>9.2- l'accès aux enseignements supérieurs par l'attribution des bourses pour les élèves méritants facilité ;</p> <p>9.3- parents Sensibilisés sur l'importance de financer les études supérieures de leurs enfants</p> <p>9.4- parents des plus démunis appuyés</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ fichier d'intellectuels ;</li> <li>❖ bourse scolaires ;</li> <li>❖ Sensibilisation des parents ;</li> <li>❖ appui aux parents ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport du sectoriel ;</li> <li>▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ;</li> <li>▪ Rapport de la commune</li> </ul>	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.
<b>Enseignement Technique</b>	<p>10.1-Création et construction de nouveaux établissements (CETIC,</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ transformation du CES en lycée ;</li> <li>❖ Création, construction et équipement d'un CETIC ;</li> <li>❖ construction et équipement de 06</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport du sectoriel ;</li> <li>▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ;</li> <li>▪ Rapport de la commune</li> </ul>	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles

	lycées d'enseignement général, CES) ; 10.2. Affectation du personnel enseignant 10.3. disponibilité de fournitures scolaire assurée 10.4. Equipement (tables bancs, etc.) assuré 10.5. points d'eau et latrines construits et fonctionnels	salles de classe ; ❖ Construction des logements d'astreinte dans les établissements secondaires.		orientations sectorielles.
<b>Santé Publique</b>	11.1. 04 CSI créés, construits et équipés (PELA, MANDJOUCK, MEKON I, MEBANGA) 11.2. incinérateur disponible et fonctionnel au CMA 11.3. campagnes de sensibilisations effectuées sur la prévention des maladies d'origine hydrique ; 11.4. cuisines, buanderies, magasins, logement d'astreintes construits au CMA et dans les CSI ; 11.5. Populations informées, éduquées et sensibilisées en matière d'IST/VIH/SIDA, paludisme, Sante communautaire etc. 11.6. Equipement de structures en motocyclettes et bouteilles d'oxygènes 11.7. latrines construites et fonctionnelles dans	❖ créer, construire 04 CSI ❖ Achat d'un incinérateur ❖ mise sur pied d'une fosse de gestion des DASRI ❖ campagne de sensibilisation ❖ Construction de cuisines, buanderies, magasins, logements d'astreinte ❖ fourniture des structures de bouteilles d'oxygène, Moto, ❖ Information, Education et Communication (IEC) en matière d'IST/VIH/SIDA, paludisme, santé de reproduction, santé communautaire etc. ❖ construction de trois latrines ❖ construction de trois puits d'eau ❖ achat d'une plaque solaire (Energies renouvelables) ❖ 04 groupes électrogènes ❖ achat d'une ambulance ❖ équipement des structures construites (frigos, lits)	▪ Rapport du sectoriel ; ▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ; ▪ Rapport de la commune	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.

	<p>les CSI et le CMA ;  11.7. Trois puits d'eau construits et équipés  11.8. Promotion de l'énergie renouvelable au niveau du CMA assuré  11.9. CMA équipé d'un matériel roulant adéquat ;  11.10. CMA et CSI équipé d'énergie alternative ;  11.10. structures de santé équipé de frigos, lits etc.)</p>			
<b>Eau et Energie</b>	<p>12.1-Diminution des maladies d'origine hydriques  12.2-Faciliter l'accès à l'eau potable  12.3-Faciliter l'accès à l'énergie électrique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ équipement de la station scan water, d'un moteur électrique capacité et étendre le réseau d'adduction d'eau</li> <li>❖ Construction de 25 forages dans les villages</li> <li>❖ Construction de deux châteaux d'eau dans la ville de NSEM</li> <li>❖ Réhabilitation de 5 forages en panne et mise en place d'un comité de gestion des ouvrages</li> <li>❖ Electrification de la Commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport du sectoriel ;</li> <li>▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ;</li> <li>▪ Rapport de la commune</li> </ul>	<p>Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.</p>
<b>Travaux Publics</b>	<p>13.1. Routes et axes suivants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Axe MANDJOUCK-BANDJA 3km</li> <li>-Axe Pela-Ngong-Nsem 12km</li> <li>-Axe Mebanga-Mekon1-Nyeng-Nsem 14km</li> <li>-Axe Mandjouck-Nsem</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Reprofilage des axes</li> <li>❖ Ouverture de routes et de pistes rurales 25km</li> <li>❖ construction des ouvrages de franchissement</li> <li>❖ promotion des travaux (HIMO)</li> <li>❖ comité de gestion des routes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport du sectoriel ;</li> <li>▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ;</li> <li>▪ Rapport de la commune</li> </ul>	<p>Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.</p>

	<p>12km</p> <p>-Axe PELA-Ambane-Nyeng 12km</p> <p>-Axe Asseck-mbong-so'o ndene 8km</p> <p><b>13.2.axes suivants ouverts :</b></p> <p>-Axe So'o ndéné-Meyane-Nsem 12km</p> <p>-Axe Mekon4- Essong-MEBANGA 17km</p> <p>-Axe Meyene-Mekon1 15km</p> <p>13.3. nouvelles routes et pistes vers les bassins de production agricoles ouverts</p> <p>13.4. ouvrages et des points critiques entretenus</p> <p>13.5. ouvrages de franchissement construits ;</p> <p>13.6. Promotion des travaux de haute intensité de main d'œuvre (HIMO) assuré;</p> <p>13.7. comités de gestion des routes mis en place</p>			
<b>Affaires Sociales</b>	<p>14.1. personnes vulnérables et aux nécessiteux aidées et</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Construction et équipement d'un centre social à NSEM</li> <li>❖ identification, organisation des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport du sectoriel ;</li> <li>▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ;</li> <li>▪ Rapport de la commune</li> </ul>	<p>Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles</p>

	<p>secourues,</p> <p>14.2. centres sociaux construits, équipés et gérés,</p> <p>14.3. personnes nécessiteuses recensées</p> <p>14.4. Acquisition des appareillages</p> <p>14.5. construction et équipement d'un centre social.</p> <p>14.6. Sensibilisation, vulgarisation et formation des populations sur la prise en charge des personnes vulnérables</p> <p>14.8. Mise des ateliers de formation et insertion des groupes cibles</p> <p>14.9. Acquisition d'un vélo VTT</p>	<p>personnes vulnérables et mise en place d'un fonds pour prise en charge.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ construction et équipement d'un Centre d'accueil pour enfants abandonnés à NSEM</li> </ul>		orientations sectorielles.
<b>Promotion de la femme et de la famille</b>	<p>15.1. centre de promotion de la femme créée et équipé</p> <p>15.2. les femmes Intégrées dans la prise de décision</p> <p>15.3. Rôle social de la femme et son autonomie économique renforcé</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ création construction et équipement d'un centre de promotion de la femme à NSEM</li> <li>❖ formation des femmes aux AGR sur une période de 5 ans</li> <li>❖ Fonds pour prise en charge de femmes vulnérables ;</li> <li>❖ sensibilisation des population sur la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport du sectoriel ;</li> <li>▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ;</li> <li>▪ Rapport de la commune</li> </ul>	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.

	15.4.Participation effective de la femme à la vie publique et politique renforcée	non violence		
<b>Jeunesse</b>	<p>16.1. jeunes et de l'éducation citoyenne insérés et socio économiquement appuyés</p> <p>16.2. Encadrement des CNJC,</p> <p>16.3.groupes de jeunes sensibilisés et formés à la création, légalisation et gestion des associations et groupes ;</p> <p>16.4. centres multifonctionnels de promotion des jeunes construits et équipés,</p> <p>16.5. Animation socioculturelle, assurées etc.</p> <p>16.6. Alphabétisation menée</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ création et équipement des centres d'alphabétisation des adultes et jeunes non scolarisés</li> <li>❖ réhabilitation des centres d'alphabétisation existants</li> <li>❖ construction et équipement de bibliothèques municipales (NSEM, PELA)</li> <li>❖ Instauration d'une semaine culturelle dans tous les villages abritant les Ecoles Primaires</li> <li>❖ centre multifonctionnel pour les jeunes</li> <li>❖ Subvention aux jeunes par rapport aux appuis (PAJER-U)</li> <li>❖ Mise sur pied d'un Conseil Communal de la Jeunesse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport du sectoriel ;</li> <li>▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ;</li> <li>▪ Rapport de la commune</li> </ul>	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.
<b>Sport et Education Physique</b>	<p>17.1.infrastructures sportives en milieu scolaire et non scolaire construites et équipés,</p> <p>17.2.équipements sportifs d'apprentissage (paquet minimum aux établissements</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Construction d'un mini complexe sportif à NSEM</li> <li>❖ aménagement des aires de jeux ;</li> <li>❖ construction d'un stade communal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport du sectoriel ;</li> <li>▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ;</li> <li>▪ Rapport de la commune</li> </ul>	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.

	<p>scolaires) fournis</p> <p>17.3.groupes scolaires et extra scolaires : sport et jeu animés</p> <p>17.4.centres de formation créés,</p>			
<b>Transport</b>	<p>18.1.Secteur moto organisé</p> <p>18.2.Gare routière construite</p> <p>18.3.Gare pour moto construite</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ organisateur des transporteurs ;</li> <li>❖ construction de deux gares routières ;</li> <li>❖ aménagement des stationnements pour motos</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport du sectoriel ;</li> <li>▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ;</li> <li>▪ Rapport de la commune</li> </ul>	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.
<b>Emplois et Formation Professionnelle</b>	<p>19.1.SAR/SM construits et équipés</p> <p>19.2. centre professionnel d'encadrement des jeunes construits</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ création, construction et équipement d'une structure de formation en AGR (SAR/SM...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport du sectoriel ;</li> <li>▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ;</li> <li>▪ Rapport de la commune</li> </ul>	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.
<b>Petites et Moyennes Entreprises, Economie sociale et Artisanat</b>	<p>20.1. populations Sensibilisée sur les PME/PMI</p> <p>20.2.Populations Accompagné à la mise en place des PME</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ organisation, structuration et formation et renforcement des capacités des artisans ;</li> <li>❖ création d'une plate forme locale d'échange d'expérience entre les différents artisans ;</li> <li>❖ Création d'une structure de formation de nouvelles techniques de développement artisanale ;</li> </ul> <p>Organisation, appui et subvention des populations aux AGR en artisanat :</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport du sectoriel ;</li> <li>▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ;</li> <li>▪ Rapport de la commune</li> </ul>	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.
<b>Recherche scientifique et innovation</b>	<p>21.1 Climat favorable à l'innovation et à la recherche créée</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ organisation et formation des paysans chercheurs ;</li> <li>❖ structuration des corps de recherche ;</li> </ul> <p>vulgarisation des innovations</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport du sectoriel ;</li> <li>▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ;</li> <li>▪ Rapport de la commune</li> </ul>	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.



		agropastorales et piscicoles		
<b>Tourisme</b>	<p>22.1. populations sensibilisées, formées et éduquées sur la valorisation de sites touristiques (gare de ZING, Coline de MEGBEYA, bac de la SANAGA à MBENTENG, la SANAGA)</p> <p>22.2.- un complexe multifonctionnel construit à NSEM ;</p> <p>22.3.-des auberges construits à NSEM, MEKON I, ZING, MBENDA)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Inventaire et valorisation durable des potentialités touristiques ;</li> <li>❖ Aménagement et gestion des sites touristiques</li> </ul> <p>Construction et gestion des structures d'accueil</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport du sectoriel ;</li> <li>▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ;</li> <li>▪ Rapport de la commune</li> </ul>	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.
<b>Culture</b>	<p>23.1 infrastructures valorisées ;</p> <p>23.2. site aménagés ;</p> <p>23.3 cadres de développement des us et pratiques culturelles BAMVELE aménagé</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ construction et équipement d'une maison de la culture;</li> <li>❖ Appui à la promotion des festivals et organisation de spectacles locaux ;</li> <li>❖ Entretien des monuments et des sites ;</li> <li>❖ Centralisation des données relatives aux arts et à la culture ;</li> </ul> <p>Recensement, sauvegarde des rites, traditions et coutumes ainsi que leur promotion</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport du sectoriel ;</li> <li>▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ;</li> <li>▪ Rapport de la commune</li> </ul>	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.
<b>Mines et Développement Industriel</b>	<p>24.1. accès aux ressources naturelles maîtrisé et facilité</p> <p>2.4.2. techniques d'aménagement des bas fonds maîtrisé et</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Ouverture de 15km de piste d'accès vers les carrières de 25 Km</li> <li>❖ Acquisition du petit matériel pour l'exploitation des carrières de sable et Formation des groupes organisés (GIC, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport du sectoriel ;</li> <li>▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ;</li> <li>▪ Rapport de la commune</li> </ul>	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.

	praticué 24.3.potentiel minier naturel et minier de la commune (sable, argile et rochers)	les techniques d'aménagement des bas fonds		
<b>Commerce</b>	25.1.Marchés construits et équipés 25.2.Marchés périodiques organisé	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ construction d'un marché permanent à NSEM</li> <li>❖ construction de 25 hangars dans les marchés ;</li> <li>❖ construction de 5 magasins de stockage ;</li> <li>❖ construction de (5) latrines et de (5) points d'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport du sectoriel ;</li> <li>▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ;</li> <li>▪ Rapport de la commune</li> </ul>	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.
<b>Postes et Télécommunications</b>	26.1. antennes de communication téléphoniques installées 26.2.le service postal dans la commune et les villages est viabilisé	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Installation des antennes de communication téléphoniques supplémentaires ;</li> <li>❖ viabiliser le service postal dans les villages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport du sectoriel ;</li> <li>▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ;</li> <li>▪ Rapport de la commune</li> </ul>	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.
<b>Travail et Sécurité Sociale</b>	27.1.offre d'emplois et traitement des salariés temporaires, saisonniers ou définitifs améliorés	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Création d'entreprise</li> <li>❖ création de deux centres de formation des jeunes, femmes et personnes vulnérables sur les AGR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport du sectoriel ;</li> <li>▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ;</li> <li>▪ Rapport de la commune</li> </ul>	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.
<b>Communication</b>	28.1.Radio communale installée 28.2.Radios communautaires installées 28.3.Antennes de relais installées	Création d'une radio communautaire avec relais à la CRTV ; Formation de jeunes qualifiés et volontaires au TIC	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport du sectoriel ;</li> <li>▪ Rapport d'enquête auprès des ménages ;</li> <li>▪ Rapport de la commune</li> </ul>	Les populations, les acteurs et les parties prenantes s'adaptent aux nouvelles orientations sectorielles.
<b>Activités</b>				
	<b>Formulation</b>	<b>Moyens /stratégies (intrants)</b>	<b>Coûts TTC (FCFA)</b>	
<b>SECTEUR 01 : AGRICULTURE</b>				

<b>Activités1.1</b>	Organisation d'une mini foire agricole (organisation, primes et distribution du matériel agricole) 02 par an ;	Etude de faisabilité ; mobilisation des apports, recherche des partenaires techniques et financiers,	<b>1-Montant : 4 000 000</b>
<b>Activités1.2</b>	organisation des filières de commercialisation par la construction de 05 marchés (MANDJOUCK, MEKON I, MBONG, NSEM) marchés de commercialisation et de sécurisation des produits agricoles	Etude de faisabilité ; mobilisation des apports, recherche des partenaires techniques et financiers,	<b>2- Montant : 40 000 000</b>
<b>Activités1.3</b>	Construction d'un magasins de stockage des produits et de commercialisation des intrants agricoles	Etude de faisabilité ; mobilisation des apports, recherche des partenaires techniques et financiers,	<b>3- Montant : 10 000 000</b>
<b>Activités1.4</b>	Renforcement des capacités des GICs	Etude de faisabilité ; mobilisation des apports, recherche des partenaires techniques et financiers,	<b>4- Montant : 2 000 000</b>
<b>Activités1.5</b>	Mise en place de (10) champs semenciers (champs écoles) des spéculations dominantes (café, cacao, palmier à huile, etc.) ;	Etude de faisabilité ; mobilisation des apports, recherche des partenaires techniques et financiers,	<b>5- Montant : 9 000 000</b>
<b>Activités1.6</b>	Construction de magasin de stockage de produits	Etude de faisabilité ; mobilisation des apports, recherche des partenaires techniques et financiers,	<b>6- Montant : 45 000 0000</b>
<b>Activités1.7</b>	Mise en place de 05 brigades phytosanitaires (MEKON, ESSONG, MBONG, BANDJA, NSEM, PELA)	Etude de faisabilité ; mobilisation des apports, recherche des partenaires techniques et financiers,	<b>7- Montant : 35 000 000</b>
<b>Activités1.8</b>	Ouverture de pistes vers les bassins de production	Etude de faisabilité ; mobilisation des apports, recherche des partenaires techniques et financiers,	<b>8-Montant : 600 000 000</b>
<b>SECTEUR 02 : ELEVAGE, PECHE ET INDUSTRIES ANIMALES</b>			
<b>Activités 2.1</b>	Identification et mise en place des structures faitières et des producteurs	Etude de faisabilité ; mobilisation des apports, recherche des partenaires techniques et financiers,	<b>1- Montant : 1 000 000</b>

		financiers,	
<b>Activités2.2</b>	Organisation des ventes groupées ;	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports, recherche des partenaires techniques et financiers	<b>2- Montant : 1 500 000</b>
<b>Activités2.3</b>	Formation en technique de production d'alevins et en élevage intensif	sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports, recherche des partenaires techniques et financiers	<b>3- Montant : 2 000 000</b>
<b>Activités2.4</b>	Construction et équipement de la «Maison de l'éleveur»	sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports, recherche des partenaires techniques et financiers	<b>4- Montant : 15 000 000</b>
<b>Activités2.5</b>	Organisation des journées d'échange entre les acteurs des filières	sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports, recherche des partenaires techniques et financiers	<b>5- Montant : 2 000 000</b>
<b>Activités2.6</b>	Vulgarisation du Journal « La voix du paysan et du document « 100 fiches technique »	sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports, recherche des partenaires techniques et financiers	<b>6- Montant : 500 000</b>
<b>Activités2.7</b>	Renforcement de l'encadrement technique et du suivi (affectation des chefs de poste zootechnique en nombre suffisant)	sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports, recherche des partenaires techniques et financiers	<b>7- Montant : 500 000</b>
<b>Activités2.8</b>	Construction et équipement des bureaux de services de l'Elevage, des pêches et industries animales	Etude de faisabilité, mobilisation des apports, recherche des partenaires techniques et financiers	<b>8- Montant :15 000 000</b>
<b>Activités2.9</b>	Construction et équipement d'un centre de formation en élevage, pisciculture et apiculture	sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports,	<b>9-Montant : 25 000 000</b>

		recherche des partenaires techniques et financiers	
<b>Activités2.10</b>	Création d'une unité de fabrication et de vente de provende à NSEM	Etude de faisabilité, mobilisation des apports, recherche des partenaires techniques et financiers	<b>10-Montant : 25 000 000</b>
<b>Activités2.11</b>	Création de 15 étangs dans les 15 villages qui constitue la commune (espace communal)	Etude de faisabilité, mobilisation des apports, recherche des partenaires techniques et financiers	<b>11-Montant : 150 000 000</b>
<b>Activités2.11</b>	Subvention et Appuis aux éleveurs des espèces non conventionnels et autres espèces et construction de poulaillers, porcheries et ruches	sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports, recherche des partenaires techniques et financiers	<b>9-Montant : 500 000 000</b>
<b>SECTEUR 03 : DOMAINES ET AFFAIRES FONCIERES</b>			
<b>Activités 3.1.</b>	Constitution du patrimoine foncier par les experts ;	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>1- Montant : 5 000 000</b>
<b>Activités 3.2.</b>	création et entretien de la voirie municipale	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>2- Montant : 500 000 000</b>
<b>Activités 3.3.</b>	Sensibilisation des demandeurs des titres fonciers	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>3- Montant : 100 000</b>

<b>Activités 3.4.</b>	Facilitation de l'accès aux titres fonciers	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>4-Montant : 500 000</b>
<b>Secteur 4 : Développement urbain et Habitat</b>			
<b>Activités 4.1</b>	Aménagement de la voirie urbaine,	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>1- Montant : 2 000 000</b>
<b>Activités 4.2</b>	déposer les bacs à ordures et sensibiliser les populations sur leur utilisation	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>2- Montant : 2 500 000</b>
<b>Activités 4.3</b>	Elaboration du plan d'urbanisation	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>3- Montant : 45 000 000</b>
<b>Activités 4.4</b>	Sensibilisation des populations sur les lois d'urbanisme;	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>4- Montant : 50 000</b>
<b>Activités 4.5</b>	Promotion de la qualité de l'habitat	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>5- Montant : 50 000</b>
<b>Activités 4.6</b>	Promotion de la construction en matériaux locaux ;	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>6- Montant : 50 000</b>

<b>Activités 4.7</b>	Construction et équipement d'une briqueterie communale ;	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>7- Montant : 2 500 000</b>
<b>Activités 4.8</b>	Promotion sur les techniques d'aménagement des latrines	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>8-Montant : 50 000 000</b>
<b>SECTEUR 5 : ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DE LA NATURE</b>			
<b>Activité 5.1</b>	création d'un espace vert	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>1- Montant : 3 000 000</b>
<b>Activité 5.2</b>	création d'une décharge publique	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>2- Montant : 15 000 000</b>
<b>Activité 5.3</b>	Recyclage des déchets ménagers avec trie pour fabrication du fumier	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>3- Montant : 250 000</b>
<b>Activité 5.5</b>	Création des clubs d'amis de la nature dans les différentes structures scolaires et étatiques et mise en place du projet ville verte par la plantation des arbres aux abords de la commune	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>5-Montant : 5 000 000</b>
<b>Secteur 6 : Faune et Forêt</b>			
<b>Activité 6.1</b>	Sensibilisation et éducation des populations sur le développement durable et des bonnes pratiques de gestion durable des terres et la protection de la nature, organisation des luttes anti braconnages ;	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>1.9 000 000</b>

<b>Activité 6.2</b>	mise sur pied d'une forêt communale ;	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>2- Montant : 300 000 000</b>
<b>Activité 6.3</b>	création d'une pépinière municipale.	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>3- Montant : 500 000</b>
<b>Activité 6.4</b>	Reboisement et régénération de la forêt	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>4- Montant : 55 000 000</b>
<b>Activité 6.5</b>	Mise en place de 03 pépinières forestières pour le reboisement de la commune	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>5- Montant : 30 000 000</b>
<b>Activité 6.6</b>	Création des ZIGC (Zone d'intérêt synergétique à gestion communautaire	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>6- Montant : 10 000 000</b>
<b>Activité 6.7</b>	Sensibilisation, et éducation des populations sur le développement durable et des pratiques de gestion durables des terres	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>7- Montant : 10 000 000</b>
<b>Secteur 7 : Administration Territoriale, Décentralisation et Maintien de l'Ordre</b>			
Activité 7.1	Coaching de la Commune sur la gestion administrative et du patrimoine communal	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>1- Montant : 500 000</b>
Activité 7.2	Opérationnalisation de l'organigramme, élaboration et mise en œuvre d'un plan de formation du personnel et des Conseillers municipaux	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation	<b>2- Montant : 2 000 000</b>



		des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	
Activité 7.3	Coaching de la Commune sur la gestion, la mobilisation et la sécurisation des recettes communales	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>3- Montant : 500 000</b>
Activité 7.4	Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation et de sécurisation des recettes communales	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>4- Montant : 100 000</b>
Activité 7.5	Construction d'une Auberge municipale	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>5- Montant : 50 000 000</b>
Activité 7.6	Construction du marché municipal	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>6- Montant : 35 000 000</b>
<b>Secteur 8 : Education de Base</b>			
Activité 8.1	construction de 18 salles de classe pour 03 Ecoles Primaires créées mais non construites	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>1- Montant : 144 000 000</b>
Activité 8.2	Réfection de 25 salles de classe dans les Ecoles primaires construites	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>2- Montant : 112 500 000</b>
Activité 8.3	Construction de 06 logements d'astreinte par Ecole	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec	<b>3- Montant : 60 000 000</b>

		les bailleurs de fonds et les services techniques	
Activité 8.4	Equipement de 540 tables bancs pour 18 salles de classe	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>4- Montant :194 400 000</b>
Activité 8.5	construction de 15 points d'eau pour 15 écoles (EP et EM publiques et privées)	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>5- Montant : 120 000 000</b>
Activité 8.6	construction de 15 blocs latrine pour 15 écoles (EP et EM publiques et privées)	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>6- Montant : 52 500 000</b>
Activité 8.7	Construction et équipement de 02 Ecoles maternelles	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>7- Montant : 16 000 000</b>
Activité 8.8	Construction de 02 points d'eau pour les 02 Ecoles maternelles	Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>8- Montant : 16 000 000</b>
Activité 8.9	Création, construction et équipement de 05 EP avec point d'eau	Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>9- Montant : 16 000 000</b>
<b>Secteur 9: Enseignement Supérieur</b>			
Activité 9.1	Elaboration du fichier d'intellectuels de la localité de NSEM	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>1- Montant : 150 000</b>
Activité 9.2	Octroi de bourses scolaires	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation	<b>2- Montant : 2 500 000</b>

		des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	
Activité 9.3	Sensibilisation des parents sur la promotion de l'enseignement supérieure et la formation postsecondaire	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>3- Montant : 100 000</b>
<b>Secteur 10 : Enseignement Secondaire</b>			
Activité 10.1	Transformation du CES en Lycée et équipement	Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>1-Montant : 504 000 000</b>
Activité 10.2	Création et construction d'un CETIC au sein de la commune	Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>2- Montant : 75 000 000</b>
Activité 10.3	Construction et équipement de 06 salles de classe au CES de NSEM	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>3- Montant : 64 000 000</b>
Activité 10.4	Equiper des Etablissements d'enseignement secondaires existants en tables-bancs et matériel de bureau	Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>4- Montant : 55 000 000</b>
Activité 10.5	Recruter et prendre en charge des vacataires communaux	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>5-Montant : 50 000 000</b>
<b>Secteur 11 : Santé Publique</b>			
Activité 11.1	Créer et construire 04 CSI	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>1- Montant : 400 000 000</b>

Activité 11.2	Achat d'un incinérateur pour le CMA	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>2- Montant : 250 000 000</b>
Activité 11.3	Mise sur pied d'une fosse de gestion des DASRI	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>3- Montant : 15 000 000</b>
Activité 11.4	Campagnes de sensibilisation sur les maladies d'origine hydriques, le paludisme etc.	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>4- Montant : 1 500 000</b>
Activité 11.5	Construction de cuisines buanderies, magasins, logements d'astreintes	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>5- Montant : 75 000 000</b>
Activité 11.6	Fourniture des structures en bouteilles d'oxygènes, moto etc.	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>6- Montant : 150 0000 000</b>
Activité 11.7	Information/Education/ sensibilisation des populations en matières d'IST/VIH/SIDA, santé de reproduction, santé communautaire etc.	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>7- Montant : 5 000 000</b>
Activité 11.8	Construction de trois blocs latrines	Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>8- Montant : 7 500 000</b>
Activité 11.9	Construction de trois points d'eau	Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>9- Montant : 22 500 000</b>

Activité 11.10	Achat d'une plaque solaire pour équiper le CMA	Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>10- Montant : 20 000 000</b>
Activité 11.11	Achat de quatre groupes électrogènes	Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>11- Montant : 20 000 000</b>
Activité 11.12	Achat d'une ambulance	Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>12- Montant : 25 000 000</b>
<b>Secteur 12 : Eau et Energie</b>			
Activité 12.1	Réhabilitation de la station- scan water et extension du réseau d'adduction d'eau (étude de faisabilité etc.)	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>1- Montant : 60 000 000</b>
Activité 12.2	Construction de 15 forages et de 15 puits d'eau aménagés dont 1 par village et 05 dans chaque quartier de l'espace urbain	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>2- Montant : 225 000 000</b>
Activité 12.3	Construction de 02 châteaux d'eau dans l'espace urbain de NSEM	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>3- Montant : 300 000 000</b>
Activité 12.4	Réhabilitation de 05 forages en panne	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>4- Montant : 20 000 000</b>
Activité 12.5	Electrification et extension du réseau électrique dans les 15 villages (études de faisabilité, transport d'énergie et extension)	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec	<b>5- Montant : 1 502 000 000</b>

		les bailleurs de fonds et les services techniques	
<b>Secteur 13 : Travaux Publics</b>			
Activité 13.1	Reprofilage de l'axe principal	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>1- Montant : 150 000 000</b>
Activité 13.2	Ouverture de routes et de pistes rurales de 25 Km	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>2- Montant : 1 230 000 000</b>
Activité 13.3	Construction des ouvrages de franchissement	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>3- Montant : 423 000 000</b>
Activité 13.4	Promotion des travaux (HIMO)	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>4- Montant : 500 000</b>
Activité 13.5	Comité de gestion des routes	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>5- Montant : 500 000</b>
<b>Secteur 14 : Affaires Sociales</b>			
Activité 14.1	Création, construction et équipement d'un Centre de formation pluridisciplinaire pour personnes vulnérables et handicapées et acquisition de l'appareillage	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>1- Montant : 75 000 000</b>
Activité 14.2	Identification, organisation des couches vulnérables et mise en place	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation	<b>2- Montant : 8 000 000</b>

	d'un fond pour prise en charge des personnes vulnérables	des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	
Activité 14.3	Réhabilitation et équipement du Centre Social	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>3- Montant : 10 000 000</b>
Activité 15.4	Populations sensibilisées et formées sur les approches d'encadrement des personnes vulnérables	Campagne de sensibilisation des populations	<b>4- Montant : 5 000 000</b>
Activité 15.5	Ateliers de formation et d'insertion des populations cibles organisés	Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>5- Montant : 10 000 000</b>
Activité 15.5	Ateliers de formation et d'insertion des populations cibles organisés	Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>5- Montant : 10 000 000</b>
<b>Secteur 15 : Promotion de la Femme et de la Famille</b>			
Activité 15.1	Création, construction et équipement d'un centre de promotion de la femme et de la famille à NSEM	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>1- Montant : 140 000 000</b>
Activité 15.2	Disposition d'appui aux femmes pauvres dans le CPFF crée	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>2- Montant : 20 000 000</b>
Activité 15.3	Financement des MP AGR de la femme et de la jeune fille	, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>3- Montant : 10 000 000</b>
Activité 15.4	Voyage d'échange et d'apprentissage des femmes	mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>4- Montant : 5 000 000</b>

Activité 15.5	Organisation des mariages collectifs	Campagne de sensibilisation des populations	<b>5- Montant : 5 000 000</b>
<b>Secteur 16: Jeunesse</b>			
Activité 16.1	Création, construction et équipement d'un centre d'alphabétisation des adultes et jeunes non scolarisés	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>1- Montant : 50 000 000</b>
Activité 16.2	Réhabilitation des Centres d'alphabétisation existants	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>2- Montant : 1 000 000</b>
Activité 16.3	Construction et équipement de deux bibliothèques municipales (NSEM, PELA)	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>3- Montant : 25 000 000</b>
Activité 16.4	Encadrement du CNJC (financement des Mp des jeunes)	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>4- Montant : 10 000 000</b>
Activité 16.5	Instauration d'une semaine culturelle dans tous les villages abritant les EP, les EM et les établissements d'enseignement secondaires	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>5- Montant : 5 000 000</b>
Activité 14.6	Création d'un centre multifonctionnel pour les jeunes	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>6- Montant : 25 000 000</b>
Activité 16.7	Subvention aux jeunes par rapport aux appuis du PAJER-U, PIFMAS, PIASI etc.	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec	<b>7- Montant : 15 000 000</b>



		les bailleurs de fonds et les services techniques	
Activité 16.8	Mise sur pied d'un conseil communal de la jeunesse de NBSEM	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>8- Montant : 5 000 000</b>
<b>Secteur 17 : Sport et Educations Physique</b>			
Activité 17.1	Construction d'un mini- complexe sportif	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>1- Montant : 75 000 000</b>
Activité 17.2	Aménagement des aires de jeux	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>2- Montant : 10 000 000</b>
Activité 17.3	Aménagement du stade municipal de NSEM	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>3- Montant : 200 000 000</b>
Activité 17.4	Appui à l'organisation des manifestations sportives	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>4- Montant : 50 000 000</b>
<b>Secteur 18 : Transport</b>			
Activité 18.1	Encadrement juridique des activités de transport	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>1- Montant : 5 000 000</b>
Activité 18.2	construction d'une gare routière avec points d'eau et blocs latrines;	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation	<b>2- Montant : 40 000 000</b>

		des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	
Activité 18.3	Aménagement d'un espace pour moto, organisation du secteur et équipement des acteurs	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>3- Montant : 800 000</b>
Activité 18.4	Organisation de séminaires de formation entre le personnel communal et la Délégation de transport en vue de vulgariser les politiques gouvernementales (prévention, sécurité routière, respects du code de la route, gestion des infrastructures routiers...)	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>4- Montant : 4 000 000</b>
Activité 18.5	Regroupement des transporteurs en syndicats	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>5- Montant : 3 000 000</b>
Activité 18.6	Pour le transport de moto : organisation et formation en conduite et mise en conformité des conducteurs ; instauration et matérialisation des têtes de ligne en vue d'embarquer les passagers Pour le transport par auto : construction de deux gares routières pour le transport des personnes et des biens ; Construction d'un parking pour poids lourd	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>6- Montant : 98 000 000</b>
<b>Secteur 19 : Emplois et Formation Professionnelle</b>			
Activité 19.1	Construction et équipement d'une structure de formation en AGR ; rendre transparent le marché de l'emploi ; octroi et appuis financiers aux jeunes dans le cadre de la promotion de l'auto emploi (PIAASI, PAJER-U etc.)	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>1-Montant : 150 000 000</b>
Activité 19.2	Création d'une SAR/SM	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>2-Montant : 750 000 000</b>
Activité 19.3	Création, construction et équipement d'un centre Public de formation professionnelle	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec	<b>3-Montant : 200 000 000</b>

		les bailleurs de fonds et les services techniques	
<b>Secteur 20 : Petites et Moyennes Entreprises, Economie et Artisanat Social</b>			
Activité 20.1	Organisation, structuration et formation et renforcement des capacités des artisans	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>1- Montant : 500 000</b>
Activité 20.2	Création d'une plate forme locale d'échange d'expérience entre les différents artisans	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>2- Montant : 7 000 000</b>
Activité 20.3	Création d'une structure de formation de nouvelles techniques de développement artisanale	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>3- Montant : 5 000 000</b>
Activité 20.4	Organisation, appui et subvention des populations aux AGR en artisanat	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>4- Montant : 255 000 000</b>
Activité 20.5	Création, construction et équipement d'une infrastructure de formation et de promotion des activités de nouvelles technologies du secteur artisanal	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>5- Montant : 200 000 000</b>
Activité 20.5	Recensement et élaboration du fichier des artisans des PME et de l'économie sociale	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>6- Montant : 6 000 000</b>
Activité 20.6	Construction d'une maison d'exposition (village artisanale) dans la commune	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec	<b>7- Montant : 50 000 000</b>

		les bailleurs de fonds et les services techniques	
Activité 20.7	Appui annuel aux artisans PME et à l'économie sociale	Campagne de sensibilisation des populations concernées	<b>8- Montant : 20 000 000</b>
Activité 20.8	Organisation de sessions de formation sur le montage des projets	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>9- Montant : 20 000 000</b>
Activité 20.9	Appui à la mise en place d'un bureau permanent des artisans, des PME et de l'économie sociale	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>10- Montant : 5 000 000</b>
Activité 20.10	Organisation du salon de l'artisanat local	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>11- Montant : 6 000 000</b>
Activité 20.11	Construction d'une unité de transformation et de conservation des produits locaux	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>11- Montant : 100 000 000</b>
<b>Secteur 21 : Recherche Scientifique et Innovation</b>			
Activité 21.1	Organisation et formation des paysans chercheurs	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>1- Montant : 20 000 000</b>
Activité 21.2	Structuration des corps de recherche	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>2- Montant : 500 000</b>

Activité 21.3	Vulgarisation des innovations agropastorales et piscicoles	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>3- Montant : 500 000</b>
<b>Secteur 22 : Tourisme</b>			
Activité 22.1	Aménagement des sites touristiques (gare de ZING, colline de MEGBEYA, bac de la SANAGA à MBENTENG, etc.)	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>1- Montant : 500 000 000</b>
Activité 22.2	Construction d'un complexe multifonctionnel à NSEM	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>2- Montant : 25 000 000</b>
Activité 22.3	Construction d'un établissement hôtelier à NSEM	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>3- Montant : 130 000 000</b>
<b>Secteur 23 : Culture</b>			
Activité 23.1	Construction et équipement d'une maison de la culture; spectacles locaux		<b>1- Montant : 30 000 000</b>
Activité 23.2	Appui à la promotion des festivals et organisation de cérémonies culturelles BAMVELE	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>2- Montant : 55 000 000</b>
Activité 23.3	Entretien des monuments et des sites	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>3- Montant : 20 000 000</b>

Activité 23.4	Centralisation des données relatives aux arts et à la culture	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>4- Montant : 40 000 000</b>
Activité 23.5	Recensement, sauvegarde des rites, traditions et coutumes ainsi que leur promotion	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>5- Montant : 20 000 000</b>
<b>Secteur 24 : Mines et Développement Industriel</b>			
Activité 24.1	1-Ouverture de 15 de piste d'accès vers les carrières de 25 Km	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>1- Montant : 150 000 000</b>
Activité 24.2	Acquisition du petit matériel pour l'exploitation des carrières de sable	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>2- Montant : 20 000 000</b>
Activité 24.3	Formation des groupes organisés (GIC, etc.) les techniques d'aménagement des bas fonds	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>3- Montant : 5 000 000</b>
<b>Secteur 25 : Commerce</b>			
Activité 25.1	Construction d'un marché permanent à NSEM	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>1- Montant : 80 000 000</b>
Activité 25.2	Construction et équipement de 25 hangars (marchés permanents et hebdomadaires) ;	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec	<b>2- Montant : 375 000 000</b>

		les bailleurs de fonds et les services technique	
Activité 25.2	Construction d'une boutique témoins pour lutter contre la vie chère	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>2- Montant : 10 000 000</b>
<b>Secteur 26 : Poste et Télécommunication</b>			
Activité 26.1	Installation des pilonnes (MTN, Orange, CAMTEL)	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>1- Montant : 360 000 000</b>
Activité 26.2	Installation d'une radio communautaire	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>2- Montant : 50 000 000</b>
Activité 26.3	Viabilisation des services postaux	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>3- Montant : 50 000 000</b>
<b>Secteur 27 : Travail et Sécurité Sociale</b>			
Activité 27.1	Promotion à la Création d'entreprise et d'AGR	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>1- Montant : 25 000 000</b>
Activité 27.2	Création de deux centres de formation des jeunes, femmes et personnes vulnérables sur les AGR	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>2- Montant : 100 000 000</b>
<b>Secteur 28 : Communication</b>			

Activité 28.1	Démarches pour la création d'une radio communautaire avec relais à la CRTV ;	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>1- Montant : 5 000 000</b>
Activité 28.2	Création d'une presse écrite locale	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>2- Montant : 15 000 000</b>
Activité 28.3	Formation de jeunes qualifiés et volontaires aux TIC	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>3- Montant : 1 500 000</b>
Activité 28.4	Acquisition d'une imprimerie au niveau local	Campagne de sensibilisation des populations concernées, Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>4- Montant : 75 000 000</b>
Activité 28.5	Création, construction et équipement d'un centre de formation en audiovisuel et communication médiatique	Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>5- Montant : 150 000 000</b>
Activité 28.6	Acquisition d'une plaque solaire à courant continu	Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>6- Montant : 125 000 000</b>
Activité 28.7	Mise sur pied d'une archive communale	Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>7- Montant : 50 000 000</b>
Activité 28.8	Acquisition d'une unité de production audiovisuelle	Etude de faisabilité, mobilisation des apports et recherche de partenariats avec les bailleurs de fonds et les services techniques	<b>8- Montant : 25 000 000</b>

## RENFORCEMENT DES CAPACITES DE L'INSTITUTION COMMUNALE DE NSEM



**INSTITUTION COMMUNALE RENFORCEE****Résultats 1 : Organigramme de la commune élaboré**

<b>Indicateurs</b>	<b>Facteurs externes (F.E.)</b>	<b>Indicateurs F.E.</b>
Existence d'un organigramme		
<b>Activités</b>	<b>Libellés</b>	<b>Cadre estimatif</b>
Identifier et décrire les postes	<u><b>fonctionnement</b></u> identification et description des postes	100 000
Concevoir un organigramme	<u><b>Fonctionnement</b></u> élaboration de l'organigramme	100 000
Tenir un conseil de validation	<u><b>Fonctionnement</b></u> organisation du conseil de validation et prendre une décision	100 000
<b>SOUS TOTAL 1</b>		<b>300 000</b>

**Résultats 2 : ressources financières accrues**

<b>Indicateurs</b>	<b>Facteurs externes (F.E.)</b>	<b>Indicateurs F.E.</b>
Fichier du contribuable disponible		
Nombre de réunions de sensibilisation organisée		
Contrat des agents de recouvrement disponibles		

Présence d'une fiche de suivi		
Nombre de nouvelles taxes communales créé		
Nombre d'AGR créés		
<b>Activités</b>	<b>Libellés</b>	<b><u>Cadre estimatif</u></b>
Etablir un fichier du contribuable	<b><u>Fonctionnement</u></b>	
	recensement et identification des contribuables	100 000
	déterminations de l'assiette	100 000
	Total fonctionnement	<b>200 000</b>
	<b>Imprévus (10%)</b>	<b>20 000</b>
Sensibiliser les contribuables	<b><u>Fonctionnement</u></b>	
	organisation 5 (cinq) réunions de sensibilisation	<b>1 250 000</b>
Organiser les services de recouvrement	<b><u>Fonctionnement</u></b>	
	recrutement des agents de recouvrement (03)	3 600 000
	déterminations des zones de travail	100 000
	ouverture d'une fiche de suivi	100 000
	<b>Total fonctionnement</b>	<b>3 800 000</b>
	<b>Imprévus (10%)</b>	<b>380 000</b>
Sécuriser les recettes	<b><u>Fonctionnement</u></b>	
	exploitation et mise en application des lois	100 000

	création de nouvelles taxes communales	100 000
	tenue d'une comptabilité fiable	100 000
	<b>Total fonctionnement</b>	<b>300 000</b>
	<b>Imprévus (10%)</b>	<b>30 000</b>
Créer des AGR	<b><u>Fonctionnement</u></b>	
	sensibilisation et identification des AGR	500 000
	mise en œuvre des AGR	1 500 000
	<b>Total fonctionnement</b>	<b>2 000 000</b>
	<b>Imprévus (10%)</b>	<b>200 000</b>
Engager une action en vue d'obtenir le produit de l'exploitation de la carrière de sable PELA	<b><u>Fonctionnement</u></b>	
	rencontre avec les responsables de la carrière	200 000
Elaboration d'un plan d'urbanisation	introduction d'un dossier y afférent auprès des autorités compétentes	500 000
	Plan d'urbanisation élaboré	40 000 000
	<b>Total fonctionnement</b>	<b>1 500 000</b>
	<b>Imprévus (10%)</b>	<b>700 000</b>
		<b>70 000</b>
<b>SOUS TOTAL 2</b>		<b>51 780 000</b>
<b>Résultats 3 : patrimoine et infrastructures améliorés</b>		
<b>Indicateurs</b>	<b>Facteurs externes (F.E.)</b>	<b>Indicateurs F.E.</b>

Hôtel de ville construit et fonctionnel		
Contrats du gardien et de l'agent d'entretien disponible		
Bordereau de réception du matériel roulant		
<b>Activités</b>	<b>Libellés</b>	<b><u>Cadre estimatif</u></b>
Construire les infrastructures	<b><u>Investissement</u></b>	
	construction d'un hôtel de ville	100 000 000 (en cours)
	<b>Total investissement</b>	<b>100 000 000</b>
	<b><u>Fonctionnement</u></b>	
	recrutement d'un gardien	1 200 000
	recrutement d'un agent d'entretien	1 200 000
	<b>Total fonctionnement</b>	<b>2 400 000</b>
	<b>Imprévus (10%)</b>	<b>240 000</b>
Acheter le matériel roulant	<b><u>Investissement</u></b>	
	achat d'un camion benne	95 000 000
	achat d'un véhicule pour les courses	10 000 000
	achat de 02 motos AG	4 000 000
	<b>Total investissement</b>	<b>109 000 000</b>
	<b>Imprévus (10%)</b>	<b>10 900 000</b>
<b>SOUS TOTAL 3 :</b>		<b><u>369 440 000</u></b>

<b>Résultats 4 : ressources humaines renforcées</b>		
<b>Indicateurs</b>	<b>Facteurs externes FE</b>	<b>Indicateurs FE</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- contrats du personnel recruté disponible</li> <li>- rapport de formation disponible</li> <li>- PV de la rencontre avec les partenaires extérieures</li> <li>- Nombre de voyages effectués</li> <li>- Ressources financières disponibles</li> </ul>		
<b>Activités</b>	<b>libellés</b>	<b>Cadre estimatif</b>
Recrutement du personnel qualifié	<u><b>Fonctionnement</b></u> recrutement de trois (03) cadres recrutement d'un (01) agents communal  <b>Total fonctionnement</b> <b>Imprévus (10%)</b>	 12 000 000 3 000 000  <b>18 000 000</b> <b>1 800 000</b>
Recycler le personnel et les élus	<u><b>Fonctionnement</b></u> organisation de 02 sessions de formation par an  <b>Total fonctionnement</b> <b>Imprévus (10%)</b>	 3 000 000  <b>3 000 000</b> <b>300 000</b>
Motiver le personnel en place	<u><b>Fonctionnement</b></u> apurement des arriérés de salaire paiement régulier des salaires.	5 000 000 3 500 000

	Instauration des primes de rendement	480 000
	<b>Total fonctionnement</b>	<b>6 580 000</b>
	<b>Imprévus (10%)</b>	<b>658 000</b>
Organiser les voyages d'étude et des expériences	<b><u>Fonctionnement</u></b>	
Mise sur pied d'une police Municipale	prise de contact avec les partenaires extérieures	1 000 000
	négociation d'un voyage d'échange tous les deux ans à l'extérieure	15 000 000
		<b>3 850 000</b>
	Mise sur pied d'une police municipale	<b>16 000 000</b>
	<b>Total fonctionnement</b>	<b>1 600 000</b>
	<b>Imprévus (10%)</b>	
<b>SOUS TOTAL 4</b>		<b><u>209 938 000</u></b>
<b>Résultats 5 : matériel et fournitures disponibles</b>		
<b>Indicateurs</b>	<b>Facteurs externes FE</b>	<b>Indicateurs FE</b>
Bordereau de réception du matériel		
<b>activités</b>	<b>libellés</b>	<b>Cadre estimatif</b>
Doter la commune en matériel de travail	<b><u>Investissement</u></b>	
	achat de 06 bureaux	600 000
	achat de 18 chaises de bureau	9 000 000
	achat d'un ordinateur	2 000 000

	achat de fournitures diverses de bureau	1 000 000
	<b>Total investissement</b>	<b>12 600 000</b>
	<b>Imprévus (10%)</b>	<b>1 126 000</b>
<b>SOUS TOTAL 5</b>		<b><u>13 726 000</u></b>
<b>Résultats 6 : réunions de travail instaurées</b>		
<b>Indicateurs</b>	<b>Facteurs externes FE</b>	<b>Indicateurs FE</b>
Nombre de réunions mensuelles organisées Calendrier des réunions disponible		
<b>activités</b>	<b>libellés</b>	<b>Cadre estimatif</b>
Sensibiliser les acteurs	<b><u>Fonctionnement</u></b> organisation des réunions mensuelles <b>Total fonctionnement</b> <b>Imprévus (10%)</b>	6 000 000 <b>6 000 000</b> <b>600 000</b>
Arrêter un calendrier de réunion	<b><u>Fonctionnement</u></b> élaboration d'un calendrier annuel <b>Total fonctionnement</b> <b>Imprévus (10%)</b>	100 000 <b>100 000</b> <b>10 000</b>
<b>SOUS TOTAL 6</b>		<b><u>7 710 000</u></b>
<b>Objectifs spécifiques 4 : meilleure prise en compte des aspects environnementaux</b>		

<b>Résultats 1 : forêts gérées rationnellement</b>		
<b>Indicateurs</b>	<b>Facteurs externes (F.E.)</b>	<b>Indicateurs F.E.</b>
Nombre de réunions de sensibilisation		
Nombre de pant replantés		
Pourcentage de la population qui y participe		
Réservation d'acquisition de la forêt		
<b>Activités</b>	<b>Libellés</b>	<b><u>Cadre estimatif</u></b>
Gestion durable des forêts	<b><u>Investissement</u></b>	
	reboisement	5 000 000
	<b>Total investissement</b>	<b>5 000 000</b>
	<b><u>Fonctionnement</u></b>	
	Sensibilisation des populations sur la loi forestière	1 000 000
	<b>Total fonctionnement</b>	<b>1 000 000</b>
	<b>Imprévus (10%)</b>	<b>600 000</b>
<b>SOUS TOTAL 1</b>		<b><u>6 600 000</u></b>
Création d'une forêt communale	<b><u>fonctionnement</u></b>	
	montage du dossier technique du projet	1 500 000
	<b>Total fonctionnement</b>	<b>1 500 000</b>
	<b>Imprévus (10%)</b>	<b>150 000</b>



<b>SOUS TOTAL 2</b>		<b><u>1 650 000</u></b>
<b>Résultats 2: aspects environnementaux pris en compte</b>		
<b>Indicateurs</b>	<b>Facteurs externes (F.E.)</b>	<b>Indicateurs F.E.</b>
Rapport d'étude		
Nombres de réunion de sensibilisation organisée		
Améliorer le système de communication de la commune vers la population		
<b>Activités</b>	<b>Libellés</b>	<b><u>Cadre estimatif</u></b>
	<b><u>Fonctionnement</u></b>	
	réalisation et mise en œuvre de l'étude d'impact de la carrière	5 000 000
	organisation des réunions de sensibilisation	200 000
Réaliser une étude d'impact de la carrière	<b>Total fonctionnement</b>	<b>5 200 000</b>
	<b>Imprévus (10%)</b>	<b>520 000</b>
<b>SOUS TOTAL 3 ;</b>		<b><u>5 720 000</u></b>
<b>TOTAL : total objectif 1 +total objectif 2 +total objectif 3 +total objectif 4 = 660 264 000 (six cent soixante quatre millions deux cent soixante quatre mille CFA)</b>		
<b>TOTAL PCD (28 cadres logiques secteurs + cadre logique DIC) : 11 394 514 000 (onze milliards trois cent quatre vingt quatorze millions cinq cent quatorze mille FCFA)</b>		

## DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE LOCALE

<b>DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE LOCALE</b> <i>développement des activités économiques (AGR/économie local renforcée)</i>		
<b>Résultats 1</b> : organisation, structuration, encadrement des producteurs renforcé et productions agropastorales améliorés ;		
<b>Indicateurs</b>	<b>Facteurs externes (F.E.)</b>	<b>Indicateurs F.E.</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de groupement de producteurs agropastoraux créés et fonctionnels ;</li> <li>- nombre de fermes et de champs écoles mises sur pied et fonctionnelles</li> <li>- nombre de producteurs formés sur les nouvelles techniques d'élevage et d'agriculture</li> <li>- nombre de voyage d'échanges organisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inertie des populations</li> <li>Insuffisance d'appui dans les services sectoriels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de technicien d'agriculture dans la commune et de structures d'encadrement</li> </ul>
<b>Activités</b>	<b>Libellés</b>	
Renforcement des capacités des producteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Organisation des sessions de formation des producteurs sur les techniques d'élevage et d'agriculture</li> <li>-organisation de mini foires agropastorales et plates formes d'échange d'expériences entre les éleveurs des espèces conventionnelles et non conventionnelles ainsi que de voyages d'échanges nationaux et internationaux.</li> </ul>	
<b>Résultats 2</b> : gestion des stocks et Commercialisation des produits agricoles facilitée		
<b>Indicateurs</b>	<b>Facteurs externes (F.E.)</b>	<b>Indicateurs F.E.</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Accroissement des rendements</li> <li>Nombre de routes aménagées</li> <li>Nombre de marchés construits et fonctionnels</li> <li>Quantité et qualité des produits vendus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-inorganisation des populations</li> <li>Insuffisance de politiques adéquates d'encadrement des acteurs et producteurs des filières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de hangars construits et fonctionnels dans les grands marchés de la commune et capacité de ravitaillement des marchés des grandes villes accrus</li> </ul>
<b>Activités</b>	<b>Libellés</b>	

Réhabilitation des infrastructures routières de la commune	<p><b><u>Investissement</u></b></p> <p>reprofilage de 125 Km du réseau routier</p> <p><b><u>Fonctionnement</u></b></p> <p>organisation des journées d'entretien des routes</p> <p>création des comités d'entretien des routes</p>	
Création des nouveaux circuits de commercialisation	<p><b><u>Investissement</u></b></p> <p>Construction de hangars dans les grands marchés périodiques</p> <p><b><u>Fonctionnement</u></b></p> <p>organisation des ventes groupées dans les communautés</p>	
<b>Résultats 3 : système d'élevage modernisé</b>		
<b>indicateurs</b>	<b>Facteurs externes (FE)</b>	<b>Indicateurs FE</b>
<p>Nombre de fermes construites et fonctionnelles</p> <p>Nombre de groupement des producteurs mis sur pied et fonctionnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pathologies animales (PPA, Grippe aviaire...);</li> <li>- Vols de bétail;</li> <li>- Insécurité.</li> </ul>	-Capacité de production des structures mis sur pied.
<b>Activités</b>	<b>libellés</b>	
Organisation des producteurs en associations	<b><u>Fonctionnement</u></b> : sensibilisation des producteurs à former des associations avec des existences légales	
Modernisation des élevages	<b><u>Investissement</u></b> : construction des fermes	
<b>Résultats 4 : AGR diversifiées et rentables</b>		
<b>indicateurs</b>	<b>Facteurs externes (FE)</b>	<b>Indicateurs FE</b>

Nombre d'AGR créés -nombre de nouveaux emplois créés	-nombre de jeunes oisifs et sans emplois réinsérés	Mains d'œuvre disponible exploitée et potentialités mises en valeur
<b>Activités</b>	<b>libellés</b>	
Promotion des AGR porteuses par la commune	<u><b>Investissements</b></u> aménagement des sites touristiques construction des infrastructures hôtelières (05 auberges) Exécution des projets d'envergure	
<b>Résultats 5 : infrastructure socio culturelles accrues</b>		
<b>indicateurs</b>	<b>Facteurs externes (FE)</b>	<b>Indicateurs FE</b>
Nombre d'infrastructures socio culturelles construits et fonctionnelles Nombre d'événements socio culturelles organisés		
<b>Activités</b>	<b>libellés</b>	<b>Cadre estimatif</b>
Promotion des activités socio culturelles	<u><b>Investissements</b></u>	

### 4.3. Coût estimatif du PCD

Tableau du coût estimatif du PCD d’NSEM

SECTEUR	MONTANT	
Education de base	1 004 400 000	FCFA
Enseignement secondaire	964 800 000	FCFA
Enseignement supérieur	3 650 000	FCFA
Santé publique	918 000 000	FCFA
Agriculture	745 000 000	FCFA
Elevage, Pêche et industrie animale	772 500 000	FCFA
Domaine des affaires foncières	5 150 000	FCFA
Forêt et faune	406 400 000	FCFA
Environnement et protection de la nature	50 250 000	FCFA
Administration territoriale, décentralisation et maintien de l’ordre	88 100 000	FCFA
Eau et énergie	2 107 000 000	FCFA
Travaux publics	1 804 000 000	FCFA
Affaires sociales	124 000 000	FCFA
Promotion de la femme et de la famille	180 000 000	FCFA
Jeunesse	150 500 000	FCFA
Sports et éducation physique	285 000 000	FCFA
Transport	40 050 000	FCFA
Petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat	674 500 000	FCFA
Emploi et formations professionnelles	425 000 000	FCFA
Recherche scientifique et innovation	3 000 000	FCFA
Commerce	625 000 000	FCFA
Tourisme	175 000 000	FCFA
Culture	10 000 000	FCFA
Mines et développement industriel	700 000 000	FCFA
Travail et sécurité sociale	25 000 000	FCFA
Développement urbain et habitat	119 150 000	FCFA
Postes et télécommunications	365 000 000	FCFA
Communication	6 500 000	FCFA
Institution Communale	660 264 000	FCFA
<b>TOTAL</b>	<b>12 842 714 000</b>	<b>FCFA</b>
<b><i>Le présent Plan Communal de Développement est arrêté à la somme de Douze milliards huit cent quarante deux mille sept cent quatorze mille Francs CFA)</i></b>		

#### 4.4. Esquisse d'un plan d'utilisation et de gestion des terres de l'espace communal

Il est judicieux de rappeler que le secteur agro-sylvo-pastoral est l'épine dorsale de l'économie camerounaise. En même temps, la pauvreté est plus prononcée en milieu rural, principalement chez les petits exploitants qui dépendent presque entièrement des activités liées à la terre pour vivre. Pourtant au fil des ans, ces terres se dégradent de plus en plus en raison de la pression exercée sur elles par une population sans cesse en augmentation.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement du Cameroun avec l'appui de ses partenaires au développement (GEF et Banque Mondiale), a mis en place dans le cadre du Programme National de Développement Participatif (PNDP) un Projet de Gestion Durable des Terres (PGDT) et des systèmes agro-sylvo-pastoraux. Ce projet entend amener les Communes et les Communautés locales à contribuer à la réduction de la dégradation des terres à travers l'adoption des meilleures techniques de gestion durable des terres et le développement par elles, des capacités appropriées, des outils et des mécanismes y relatifs

**Tableau : Matrice des problèmes, contraintes, potentialités et atouts de la Commune de NSEM**

UP	Caractéristiques	Utilisation actuelle	Potentialités	Contraintes/ Problèmes	Actions à entreprendre	Accès et contrôle
<b>Paysage forestier domestique</b>	- Présence de quelques arbres (Fraké, Fromagers, Ayous,...) ; arbres fruitiers, Produits Forestiers Non Ligneux, palmiers à huile, bambous de chine, raphia	-Cultures annuelles (manioc, bananier plantain)  Cacaoculture	- Zone propice aux cultures pérennes (cacaoyer)	- Terres peu fertiles  - Attaques des capsides  - Attaques des mousses sur tiges  - Vieillessement des plants de cacao  - Pourritures brunes  - Insectes et nématodes  - Rongeurs  - Termites	-Régénération des ressources végétales  - Vulgarisation des foyers améliorés  - Installation des pare-feux (foyers non inflammables)  - Formation sur les pratiques culturales améliorées  - Vulgarisation des techniques d'élevage des espèces non conventionnelles  - Vulgarisation des engrais et pesticides	- Particuliers  - Chef de village,  - Chef de famille  - Etat (MINFOF-MINEP)

					organiques - Sensibilisation sur la réglementation en vigueur - Création des forêts artificielles à vocation communautaire. - Renforcement des capacités des populations en techniques de régénération des cacaoyères	
--	--	--	--	--	--	--

### Liste des problèmes récapitulés par Unité de Paysage de la Commune de NSEM

Cette liste de problème a été obtenue par interview semi structurée réalisée au sein des groupes d'utilisateurs des unités de paysage.

#### Tableau : Tableau des problèmes de l'unité de paysage de la Commune de NSEM

Unité de Paysage (UP)	Problèmes
<b>Paysage forestier domestique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attaque des capsides</li> <li>- Dessèchement des pieds de caféiers et cacaoyers</li> <li>- Vieillessement des plants</li> <li>- Mousse sur tige</li> <li>- Pourridié</li> <li>- Oranthus (attaque des feuilles)</li> <li>- Attaque des feuilles et tiges de maïs par des chenilles et les boers</li> <li>- Déforestation</li> <li>- Pourriture brune</li> <li>- Baisse de la fertilité des sols</li> <li>- Sols pauvres, latéritiques</li> <li>- Brûlures des branches des cacaoyers</li> <li>- Utilisation inappropriée des pesticides à usage agricole</li> <li>- Pourriture des racines et tubercules avant les récoltes</li> <li>- Difficultés d'observer une jachère de plus de deux ans</li> </ul>

Au terme de cette identification des problèmes de l'Unité de Paysage et compte tenu du fait que certains problèmes apparaissent comme des causes ou des conséquences d'autres problèmes, il a été procédé, à un regroupement et au besoin à une reformulation des problèmes. Ceci a permis de ressortir la liste des problèmes de gestion durable des terres de la Commune de NSEM.

#### Tableau : Listes des problèmes reformulés dans l'UP de la Commune de NSEM

UP	Problème reformulé
<b>Paysage forestier domestique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déforestation</li> <li>- Baisse de la fertilité des sols</li> <li>- Attaque des cultures par les parasites</li> </ul>

Priorisation des problèmes de la Commune de NSEM

La priorisation des problèmes de la communauté s'est faite en plénière. C'est ainsi que nous avons obtenu l'ordre de priorité suivant :

**Tableau: Priorisation des problèmes de la Commune de NSEM**

Commune de NSEM	Problème	Ordre de priorité
<b>Paysage forestier domestique</b>	Baisse de la fertilité des sols	1 <sup>er</sup>
	Déforestation	2 <sup>ème</sup>
	Attaque des cultures par les parasites	3 <sup>ème</sup>

## 5. PROGRAMMATION

### 1.1. CADRE DE DEPENSE A MOYEN TERME (CDMT) (3ANS)

Le cadre de dépense à moyen terme est la projection sur trois ans à partir des ressources effectivement mobilisables par la commune à partir des ressources propres de la commune. Il faut noter que la première année est associée à l'allocation du PNDP



SECTEUR	RESULTATS	Indicateurs objectivement vérifiable	Activités	Période			Ressources financières			Total (en millier FCFA)
				A1	A2	A3	Part commune (En millier de FCFA)	Autres contributions		
								Partenaire	Montant (en millier FCFA)	
<b>INSTITUTION COMMUNALE</b> (améliorer la gestion communale et augmenter les recettes de 60%en 03 ans et rechercher les partenaires au développement)	Gestion communale améliorée et recettes augmentées de 60%en 03 ans	Chiffres en augmentation de 60%dans le compte administratif	-Recherche de partenaires au développement -actualiser le fichier des contribuables -améliorer la gouvernance communale	X	X	X	5 000 000			5 000 000
<b>Commerce</b>	Le hangar du marché de NSEM est construit et occupé par les commerçants	Hangar construits dans le marché de NSEM et fonctionnel	Construction d'un hangar et occupation par les commerçants	x			4 500 000	PNDP	25 500 000	30 000 000
	Marché de PELA achevé et occupé par les commerçants	Point d'eau, bloc sanitaire, case de stockage des aliments	Construction d'un point d'eau, d'un bloc latrine, d'une case de stockage	x			1 600 000	PNDP	14 400 000	16 000 000
<b>Education</b>	EP MEYENE doté de 02 blocs de 04 salles de classe	02 blocs de 04 salles de classe construits et occupées par les Elèves	Construction de 04 salle de classe l'EP MEYENE	x			5 000 000	PNDP	45 000 000	50 000 000
	EP MANDJOUCK doté d'1 bloc de 02 salles de classe	01 bloc de 02 salles de classe construits et occupées par les Elèves à l'EP MANDJOUCK	Construction de deux salles de classe à l'EP de MANDJOUCK			X				
	EP MBENDA doté d'un bloc	1 bloc de deux salles de classe construit et	Construction de deux salles de classe à l'EP							

	de 04 salles de classe	fonctionnel à l'EP de MBENDA (PELA)	de MBENDA (PELA)		X					
	CES de NSEM doté d'1 bloc de 02 salles de classe	1 bloc de deux salles de classe construit et fonctionnel au CES de NSEM	Construction de deux salles de classe au CES de NSEM	x						
	EM de MBENDA doté d'un bloc de salle de classe, d'un bloc sanitaire et d'un point d'eau	Un bloc de salle de classe, un point d'eau et un bloc sanitaire construit et fonctionnel	Construction et équipement complet du Kit d'une EM à MBENDA			x	50 000 000	COMMUNE/PARTENAIRES	50 000 000	50 000 000
<b>HYDRAULIQUE</b>	EP MEYENE, EP MEKON I, CES DE NSEM doté d'un point d'eau chacun	1 point d'eau construit et fonctionnel dans les différents point cible	Construction d'un point d'eau dans les Etablissement cibles	x			1 800 000	PNDP	17 100 000	18 900 000
<b>ELEVAGE ET AGRICULTURE</b>	1000 éleveurs et agriculteurs de la commune de NSEM ont bénéficié d'une formation	1 000 éleveurs et agriculteurs formés et installés, 10 fermes Ecoles et 10 champs écoles mis sur pied	Formation des Eleveurs en élevage conventionnel et non conventionnel, installation de 10 fermes Ecoles et de 10 champs Ecoles		x		5 000 000	COMMUNE/PARTENAIRES	5 000 000	5 000 000
	Un centre de santé Intégré construit, équipé et opérationnel à EPEDA I	Offre de santé primaire effective	Construction et équipement d'un Centre de Santé Intégré à EPEDA I		x		50 000 000	COMMUNE/PARTENAIRES	50 000 000	50 000 000
<b>SANTE</b>	Un centre de santé Intégré construit, équipé et opérationnel à MBONG	Offre de santé primaire effective	Construction et équipement d'un Centre de Santé Intégré à MBONG			x	50 000 000	COMMUNE/PARTENAIRES	50 000 000	50 000 000

<b>EAU ENERGIE ET</b>	Un puits Creusé et aménagé à MANDJOUCK (BANDJA)	Facilitation de l'accès à l'eau de qualité et en quantité dans le village avec diminution significatif des maladies d'origine hydrique	Creusage d'un puits aménagé à MANDJOUCK (BANDJA)		X		8 000 000	COMMUNE/PARTENAIRES	8 000 000	8 000 000
	Un puits creusé et aménagé à SO'ONDENE	Facilitation de l'accès à l'eau de qualité et en quantité dans le village avec diminution significatif des maladies d'origine hydrique	Creusage d'un puits aménagé à SO'ONDENE			x	8 000 000	COMMUNE/PARTENAIRES	8 000 000	8 000 000
	Un puits Creusé et aménagé à AMBANE	Facilitation de l'accès à l'eau de qualité et en quantité dans le village avec diminution significatif des maladies d'origine hydrique	Creusage d'un puits aménagé à AMBANE			X	8 000 000	COMMUNE/PARTENAIRES	8 000 000	8 000 000
	Un puits Creusé et aménagé à NYENG	Facilitation de l'accès à l'eau de qualité et en quantité dans le village avec diminution significatif des maladies d'origine hydrique	Creusage d'un puits aménagé à NYENG		x		8 000 000	COMMUNE/PARTENAIRES	8 000 000	8 000 000
<b>TRAVAUX PUBLIQUES</b>	Route MEKON 4- ESSONG-KAMA réhabilité	Faciliter la circulation des personnes et des biens de la localité	Route MEKON 4- ESSONG-KAMA à réhabiliter			X	65 000 000	COMMUNE/PARTENAIRES	65 000 000	65 000 000

## 5.2 Cadre sommaire de gestion environnementale du CDMT

Le cadre sommaire de gestion environnementale du programme d'investissement triennal ou CDMT de la commune de NSEM, comprend :

- Les principaux impacts potentiels et les mesures envisageables ;
- Le plan de gestion environnementale et sociale.

### 5.2.1. Principaux impacts potentiels et mesures envisageables

#### Impacts environnementaux possibles

Type de microprojets contenus dans le programme triennal	Impacts environnementaux positifs possibles	Impacts environnementaux négatifs possibles (risques environnementaux)	Mesures environnementales d'optimisation	Mesures environnementales d'atténuation
<b>Microprojets de construction des infrastructures communautaires de base :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction des salles de classe ;</li> <li>- Construction des magasins de stockage ;</li> <li>- Construction de latrines ;</li> <li>- Construction de l'hôpital de référence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exploitation de domaines spatiaux ;</li> <li>- valorisation d'espace ;</li> <li>-amélioration des relations humaines et des groupes socioprofessionnels,</li> <li>-bonne gestion de déchets,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Risques d'érosion des sols ;</li> <li>- Risques de pertes d'espèces ligneuses ;</li> <li>- Risques de pollution (atmosphérique par la poussière, contamination du sol, de la nappe phréatique par les huiles de vidange)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation du public et Implication lors du remplissage du formulaire d'examen environnemental ;</li> <li>- Mise en place de comités de gestion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bon choix du site ;</li> <li>- Engazonnement des pentes perturbées ;</li> <li>- Replantation des arbres ;</li> <li>- Remise en état des zones d'emprunt ;</li> <li>- Création des divergents</li> </ul>
<b>Microprojets hydrauliques :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction des puits modernes ;</li> <li>- Construction de forages</li> <li>- Aménagement des sources</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consolidation des systèmes de gouvernance locale à travers l'évaluation environnementale participative ainsi que l'utilisation du formulaire d'examen environnemental en impliquant la consultation du public</li> <li>- Diminution de la pression</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Risques d'érosion des sols ;</li> <li>- Risques de pertes d'espèces ligneuses ;</li> <li>- Risques de pollution (atmosphérique par la poussière, contamination du sol, de la nappe phréatique par les huiles de vidange)</li> <li>- Risques d'envasement et de stagnation des eaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation du public et Implication lors du remplissage du formulaire d'examen environnemental ;</li> <li>- Mise en place de comités de gestion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bon choix du site ;</li> <li>- Engazonnement des pentes perturbées ;</li> <li>- Replantation des arbres ;</li> <li>- Remise en état des zones d'emprunt ;</li> <li>- Création des divergents ;</li> <li>- Contre l'envasement : éliminer les eaux sales à travers la construction des rigoles</li> </ul>

<p><b>Microprojets structurants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Reprofilage de la route rurale ;</li> <li>- Construction de 02 ponts ;</li> <li>- Electrification</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consolidation des systèmes de gouvernance locale à travers l'évaluation environnementale participative ainsi que l'utilisation du formulaire d'examen environnemental en impliquant la consultation du public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Risques d'incendie ;</li> <li>- Risques d'érosion des sols ;</li> <li>- Risques de pertes d'espèces ligneuses ;</li> <li>- Risques de pollution (atmosphérique par la poussière, contamination du sol, de la nappe phréatique par les huiles de vidange)</li> <li>- Risques de braconnage ;</li> <li>- Risques d'embourbements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation du public et Implication lors du remplissage du formulaire d'examen environnemental ;</li> <li>- Mise en place de comités de gestion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engazonnement des pentes perturbées ;</li> <li>- Replantation des arbres ;</li> <li>- Remise en état des zones d'emprunt ;</li> <li>- Création des divergents ;</li> <li>- Contre l'envasement : éliminer les eaux sales à travers la construction des rigoles</li> <li>- Interdiction des feux de brousse ;</li> <li>- Installation des pare feux ;</li> <li>- Sensibilisation des populations à la lutte contre le braconnage ;</li> <li>- Installation des barrières de pluies</li> </ul>
<p><b>Microprojets de gestion des ressources naturelles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Classement de la forêt communale</li> <li>- Création des forêts communautaires et des zones d'intérêts synergiques à gestion communautaire (ZICGC)</li> <li>- Exploitation des carrières de sable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration du système de gouvernance locale et environnementale à travers l'évaluation environnementale participative ainsi que l'utilisation du formulaire d'examen environnemental en impliquant la consultation des populations à la base.</li> <li>- Conservation de la biodiversité ;</li> <li>- Diminution de la pression sur les ressources</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Risques d'érosion des sols ;</li> <li>- Risques de pertes d'espèces ligneuses ;</li> <li>- Risques de pollution (atmosphérique par la poussière, contamination du sol, de la nappe phréatique par les huiles de vidange) ;</li> <li>- Risques d'incendie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Education environnementale des populations ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration de plan simples de gestion des ressources naturelles communautaires ou communales ;</li> <li>- Installation des pare-feu ;</li> <li>- prise en compte des aspects socio environnementaux dans l'élaboration des requêtes de financement des microprojets</li> </ul>
<p><b>Type de microprojets contenus dans le</b></p>	<p><b>Impacts sociaux</b></p>	<p><b>Impacts sociaux négatifs</b></p>	<p><b>Mesures sociales</b></p>	<p><b>Mesures sociales</b></p>

<b>programme triennal</b>	<b>possibles (positifs)</b>	<b>possibles (risques sociaux)</b>	<b>d'optimisation</b>	<b>d'atténuation</b>
<b>Microprojets de construction des infrastructures communautaires de base :</b> - Construction des salles de classe ; - Construction des magasins de stockage ; - Construction de latrines ; - Construction de l'hôpital de référence	-Renforcement de la dynamique des populations à travers la mobilisation des fonds de contrepartie ; - Amélioration de la gouvernance locale ; - Amélioration des revenus des populations locales (main d'œuvre)  - Facilitation de l'accès aux soins; - Amélioration des conditions de fréquentation ; - Amélioration des conditions de vie des enseignants ; - Facilitation et amélioration des activités sportives ; - Amélioration des conditions de vie des populations - Facilitation de l'accès à la formation professionnelle - Développement des activités culturelles et des mouvements associatifs ;	-Risques de déplacement involontaire et de réinstallation des populations avec perte d'actifs ; - Risques de conflits sur le choix du site -Risques d'insécurité pour les personnes et les biens ; -Risques de conflits au sein des bénéficiaires du micro projet ; -Risques de marginalisation des populations vulnérables	-Participation et sensibilisation des populations ; - Sensibiliser les communautés ; -Mettre en place les Comités de gestion ;	-Activer le plan de recasement (indemnisation des populations déplacées à juste prix) ; - Obtention d'acte de donation volontaire légalisé du propriétaire du site ; -Contre l'insécurité : nettoyage et cantonnement des alentours des ouvrages ; - Mise en place de sous-comité de vigilance - Construction des clôtures autour des ouvrages ; -Contre la marginalisation : identifier les priorités des minorités et les intégrer dans le PCD. - Contre les conflits : solliciter l'arbitrage des autorités traditionnelles, communales ou administratives
<b>Microprojets hydrauliques :</b> - Construction des puits modernes ; - Construction de forages - Aménagement des sources	-Renforcement de la dynamique des populations à travers la mobilisation des fonds de contrepartie ; - Amélioration de la	-Risque de déplacement involontaire et de réinstallation ; - Risques d'intoxication dû au mauvais dosage du clore ; - Risques de mauvaises	-sensibilisation des populations -encourager les projets HIMO	- Activer le plan de recasement (indemnisation des populations déplacées à juste prix) ; - Obtention d'acte de

	gouvernance locale ; - Amélioration des revenus (main d'œuvre locale)	manipulations des ouvrages		donation volontaire légalisé du propriétaire du site ; - Contre les risques d'intoxication à l'eau de puits et autres : former le Comité de gestion au dosage de l'eau de javel dans les puits, - Gestion des risques d'envasement et maintenance des ouvrages
	- Diminution des maladies hydriques ; - Facilitation de l'accès à l'eau potable	- Risques d'insécurité pour les personnes et les biens ; - Risques de conflits au sein des bénéficiaires du Micro Projet ; - Risques de marginalisation des populations vulnérables	- Sensibilisation des populations	-Contre l'insécurité : nettoyage et cantonnement des alentours des ouvrages ; - Mise en place de sous-comité de vigilance - Construction des clôtures autour des ouvrages ; -Contre la marginalisation : identifier les priorités des minorités et les intégrer dans le PCD. - Contre les conflits : solliciter l'arbitrage des autorités traditionnelles, communales ou administratives
<b>Microprojets structurants :</b>  - Reprofilage de la route rurale ;	- Renforcement de la dynamique des populations à travers la mobilisation des fonds	Risque de déplacement involontaire et de réinstallation ;	Sensibilisation des populations	- Activer le plan de recasement (indemnisation des populations

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction de 02 ponts ;</li> <li>- Réhabilitation du réseau électrique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>de contrepartie ;</li> <li>- Amélioration de la gouvernance locale</li> </ul>			déplacées)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration des revenus (main d'œuvre locale)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Risques d'augmentation de la prévalence du VIH /SIDA et autres maladies ;</li> <li>- Risques de marginalisation des populations vulnérables ;</li> <li>-Risque d'intensification du braconnage</li> </ul>	Sensibilisation des populations	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Inclure la lutte contre le VIH SIDA et le braconnage dans le DAO (cahier de clauses environnementales et sociales) ;</li> <li>- Sensibilisation des populations</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration de l'accès à l'énergie ;</li> <li>- Désenclavement des localités et développement des activités socio économiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Risques d'insécurité pour les personnes et les biens (accidents de circulation) ;</li> <li>- Risques de conflits au sein des bénéficiaires du Micro projet ;</li> <li>- Risques d'incendies</li> </ul>	Sensibilisation des populations	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Contre les accidents : mettre une signalisation routière ; limiter les vitesses.</li> <li>-Contre les conflits : mettre en place un Comité de gestion</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Microprojet de gestion des ressources naturelles</li> <li>- Classement de la forêt communale</li> <li>- Création des forêts communautaires et des zones d'intérêts synergiques à gestion communautaire (ZICGC)</li> <li>- Exploitation des carrières de sable, d'argile et de kaolin</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement de la dynamique des populations à travers la mobilisation des fonds de contrepartie ;</li> <li>- Amélioration de la gouvernance locale</li> </ul>	Risque de déplacement involontaire et de réinstallation ;	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Education environnementale ;</li> <li>- Sensibilisation des populations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activer le plan de recasement des populations déplacées (indemnisation)</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Amélioration des revenus ;</li> <li>-Amélioration de la gouvernance locale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Risques de conflits au sein des bénéficiaires du Micro Projet</li> </ul>	Attribuer une tranche de 10% de l'allocation au Micro Projet de Gestion des Ressources Naturelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Former et mettre en place les Comités de gestion</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Risques de marginalisation des populations vulnérables ;</li> <li>- Risques de conflits au sein des bénéficiaires du Micro Projet</li> </ul>	PM	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contre la marginalisation : identifier les priorités des minorités et les intégrer dans le PCD.</li> </ul>



## 5.2.2. MESURES D'OPTIMISATION OU D'ATTENUATION ENVISAGEABLES

Dans le cadre de ce PCD, certaines mesures seront prises en compte pour atténuer ou alors éviter ces risques tant sur le plan environnemental que sur le plan social ; ceci se fera sur quatre points :

- Point1 : Une sensibilisation sera initiée par la commission des Affaires Sociales du conseil municipal appuyée par l'OAL pour amener les salariés du chantier et les populations environnantes à adopter un comportement sain et responsable ;
- Point 2 : Les choix des sites de construction des forages seront précédés des sensibilisations pour une distribution équitable ;
- Point3 : Les lignes électriques suivront les trajectoires ne créant pas de pertes d'espaces de culture ou d'habitation ;
- Point4 : Organisation des dépistages du VIH

Il est nécessaire de retenir que plusieurs facteurs expliquent la nécessité de prendre en compte l'environnement dans les plans, programmes ou projets à mettre en œuvre.

Le développement (durable) qui vise à satisfaire nos besoins actuels sans compromettre les chances des générations futures poursuit au moins trois objectifs :

- maintenir l'intégrité de l'environnement (processus écologiques) et de l'utilisation durable des espèces et des écosystèmes ;
- améliorer l'équité sociale (participation, santé, bonne gouvernance, etc.);
- améliorer l'efficacité économique.

Dans le cas des microprojets à réaliser, l'intégration des préoccupations environnementales devra se faire au moyen du formulaire d'enquête socio environnementale. Pour les microprojets d'ouverture de piste, une étude d'impact sur l'environnement est requise.

Pour assurer la protection de l'environnement, les entreprises se conformeront aux lois et règlements en vigueur au Cameroun. Pour cela :

- il sera formellement interdit de brûler les déchets et gravats au chantier. Tous les déchets et gravats seront évacués en des lieux de dépôt indiqués par le maître d'ouvrage. Toutefois, s'il y a nécessité, certains déchets ou gravats pourront être brûlés dans les lieux de dépôt après l'accord du maître d'ouvrage.
- Une fosse de réception sera construite pour collecter les produits non utilisables des aires de préfabrication de béton.
- Les abords des sites seront aménagés à la fin des travaux de manière à maintenir les mêmes courants de circulation des eaux de ruissellement qu'avant le début des travaux.
- l'utilisation des matériaux polluants est prohibée. Aussi un accent sera mis sur les travaux liés à l'assainissement de l'ouvrage, la Commune devra donc veiller à ce que les réseaux de canalisation et d'évacuation des eaux usées soient réalisés suivant les normes prescrites par le ministère des travaux publics.

Prévention et sécurité : La sécurité des ouvriers et de toute autre personne intervenant au chantier seront assurés par l'entrepreneur. Ils seront équipés de tout le nécessaire de sécurité en fonction du poste de travail.

Tous les ouvriers recrutés sur place devront recevoir les rudiments de sécurité au chantier. Le chantier sera complètement isolé du public et aucune personne étrangère n'y sera admise. Un plan de sécurité devra être élaboré par le prestataire avant le début des travaux.

### 5.2.3. Plan sommaire de Gestion environnementale:

Mesure environnementale envisagée du programme triennal, et acteurs chargés de sa mise en œuvre (arrangements institutionnels).

Mesures environnementale	Acteurs de mise en œuvre	Périodes	Acteurs de suivi	Coûts	Observations
Recrutement d'un agent de développement local.	Mairie (commission communale de passation des marchés)	2011 (mars-juin)	Conseil municipal ; PNDP	PM	L'agent de développement local a déjà été recruté
Formation de l'agent de développement local aux questions environnementales et au cadre de gestion environnementale et sociale du PNDP	PNDP	2011-2012	Délégation MINEP ; Délégation MINAS ; PNDP	PM	
Utilisation systématique du formulaire d'examen socio environnemental	Agent de développement local	2011-2014	Délégation MINEP ; Délégation MINAS ; PNDP ; Conseil municipal ; Agent de développement	250 000	Le coût y afférent doit être intégré dans les coûts de la conception du microprojet
Formation du COMES aux politiques de sauvegarde et de prise en compte des aspects sociaux environnementaux	PNDP	2011-2012	Délégation MINEP ; Délégation MINAS ;	625 000	
Provision pour la réalisation des études d'impacts environnementaux sommaires	PNDP, Mairie (conseil municipal), sectoriels.	2011-2014	Délégation MINEP ; Délégation MINAS ; PNDP ; Conseil municipal	2 500 000	En cas de recasement ou de destruction de biens les coûts sont pris en charge par la mairie
Suivi du plan de gestion environnementale et sociale, et des entrepreneurs)	-Maire -Agent de développement	2011-2014	Délégation MINEP ; Délégation MINAS ; PNDP ; Conseil municipal	4 000 000	Ce coût est fonction du nombre de microprojets et des types d'ouvrages à réaliser
Respect des clauses environnementales du cahier des charges du maître d'œuvre et des mesures environnementales des Mp	-Commune -Entrepreneurs -populations	2011-2014	Délégation MINEP ; Agent de développement ; Conseil municipal	PM (intégrer dans le coût du Mp)	-Former et mettre sur pied les comités de suivi locaux des artefacts et des microprojets à réaliser

### 5.3. PLAN D'INVESTISSEMENT ANNUEL (PIA) 2011

SECTEUR	ACTIONS	QUANTITE	LIEU	FINANCEMENT				ACTEURS	INDICATEURS
				Partenaires bailleurs		Apport commune			
				Dénomination	Montant (FCFA)	Espèce (FCFA)	Nature		
<b>INSTITUTION COMMUNALE</b> (améliorer la gestion communale et augmenter les recettes de 60% en 03 ans et rechercher les partenaires au développement)	-Recherche de partenaires au développement -actualiser le fichier des contribuables -améliorer la gouvernance communale	3	Commune de NSEM			5 000 000		COMMUNE POPULATION	-Nombre de partenaires au développement de la commune ; -Fichier du contribuable actualisé -compte administratif et rapports (administratif et financier) de la commune et des sectoriels ; -rapport d'enquête
<b>Commerce</b>	Construction d'un hangar	1	NSEM	PNDP/Commune	25 500 000	4 500 000	/	Commune / Populations	Hangar construit et fonctionnel
	Achèvement marché de PELA	1	PELA	PNDP/Commune	13 400 000	1 600 000	/	Commune / Populations	Marché de PELA achevé et opérationnel
<b>Education</b>	Construction de 02 salle de classe l'EP MEYENE	02	MEYENE	PNDP/Commune	12 600 000	1 400 000	/	Commune / Populations	Deux salles de classe construites et fonctionnelles
	Construction de deux salles de classe au CES	02	NSEM	PNDP/Commune	14 400 000	1 600 000	/	Commune / Populations	Deux salles de classe construites et fonctionnelles
<b>HYDRAULIQUE</b>	Construction de trois points d'eau et de trois blocs latrines	03	EP MEYENE, EP MEKON I, EP NSEM	PNDP/Commune	30 100 000	1 800 000	/	Commune / Populations	Trois points d'eau construits et opérationnels
<b>TOTAL</b>					<b>96 000 000</b>	<b>11 400 000</b>			



### 5.3.1. RESSOURCES MOBILISABLES ET ECHEANCES

La mobilisation des ressources intègre l'identification des ressources et l'élaboration de la stratégie de mobilisation de ces ressources.

#### 5.3.1.1. L'identification des ressources mobilisables

Les différentes sources de revenus devant financer le plan d'Investissement Annuel 2011 ont été identifiées avec le concours du Maire, du représentant PNDP et le représentant du Délégué MINEPAT de la HAUTE SANAGA. Ces ressources financières sont représentées dans le tableau ci-dessous. Les autres ressources à savoir les institutions et individus devant accompagner la Commune en tant que partie prenante à son développement ont été identifiées lors de l'élaboration des différents diagnostics et ont été analysées à travers l'outil dénommé Analyse des parties prenantes au développement de la Commune de NSEM. Citons entre autres :

N°	Sources	Montants	Echéances
01	PNDP	100 000 000	Juillet 2011
02	Mairie	20 000 000	Juillet 2011

### 5.4. Le plan de passation des Marchés pour les MP rentrant dans le PIA

#### **PROGRAMMATION DES MICROPROJETS RELEVANT DU PIA**

**Maitre d'ouvrage** : Maire de la Commune de NSEM

**Responsables en charge du suivi et de la Programmation** : Comité de suivi et Responsable de la CPPM/C.NSEM

**Date d'élaboration ou de la mise en œuvre de la programmation** :

**Date de transmission à l'ARMP** :

**Identification des Projets :**

N°	Désignation du Projet	Financement	Imputation budgétaire	Coût prévisionnel	Procédure et compétences	Responsable DAO	Observation ou état d'avancement de la procédure
1	Construction d'un hangar	PNDP/Commune		30 000 000		CS/CCPM	
2	Achèvement marché de PELA	PNDP/Commune		15 000 000		CS/CCPM	
3	Construction de 04 salle de classe l'EP MEYENE	PNDP/Commune		30 000 000		CS/CCPM	
4	Construction de deux salles de classe au CES	PNDP/Commune		15 000 000		CS/CCPM	
5	Construction de trois points d'eau	PNDP/Commune		20 000 000		CS/CCPM	
<b>TOTAL :</b>						<b>110 000 000</b>	

**PLAN DE PASSATION ET D'EXECUTION DES MARCHES : Procédure d'appel d'offre (Saisie CCPM à l'examen de l'attribution)**

N°	Désignation du Projet	Saisie CCPM	Examen DAO en CCPM	Lancement DAO	Dépouillement des Offres	Analyse des Offres Techniques	Ouverture des Offres Financières	Analyse des offres financière et Synthèse	Propositions attribution CCPM
1	Construction d'un hangar	05/08/2011	11/08/2011	15/08/2011	21/08/2011	31/08/2011	31/08/2011	31/08/2011	05/09/2011
2	Achèvement marché de PELA	05/08/2011	11/08/2011	15/08/2011	21/08/2011	31/08/2011	31/08/2011	31/08/2011	05/09/2011
3	Construction de 04 salle de classe l'EP MEYENE	05/08/2011	11/08/2011	15/08/2011	21/08/2011	31/08/2011	31/08/2011	31/08/2011	05/09/2011

<b>4</b>	Construction de deux salles de classe au CES	<b>05/08/2011</b>	<b>11/08/2011</b>	<b>15/08/2011</b>	<b>21/08/2011</b>	<b>31/08/2011</b>	<b>31/08/2011</b>	<b>31/08/2011</b>	<b>05/09/2011</b>
<b>5</b>	Construction de trois points d'eau	<b>05/08/2011</b>	<b>11/08/2011</b>	<b>15/08/2011</b>	<b>21/08/2011</b>	<b>31/08/2011</b>	<b>31/08/2011</b>	<b>31/08/2011</b>	<b>05/09/2011</b>

**PLAN DE PASSATION ET D'EXECUTION DES MARCHES : Procédure d'Appel d'Offre (Publication des résultats à la réception définitive)**

N°	Publication des résultats	Préparation projet de marché et souscription	Saisie CCPM	Examen projet de marché CCPM	Signature marché	Notification du marché	Délai global de passation	Date de démarrage de l'Exécution	Date prévisionnelle de réception provisoire	Date prévisionnelle de réception définitive	Délai global de l'exécution
1	Construction d'un hangar	13/09/2011	18/09/2011	20/09/2011	22/09/2011	28/09/2011	93 Jours	19/10/2011	19/01/2012	19/01/2013	563 Jours
2	Achèvement marché de PELA	13/09/2011	18/09/2011	20/09/2011	22/09/2011	28/09/2011	93 Jours	19/10/2011	19/01/2012	19/01/2013	563 Jours
3	Construction de 04 salle de classe l'EP MEYENE	13/09/2011	18/09/2011	20/09/2011	22/09/2011	28/09/2011	93 Jours	19/10/2011	19/01/2012	19/01/2013	563 Jours
4	Construction de deux salles de classe au CES	13/09/2011	18/09/2011	20/09/2011	22/09/2011	28/09/2011	93 Jours	19/10/2011	19/01/2012	19/01/2013	563 Jours
5	Construction de trois points d'eau	13/09/2011	18/09/2011	20/09/2011	22/09/2011	28/09/2011	93 Jours	19/10/2011	19/01/2012	19/01/2013	563 Jours





### Plan de Gestion environnementale et sociale :

Mesure environnementale envisagée du programme triennal, et acteurs chargés de sa mise en œuvre (arrangements institutionnels).

Mesures environnementale	Acteurs de mise en œuvre	Périodes	Acteurs de suivi	Coûts	Observations
Recrutement d'un agent de développement local.	Mairie (commission communale de passation des marchés)	2011 (Août-décembre)	Conseil municipal ; PNDP	PM	L'agent de développement local a déjà été recruté
Formation de l'agent de développement local aux questions environnementales et au cadre de gestion environnementale et sociale du PNDP	PNDP	2011-2012	Délégation MINEP ; Délégation MINAS ; PNDP	PM	
Utilisation systématique du formulaire d'examen socio environnemental	Agent de développement local	2011-2014	Délégation MINEP ; Délégation MINAS ; PNDP ; Conseil municipal ; Agent de développement	PM	Le coût y afférent doit être intégré dans les coûts de la conception du microprojet
Formation du COMES aux politiques de sauvegarde et de prise en compte des aspects sociaux environnementaux	PNDP	2011-2012	Délégation MINEP ; Délégation MINAS ;	PM	
Provision pour la réalisation des études d'impacts environnementaux sommaires	PNDP, Mairie (conseil municipal), sectoriels.	2011-2014	Délégation MINEP ; Délégation MINAS ; PNDP ;	2 500 000	En cas de recasement ou de destruction de biens les coûts sont pris en charge par la mairie

			Conseil municipal		
Suivi du plan de gestion environnementale et sociale, et des entrepreneurs)	-Maire de -Agent de développement	2011-2014	Délégation MINEP ; Délégation MINAS ; PNDP ; Conseil municipal	4 000 000	Ce coût est fonction du nombre de microprojets et des types d'ouvrages à réaliser
Respect des clauses environnementales du cahier des charges du maitre d'œuvre et des mesures environnementales des Mp	-Commune -Entrepreneurs -populations	2011-2014	Délégation MINEP ; Agent de développement ; Conseil municipal	PM (intégrer dans le coût du Mp)	-Former et mettre sur pied les comités de suivi locaux des artefacts et des microprojets à réaliser

## Mécanisme de suivi évaluation

Séquence	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Activités à mener	Sources de vérification	Hypothèses
<b>Séquence 1</b> Appui à la mobilisation des fonds	Mettre en place un dispositif qui garantit la durabilité du développement	Comité de gestion des microprojets	Procès-verbal de constitution	Réunion de désignation des membres des comités de gestion des microprojets	Rapport	Le désintéressement des bénéficiaires
	Inciter les bénéficiaires à participer à la réalisation des microprojets	Identification de la provenance des ressources propres contribution des bénéficiaires	Fonds collectés	Campagne de sensibilisation pour la mobilisation de la contrepartie communautaire	Communauté Relevés des comptes	Manque d'épargne
	Sécuriser les fonds	Dépôt des fonds	Attestation d'ouverture de compte	Facilitation de l'ouverture de comptes bancaires communautaires	Registre	Absence de statuts
<b>Séquence 2</b> Accompagnement de l'utilisation du formulaire d'examen socio environnemental	Elaborer une esquisse de plan	Projet de plan	Projet de Plan	Séance de travail d'élaboration du projet de plan et consolidation		
	Faciliter la compréhension du formulaire d'examen socio	Bon remplissage de formulaire	Formulaire rempli	Réunion d'explication et de remplissage du formulaire d'examen socio	Requête	Mauvaise compréhension

	environnemental			environnemental		
	Présentation et explication de la fiche socio environnementale	Maîtrise du contenu de la fiche d'examen socio environnemental	Le prestataire et les comités remplissent correctement la fiche	Etude pratique	Rapport	Niveau d'instruction
	Permettre aux associations communautaires d'avoir une identité juridique	Déclaration d'association	Récépissé de déclaration	Accompagnement à la rédaction des statuts et à la déclaration des associations	Communauté Registre	Indisponibilité des autorités
<b>Séquence 3</b> Suivi/accompagnement de la commune	S'assurer de la marche des activités prévues a été de la commune	L'exécution communale a été suivie et les activités prévues ont été réalisées	Cahier de suivi des activités	- Accompagnement à l'exécution dans les activités planifiées  -Appui	Rapports	Indisponibilités des autorités

## **2. MECANISME DE SUIVI ET D'EVALUATION**

### **Description du mécanisme de suivi du PCD**

Dans le contexte de la promotion de l'auto- développement au sein de la commune de Nsem, il a été mis sur pied, au terme du processus d'élaboration du Plan Communal de Développement le comité chargé de veiller et de conduire la mise en oeuvre du plan existant. Ce comité est composé de 06 membres dont :

- Un président ;
- Un Secrétaire générale
- 04 membres

### **Outils de suivi évaluation participatif**

Le comité de suivi de la commune de Nsem a programmé tenir une réunion mensuelle à l'issue duquel un rapport est rédigé et mis à la disposition de l'exécutif municipal et de l'ensemble des conseillers. Au cours de ces rencontres, le CS sera chargé de stimuler la mobilisation des fonds et l'implication de toutes les couches sociales.

#### **2.1. Composition et attributions du Comité de Suivi-évaluation du PCD**

##### **6.1.1. Rôles et attributions du comité de Suivi du PCD**

Le comité de Suivi a pour mission principale d'assurer la coordination et la gestion des activités à réaliser au sein du village, et la liaison entre la communauté et les institutions de développement. Pour ce faire, il a pour rôle :

- 1- Mobiliser les ressources internes et externes ;
- 2- Assurer la transparence dans l'utilisation des ressources (présenter les états de gestion à l'assemblée villageoise ;
- 3- Assurer la bonne exécution des actions contenues dans le plan de développement ;
- 4- Coordonner les différentes contributions pour plus d'efficacité ;
- 5- Suivre l'exécution des projets ;
- 6- Evaluer les projets en fin d'exécution ;
- 7- Sensibiliser les populations sur les enjeux de la décentralisation ;
- 8- Sensibiliser les populations pour leur apport personnel (financière, matérielle et humaine) aux actions communautaires du village;
- 9- Favoriser les synergies dans les actions de développement.

##### **6.1.2. Critères d'éligibilité des membres des membres du comité de concertation**

- 1- Etre disponible ;
- 2- Etre honnête ;
- 3- Avoir le souci de l'intérêt général ;
- 4- Avoir un contact facile ;
- 5- Tenir compte des différentes catégories socioprofessionnelles du village ;
- 6- Avoir participé à l'assemblée générale du processus d'élaboration du PCD

▪ **Rôle des autres parties prenantes dans le suivi du PCD**

**Les sectoriels** (Responsables sectoriels dans les domaines concernés) ; ils doivent :

- S'impliquer dans l'appréciation des données de base et des résultats du diagnostic pendant le processus ;
- Signer du formulaire des aspects socio environnementaux ;
- Donner un avis de conformité.

**La CNC** [Cadre de la Cellule Régionale du Programme, Comité de lecture (CRP, sectoriel, personne ressource, maire concerné, consultant)] ; ils doivent:

- Examiner des documents contenant les observations et les recommandations ;
- Transmettre un procès verbal au consultant.

**Le COMES** (Membres du COMES, le consultant, le PNDP comme observateur) ; ils doivent se constituer en sous-comités d'analyse pour examiner les documents.

▪ **Tableau de suivi évaluation**

Le tableau de suivi évaluation a été présenté à la communauté afin de lui expliquer les méthodes de suivi de la mise en œuvre du microprojet communautaire.

Le tableau présente pour chaque activité planifiée ce qui a effectivement été réalisé par rapport à ce qui a été prévu, les résultats atteints par rapport à ceux prévus, l'explication des écarts et les actions à mener.

Tableau: Tableau de suivi évaluation du PCD

Activités planifiées	Période		Résultat		Explication des écarts	Actions à mener
	Prévue	Réalisée	Prévu	Réalisé		

**Liste nominative des membres du comité de suivi du PCD**

Une fois les modalités pratiques relatives aux nominations lues par l'équipe pluridisciplinaire et approuvées par l'assemblée générale, le maire a procédé à la lecture de la liste des membres du Comité de suivi du PCD de NSEM dont les noms suivent :

- ✓ 1.
- ✓ 2.
- ✓ 3.

- ✓ 4.
- ✓ 5.
- ✓ 6.

## 2.2. Indicateurs du Suivi évaluation

### 2.2.1. Le suivi

Comme dans tout mécanisme de suivi, on retiendra deux types à savoir : le suivi opérationnel et le suivi structurel.

**6.2.1.1 Le Suivi opérationnel :** il couvre de façon exhaustive les différentes activités liées à la matérialisation des microprojets : identification, évaluation, réalisation et exploitation. Il revêt quatre formes : socio-organisationnelle, technique, financière et administrative.

- *Le Suivi socio-organisationnel* : celui-ci concerne la participation des bénéficiaires à la conception et l'appropriation des microprojets retenus pour la commune (construction de logements sociaux, construction de forages, réhabilitation de puits, extension du réseau électrique, réhabilitation de ponts). Il s'étend de la réception des requêtes à la réalisation, en passant par l'identification et l'évaluation des microprojets.
- *Le suivi technique* : il concerne l'exécution des projets (supervision des travaux) et le suivi des indicateurs de réalisation.
- *Le suivi financier* : il concerne l'ensemble des paiements et contribution financière pour les microprojets : les apports des bénéficiaires, les débloquages de fonds en faveur de la commune, les paiements des prestataires.
- *Le suivi administratif* : il s'intéresse par contre à la gestion des conventions de financement entre la commune et les bailleurs tant sur le respect des procédures que sur l'utilisation des fonds. Il sert également à gérer les conventions de maîtrise d'œuvre et les contrats des marchés pour les microprojets réalisés en maîtrise d'ouvrage délégué. Il s'intéresse essentiellement à la gestion des contrats depuis la passation de marchés (consultation ou appel d'offres) jusqu'à la clôture des contrats avec les prestataires.

ii. **6.2.1.2. Le Suivi structurel :** ce dernier s'appuie sur le plan d'investissement annuel (PIA) et a pour objet de suivre l'exécution technique et financière de façon périodique. Il consiste à mesurer la réalisation des objectifs annuels, notamment en terme :

- d'indicateurs de réalisation : nombre de microprojets réalisés, nombre de contrats de marchés signés, les extrants (nombre de forages construits, nombre de logements construits, longueur de pistes ouvertes, etc. ...)
- de niveau de décaissements mobilisés (pour les microprojets et les charges récurrentes ;
- de ratio de charges récurrentes ou ratio de performance financière : critère d'efficience.

Le suivi plan d'investissement annuel (PIA) ne se limite pas seulement à la comptabilisation des réalisations, mais il est surtout utile à l'analyse des écarts de réalisation afin de prendre les mesures correctives, et au besoin à rectifier le plan en cours. Il sert également à tirer des leçons et expériences pour améliorer les activités futures de programmation.

### 2.2.2. L'évaluation

L'évaluation se fera à posteriori et portera essentiellement sur :

- la réalisation des projets et leur degré de conformité au programme de travail établi ;
- l'effet et l'impact des projets sur les plans économique, social et environnemental ;
- le développement institutionnel, notamment la participation des bénéficiaires après la réalisation du microprojet (gestion, appropriation et pérennisation).



L'évaluation systématique du PIA sera réalisée annuellement et au moins douze mois après la réception provisoire des microprojets (délai raisonnable pour que les effets et l'impact commencent à se réaliser). Elle est composée de l'évaluation par les bénéficiaires et l'étude d'impact.

- *L'évaluation par les bénéficiaires* consiste à collecter et apprécier les avis et suggestions des bénéficiaires et des partenaires sur les activités du PCD déclinées PIA chaque année, la stratégie d'intervention de la commune et l'impact des microprojets, d'un point de vue surtout qualitatif.

- *L'étude d'impact* consiste à mesurer les effets et à apprécier les retombées des microprojets sur les bénéficiaires, surtout d'un point de vue quantitatif. Il s'agit d'évaluer les changements socio-économiques au niveau des conditions de vie des bénéficiaires et leur capacité à l'auto-développement (responsabilisation des bénéficiaires tant pour la gestion que pour la pérennisation des microprojets).

## 2.3. Dispositions, outils et fréquence du reporting

### 2.3.1.1. Les Outils

Généralement, l'outil informatique tient une place prépondérante dans le système de suivi-évaluation. A cet effet, un logiciel de système d'information doit être installé au sein de l'exécutif communal pour le traitement et la production des informations.

### 2.3.1.2. Le plan d'investissement annuel (PIA)

Le plan d'investissement annuel détermine les objectifs globaux en se référant aux résultats de l'année en cours. Les objectifs qualitatifs et quantitatifs sont définis en termes d'activités, de ressources à mettre en œuvre, et de résultats escomptés.

#### La Fiche d'indicateurs

La fiche d'indicateur est à la fois une fiche descriptive (qualitative et quantitative) et de suivi des indicateurs de réalisation, d'impact et de viabilité du PCD et/ou PIA. La liste des indicateurs évoqués plus haut est un exemple de fiche d'indicateurs.

### 2.3.1.3. Les rapports d'activités

Les rapports d'activités, périodiques et/ou spécifiques, constituent l'un des outils majeurs du système de Suivi-Evaluation dans la mesure où ils sont la principale source d'informations pour le suivi des activités. Les différents rapports se présentent sous forme de tableaux suivis de commentaires expliquant les écarts de réalisation, les problèmes rencontrés et les solutions ou mesures de correction adoptées.

### 2.3.1.4. Les tableaux de bord

Les tableaux de bord contiennent les informations sur les réalisations période par période au regard des objectifs fixés : réalisation et exécution de projet, indicateurs de réalisation, niveau de décaissement. Ils permettent donc d'ajuster et de rectifier le programme en temps opportun. Ils peuvent se présenter sous deux formes :

#### Le tableau de planification stratégique

N°	Activités	Produits / Indicateurs	Responsables (non diluées)	Périodes			Ressources			Observations Ou source de financement
				A1	A2	A3	H	M	F	

## Le tableau de planification opérationnelle

N°	Activités	Tâches	Responsable	Partenaires	Ressources/moyens (coût estimatif)			Délai	Observations
					Hum.	Mat.	Fin.		

### 6.3. Dispositif, outils et fréquence du reporting

Une fois le comité de suivi du PCD mis sur pied et le PCD mis à la disposition de la mairie, il s'agira de mettre sur pied un calendrier consensuel de suivi des travaux en cours de réalisation et à réaliser de même que la fréquence des réunions et de rapportage. Ceci ne sera effectif que le comité de pilotage est doté d'outils adéquats pour réaliser ses différentes missions. Tous les membres sont responsables du suivi des travaux à réaliser ceci avec l'appui inconditionnel des populations bénéficiaires des ouvrages ou des microprojets. Il est donc question d'organiser une rencontre mensuel d'évaluation antérieur, à mis parcours, ou postérieur des microprojets à réaliser ou en cours de réalisation. Les rapports d'activité sont mensuels, trimestriel puis annuels avant chaque tenue de conseil municipal.

#### 6.3.2. Fréquence du reporting

Afin de permettre de déceler les goulots d'étranglement et d'y remédier, il convient de désigner les responsables des différents flux d'information, de fixer la fréquence et les délais de communication en faisant par exemple recours à certains outils tels que les rapports d'activités (trimestriels, semestriels ou annuels).

#### 6.3.3. Rapports d'activités trimestriels

- La sous-commission des infrastructures soumet des rapports d'activités trimestriels au comité de suivi de la mise en œuvre du PCD ou comité de pilotage, au plus tard dix jours après la fin du dernier mois du trimestre considéré.
- Les communautés bénéficiaires (comités locaux de gestion des microprojets) doivent fournir à la sous-commission des infrastructures des rapports d'avancement dans lesquels seront mentionnées les activités de suivi opérationnel qu'elles ont effectuées. Ces rapports doivent parvenir aux sous-commissions des infrastructures au plus tard dix jours après la fin du mois considéré. A la réception provisoire du projet, elles ont l'obligation de soumettre un rapport d'exécution institutionnelle, technique et financière. Le Maître d'œuvre (Bureau d'Etudes ou Consultant Individuel) doit les assister dans la production de ces rapports.
- Les prestataires ont l'obligation de produire des rapports d'activités trimestriels à la sous-commission des infrastructures. Un rapport final est obligatoire à la fin du chantier.
- Il en est de même pour les autres prestataires responsables de l'encadrement et du renforcement institutionnel des communautés bénéficiaires. Une fois le projet réalisé, ces partenaires doivent aussi fournir un rapport final.

#### 6.3.3. Rapports d'activités semestriel et annuel

Le comité de suivi de la mise en œuvre du PCD (comité de pilotage) produit et soumet des rapports d'activités semestriels et annuels au Conseil municipal et aux bailleurs de fonds de la commune, au plus tard trente jours après la fin de la période considérée.

Les rapports du comité de suivi de la mise en œuvre du PCD sont des rapports de synthèse pour une période déterminée (trimestre ou année) qui consolident les informations contenues dans les rapports trimestriels des sous-commissions des infrastructures, notamment l'exécution du programme d'investissement annuel.

Les rapports trimestriels sous-commission des infrastructures, et les rapports semestriels et annuels du comité de suivi de la mise en œuvre du PCD constituent les outils de suivi de l'exécution du PCD et de l'avancement des activités.

#### **6.4. Mécanisme de préparation du PIA et de révision du PCD**

Le Plan d'Investissement Annuel qui devient désormais l'outil incontournable à la réalisation des microprojets contenus dans le PCD se doit d'être pris avec beaucoup de minutie. Pour ce fait il est préparé à partir des besoins effectivement recensés dans les différents villages et à l'institution communal. Le comité de suivi du PCD a la lourde responsabilité avec l'ensemble de l'exécutif et des conseillers de rédiger le PIA à partir des microprojets contenus dans le Cadre de Dépense à moyen Terme et dans le PCD ainsi que la liste des besoins en formation et le PUGT. Il s'agit de procéder à un glissement des microprojets contenu dans le PCD. Des microprojets structurants et générateurs de revenus peuvent s'intégrer en cas de fond disponibles. Ceci dépend du dynamisme et de la capacité des acteurs à rechercher des financements. Les ressources issues de la décentralisation doivent aussi être prises en compte dans le PIA. Pour ce faire le comité de suivi doit travailler en étroite collaboration avec l'ensemble des sectoriels mais surtout avec le Délégué du MINEPAT.

La révision du PCD quant à elle est un processus qui se fait par l'ensemble des acteurs (exécutif municipal, Comité de Suivi, Conseil Communal, Sectoriels). Il s'agira à partir des projets déjà réalisés d'actualiser le PCD en fonction des besoins des populations et des ressources mobilisables pour la réalisation de ces microprojets.

#### **6.5. Plan de communication sur la mise en œuvre du PCD**

Pour ce qui est de la communication, les activités à mener doivent permettre la circulation de l'information entre les parties prenantes et les populations à la base une meilleure lisibilité des différentes interventions.

Les différents outils de communication ci-après seront utilisés il s'agit de :

- ❖ Les rapports d'activité et les rapports financiers mensuels, trimestriels, semestriels et annuels du comité de suivi du PCD;
- ❖ Les rapports des chefs de village et des comités de concertation chargés de suivre les activités à la base ;

Il s'agira aussi dans ce cadre de mettre à contribution les éléments de communication de masse à savoir les mass média publics et privés (presse écrites audio et vidéo) de même que les organes de presse écrites. Un journal local pourra à travers les témoignages recueillis, les images et autres éléments de visibilité renseigner les populations sur l'état d'avancement des travaux.

## Conclusion

L'élaboration du Plan Communal de Développement de NSEM a été faite suivant la démarche participative consignée dans le **Guide méthodologique de planification régionale et locale (1<sup>ère</sup> édition octobre 2009)** et s'est déroulé avec la participation de toutes les parties prenantes au développement ; à savoir : les populations à la base, les autorités administratives (sectoriels), religieuses, traditionnelles et politiques. Désormais document de base de toute prise de décision pour la commune, le Plan Communal de Développement de la Commune de NSEM s'est voulu concis et concret. A l'issue du processus et après analyses des données collectées sur le terrain, il ressort que la commune de NSEM regorge d'énormes potentialités qui seraient susceptibles de booster de manière significative son développement. Développement qui passe par l'amélioration substantielle de l'offre en infrastructures de développement de base, le développement d'une économie local renforcée, la résorbassions du chômage. L'institution communale quant à elle doit connaitre une amélioration tant au niveau de la gestion des ressources tant humaines, financières que patrimoniales.

Malgré de nombreux problèmes recensés lors des différents diagnostics tels que l'absence d'électrification, la difficulté d'accès à l'eau potable, des solutions efficaces et durables ont été proposées lors de l'atelier du PCD. Les potentielles sources de financement du plan d'Investissement annuel 2011, sur la base de la mobilisation faite par le Maire, promettent un avenir meilleur si toutes les parties prenantes au développement de la commune s'engagent chacune en ce qui la concerne à la mise en œuvre de son potentiel.

Pour une mise en œuvre objective de ce plan, un comité chargé de piloter le PCD a été mis en place par arrêté municipal. Il sera accompagné techniquement par des sectoriels et s'efforcera de produire les résultats escomptés. Ces résultats ne pourront être atteints que si ce Comité arrive à mobiliser les ressources internes et externes, par la définition des programmes de recherche des financements intégrant toutes l'élite de la Commune, pour un Développement Intégral de l'Homme.

## **BIBLIOGRAPHIE :**

- Objectifs du Millénaire pour le Développement ;
- Document de Stratégie pour la Croissance et l'emploi ;
- Guide méthodologique de planification régionale et locale (1<sup>ère</sup> édition octobre 2009)
- Rapport consolidé des données des diagnostics de la commune de Nsem (avril 2011) ;
- Rapport du Diagnostic Institutionnel Communal de la commune de Nsem (avril 2011) ;
- Comptes administratifs de la commune de Nsem (2007-2008-2009) ;

## ANNEXES

### FICHES DE MICROPROJETS

#### II - FICHE DE MICRO-PROJET

<b>N° de référence :</b>	<b>Désignation du micro-projet :</b> construction de 03 points d'eau à l'EP MEYENE, l'EP MEKON I et l'EP de NSEM	
<b>Région:</b> Centre	<b>Domaine d'intervention :</b> Infrastructures collectives : Eau et Assainissement	
<b>Commune :</b> NSEM		
<b>Quartier:</b>		
<b>Maître d'ouvrage :</b> Commune de NSEM		
<b>Maître d'ouvrage délégué :</b>	<b>Co – contractant :</b> à déterminer après appels d'offres	<b>Ingénieur :</b> Délégué Départemental des Travaux Publics de la Haute SANAGA
<b>Organisme co-intervenant :</b> A déterminer après appel d'offre		
<b>Objectif du micro-projet :</b> construire des points d'eau (forages) dans trois EP de la commune de NSEM (EP MEYENE, MEKON I, NSEM)		
<b>Coût estimé :</b> 19 000 000 FCFA	<b>Financement demandé au Projet :</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Trois points d'eau potable : 19 000 000 FCFA</li> <li>▪ Assistance technique à la réalisation : 4 000 000 FCFA</li> </ul>	
	<b>Source de financement :</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Commune</li> <li>▪ PNDP</li> </ul>	
<b>Description sommaire du micro-projet :</b>		
Le projet consiste à construire trois (03) points d'eau avec pompes à motricité humaine (voir plan) Ce projet comporte trois volets dont, et i) l'étude de faisabilité, technique et d'impact. ii) l'Animation communautaire iii) l'ensemble des réalisations techniques des ouvrages		
<b>l'étude de faisabilité technique et d'impact</b>		
Ce volet sera confié à un consultant dont l'expérience dans les études de faisabilité technique et d'impact est avérée		
<b>Animation communautaire</b>		
Ce volet est assuré par une OAL, et consiste à :		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La sensibilisation, l'information et l'appui à la mise en place des comités de gestion</li> <li>▪ la mise en place des engagements mutuels</li> <li>▪ le suivi de la gestion des engagements</li> </ul>		
<b>Ensemble des réalisations techniques</b>		
<b>Caractéristiques de l'ouvrage :</b> Ce sont :		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Profondeur maximum 29 mètres</li> <li>▪ Diamètre maximum : puits 1 mètre 50</li> </ul>		
<b>Buse 1/ 1mètre 20</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Equipement : buses emboîtées, en béton armé, avec massif de gravier dans l'espace annulaire.</li> </ul>		
<b>Exhaure :</b> L'ouvrage est équipé d'une pompe à motricité humaine avec possibilité de laisser un regard de 0,30mx0,60 m pour un puisage de secours .		
<b>Respect des politiques environnementales :</b>		
Pour réaliser le projet, l'entrepreneur respectera toutes les procédures et normes en vigueur au Cameroun pour la réalisation des travaux de cette envergure. Le projet entraînant la destruction d'un couvert végétal et tellurique, seule la superficie minimum permettant la réalisation des travaux sera décapé. La terre enlevée sera d'ailleurs utilisée en partie lors de la création des espaces verts et de l'aire de jeu.		
<b>Durée d'exécution :</b> 60 jours	<b>Date souhaitée de démarrage :</b> juillet 2011	
<b>Nature du micro-projet</b>		
Nouveau micro-projet :	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Suite à une opération déjà amorcée et montant déjà engagé : Non		
<b>Source de financement :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Contactées : Commune (1 800 000 FCFA) - PNDP (18 200 000 FCFA)</li> <li>▪ Déjà impliquées :</li> </ul>		
<b>Documents concernant les autres sources de financement disponibles :</b>		
Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	

#### IV - FICHE DE MICRO-PROJET

<b>N° de référence :</b>	<b>Désignation du micro-projet : Construction d'un hangar au marché de NSEM</b>	
<b>Région :</b> Centre	<b>Domaine d'intervention :</b> Infrastructures collectives : Ouvrage d'art	
<b>Commune :</b> NSEM		
<b>Quartier:</b> Nsem 1		
<b>Maître d'ouvrage :</b> Commune de NSEM		
<b>Maître d'ouvrage délégué :</b>	<b>Co – contractant :</b> à déterminer après appels d'offres	<b>Ingénieur :</b> Délégué Départemental des Travaux Publics de la Haute SANAGA
<b>Organisme co-intervenant :</b> A déterminer après appel d'offre		
<b>Objectif du micro-projet :</b> Construire un hangar, un point d'eau et un bloc latrine au marché périodique de NSEM		
<b>Coût estimé :</b> 30 000 000 FCFA	<b>Financement demandé au Projet :</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Travaux de réfection d'un pont : <b>25 500 000 FCFA</b></li> <li>▪ Assistance technique à la réalisation : <b>4 000 000 FCFA</b></li> </ul>	
	Source de financement :	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>PNDP</b></li> <li>▪ <b>Commune de NSEM</b></li> </ul>	
<b>Description sommaire du micro-projet :</b>		
<p>Le projet consiste à mener les travaux de construction d'un hangar, un point d'eau et un bloc latrine au marché périodique de NSEM (voir plan).</p> <p>Ce projet, dont la réalisation sera passée à une entreprise ou plusieurs entreprises, dont l'expérience dans la réalisation des ouvrages d'art et des travaux d'envergure en milieu rural comprend essentiellement un ensemble des réalisations techniques, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etude environnemental et d'impact</li> <li>▪ Etude technique et Implantation</li> <li>▪ Installation et replis de l'équipe</li> <li>▪ Travaux d'art et de finition</li> </ul>		
<b>Respect des politiques environnementales :</b>		
<p>Pour réaliser le projet, le maitre d'œuvre procèdera à une étude d'impact minutieusement menée respectera toutes les procédures et normes en vigueur au Cameroun pour la réalisation des travaux de cette envergure. Le projet entraînant la destruction de biens et probablement le déplacement des personnes, seule la superficie minimum permettant la réalisation des travaux sera dégagé.</p>		
Durée d'exécution : <b>60 jours</b>	Date souhaitée de démarrage : <b>juillet 2011</b>	
<b>Nature du micro-projet</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouveau micro-projet : <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b> <input checked="" type="checkbox"/></li> </ul> <p style="text-align: center;">Suite à une opération déjà amorcée et montant déjà engagé :</p>		
<b>Source de financement :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Contactées : <b>PNDP (25 500 000 FCFA)</b></li> <li>▪ Déjà impliquées : <b>Commune de NSEM (4 500 000 FCFA)</b></li> </ul>		
<b>Documents concernant les autres sources de financement disponibles :</b>		
<b>Oui</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b> <input type="checkbox"/>		